UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTUDE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRISE EN COMPTE D'UNE PERSPECTIVE ÉCOLOGIQUE AU SEIN DES DISCOURS DU MOUVEMENT DES FEMMES QUÉBÉCOIS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

JULIE RABY

MARS 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Le processus ayant mené à l'aboutissement de ce mémoire a été soutenu par mon conjoint et mes enfants, mes collègues et amies dont les gestes d'amitié et de sollicitude ont nourri l'élan, particulièrement lorsqu'il s'essoufflait. Compagnons dédiés de cette réalisation et premiers complices, Éric, Noémie et Étienne, merci de votre appui et de votre indéfectible confiance.

Sur ma trajectoire militante et professionnelle, j'ai été choyée de l'estime et de l'appui de nombreuses marraines féministes auprès de qui j'ai appris à faire de la recherche et à fréquenter « l'adversité », comme Jocelyne Lamoureux se plait à associer l'université. Il m'importe ici de nommer ces militantes qui m'ont accompagnée sous une forme ou une autre : Lorraine Guay, Jocelyne Lamoureux, Odile Boisclair, France Bourgault et Lise Gervais. Comme quoi la réflexion est une pratique sociale qui se construit avec et par l'entrelacement de nos relations.

Je me dois de remercier les équipes et la coordination des milieux de travail dont la souplesse, la compréhension et les aménagements ont facilité la conciliation travail-études ; merci donc à la Fondation Béati et à Relais-femmes.

Du département de sociologie de l'UQAM, au personnel du secrétariat et aux professeur[e]s qui ont soutenu mes apprentissages, je garde un excellent souvenir. Des remerciements particuliers vont à Élisabeth Abergel, ma directrice, dont l'enthousiasme et l'intérêt pour ce sujet ne s'est pas démenti, et à Elsa Galerand, complice solidaire de cet exercice. Forte des

appuis professoraux dont j'ai bénéficié, mon parcours en sociologie a été récompensé par l'octroi de deux bourses : l'une d'excellence de la Fondation J.-A. DeSève pour les étudiantes à temps partiel (2018-2019), et la seconde du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), soit la Bourse d'études supérieures du Canada au niveau de la maitrise (BESC-M) 2020-2021. Merci encore à Élisabeth et Elsa pour leur soutien à cette reconnaissance.

Ma gratitude se tourne enfin vers les militantes qui ont partagé avec moi leurs réflexions et leurs savoirs. Dans les moments de découragements, je me suis attachée à honorer votre engagement pour lequel vous avez toute mon estime. Si cet ouvrage rencontre vos insatisfactions, j'ose espérer que vous en retiendrez mon intention initiale, soit celle, bien modeste, d'alimenter nos discussions et surtout, l'action.

AVANT-PROPOS

Ce projet doit son origine à mon implication militante au sein de Relais-femmes. Pour souligner ses 35 ans, cette organisation a choisi de stimuler une discussion sur l'économie en nous invitant à considérer l'égalité entre les sexes comme un vecteur de développement.

Mais de quel développement devions-nous discuter? Alors que les engagements économiques adoptés lors du Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (Fédération des femmes du Québec [FFQ], 2013) embrassent autant la lutte et la défense des acquis sociaux économiques de protection sociale que le développement de perspectives féministes et écologistes, il m'apparaît que des groupes de femmes cherchent des avenues pour limiter et dépasser les dérives sociales et écologiques générées par un capitalisme financiarisé exploiteur des femmes et de la nature. Comment concilier la radicalité critique d'un tel système économique tout en cherchant l'amélioration des conditions de vie des femmes ?

Un cours en économie écologique m'amènera à amorcer une analyse féministe de certaines possibilités de substitution au capitalisme et à m'intéresser à la marginalité du courant de l'écoféminisme. Est-ce que sa critique du patriarcat et de l'exploitation de la nature permettrait de renouveler le discours féministe dans un contexte d'emballement climatique et d'essoufflement généralisé des personnes, majoritairement des femmes, œuvrant aux activités de soins? Historiquement reléguées au domaine féminin et regroupées sous le féminisme du care, les activités dites de soins/care concernent les procédés par lesquels une société assure sa reproduction. Nancy Fraser parle d'une crise du care comme de l'état d'une compression extrême d'un ensemble de capacités sociales et écologiques nécessaires

à la reproduction d'une société (Fraser, 2016). Cette conjoncture nous offre-t-elle une occasion de politiser cet état généralisé d'épuisement de ressources prises pour acquises ?

Au moment d'amorcer ce projet (en 2018), deux faits d'actualité m'apparaissent symboliser cette crise du *care* dont l'épuisement en est l'expression symptomatique. D'une part, une lutte citoyenne opposée au développement des hydrocarbures (GNL Québec) dénonce ses risques, notamment sur le sort des bélugas du Saint-Laurent¹. D'autre part, Émilie Ricard, une jeune infirmière sherbrookoise, lance un cri du cœur retentissant face à l'insoutenabilité de ses conditions de travail. Sa publication devient virale sur les réseaux sociaux et fait la manchette². En écho avec ces faits et suivant les principes écoféministes qui associent l'oppression des femmes et de la nature, le titre initial de ce projet s'intitule : « De l'épuisement des baleines et des infirmières : Étude des enjeux relatifs à l'intégration d'une perspective écologique au sein des discours du mouvement des femmes québécois ». Deux arguments ont par la suite concourus à l'abandon du segment plus symbolique de mon titre. Au moment de soumettre une demande de bourse, un tel titre pouvait avoir pour effet de déplacer inutilement la focale de mon projet en plus de camper d'emblée une perspective écologique précise avant même que l'étude ne soit menée.

En parallèle de mes études, mes enfants, de jeunes adultes aux études supérieures en environnement et en bioécologie³, suscitent une réflexion critique sur nos modes de consommation. Ce contexte m'amène à constater dans mon quotidien l'exigence en temps et en planification de l'adoption de modes de consommation plus éthiques et écoresponsables. J'observe par ailleurs que cette préoccupation dans la gestion du quotidien occupe notre attention de manière différenciée entre mon conjoint et moi, ce qui

¹ https://www.non-gnl-quebec.com/

² https://www.latribune.ca/actualites/sherbrooke/linfirmiere-emilie-ricard-prise-dans-untourbillon-demotions-4f7fdabf2257c90447b54df1f2ef29e3

³ Relatif à la caractérisation des écosystèmes.

n'est pas sans générer une certaine réflexion située d'un rapport au monde traversé par des rapports sociaux de sexe.

Ainsi, c'est à la fois en tant que militante du mouvement des femmes, étudiante et mère de famille que cette réflexion prend forme. Si la réduction de notre empreinte écologique passe entre autres par des changements dans la vie privée et concerne directement la division sexuelle du travail domestique, comment alors pour des féministes, ayant milité pour l'autonomie économique des femmes, est-il possible de conjuguer des considérations écocitoyennes sans s'épuiser ou (pire ?) revenir à restaurer les frontières d'une division sexuelle du travail domestique que l'on avait tenté de bousculer ?

TABLE DES MATIÈRES

REM	ERCIEMEN	NTS	ii
AVA	NT-PROPC	os	iv
LISTE	DES FIGU	JRES	xii
LISTE	DES TABI	LEAUX	xii
RÉSU	IMÉ		xii
LISTE	DES ACR	ONYMES	xiv
INTR	ODUCTIO	N	1
CHAF	PITRE 1 PR	ROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	6
1.1	L'écofén	ninisme, sa genèse	6
	1.1.1	Le dualisme de la pensée et sa hiérarchisation intrinsèque	9
	1.1.2	La critique du mécanisme scientifique de Carolyn Merchant	9
	1.1.3	La perspective des différences sexuelles comme foyer d'une autre conscience	10
	1.1.4	Le <i>care</i> et l'éthique environnementale	12
	1.1.5	Tout enjeu environnemental en est un de reproduction sociale	13
	1.1.6	Des apports matérialistes de Salleh, Mies et Agarwal	15

	1.1.7	Les critiques de l'écoféminisme	20
	1.1.8	L'écoféminisme et les économies féministes	23
1.2	La probl	ématique spécifique et les hypothèses	25
	1.2.1	L'analyse politique du mouvement des femmes	25
	1.2.2	Les hypothèses de recherche	28
	1.2.3	Une posture militante	29
CHAF	PITRE 2 CA	ADRE THÉORIQUE	31
2.1	La filiatio	on épistémologique	31
2.2	L'univer	s conceptuel	33
	2.2.1	L'écoféminisme	33
	2.2.2	L'économie écologique féministe	34
	2.2.3	Les féminismes matérialistes	36
CHAF	PITRE 3 M	ÉTHODOLOGIE	40
3.1	Les sour	ces documentaires	40
3.2	Le recru	tement des participantes	43
	3.2.1	Le repérage et la sollicitation d'actrices clefs	43
	3.2.2	Le recrutement volontaire de militantes-travailleuses	44
3.3	Les grille	es d'entrevues et le déroulement des entrevues	45
	3.3.1	L'entretien semi-dirigé	45

	3.3.2	Les considérations éthiques	46
3.4	L'anony	misation : processus et réflexion	47
	3.4.1	Un déplacement du point de mire	48
3.5	La méth	ode d'analyse	49
3.6	Les limit	es de la recherche	50
CHAF	PITRE 4 PF	RÉSENTATION DES RÉSULTATS	53
4.1	Les activ	vités et les sources documentaires	53
	4.1.1	La Marche mondiale des femmes (MMF)	54
	4.1.2	Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) 2011–2013	55
4.2	La prise en compte d'une perspective écologique au sein des sources documentaires5		57
	4.2.1	La Charte mondiale des femmes pour l'humanité comme projet politique	57
	4.2.2	2010 – Le bien commun et le droit à un environnement sain	59
	4.2.3	2015 – Libérons nos corps, nos terres et nos territoires	61
	4.2.4	2020 – La destruction de l'environnement, agir sur les changements climatiques	66
	4.2.5	La démarche des États généraux 2011–2013	68
4.3	La justic	e environnementale et l'écoféminisme	73
4.4	Les entr	etiens avec les actrices clefs	74

	4.4.1	Le cheminement personnel à l'égard des préoccupations écologiques	75
	4.4.2	La question écologique au sein des groupes de femmes	80
	4.4.3	Les observations actuelles sur la prise en compte de la question écologique par les groupes de femmes	90
4.5	Les entr	etiens avec les militantes-travailleuses des regroupements nationaux	100
	4.5.1	Le cheminement personnel à l'égard de l'écologie	101
	4.5.2	Des considérations écologiques au sein des organisations	107
	4.5.3	La question écologique au sein du mouvement des femmes	109
	4.5.4	Les observations actuelles sur la prise en compte de la question écologique par les groupes de femmes	123
CHA	PITRE 5 AN	NALYSE ET DISCUSSION	133
5.1	Des tent	catives d'articulation écoféministe	133
	5.1.1	Le premier moment : une invitation écoféministe	134
	5.1.2	Le deuxième moment : l'injustice environnementale et l'éthique du care	135
	5.1.3	Le troisième moment : l'économie écologique féministe des États généraux	136
	5.1.4	Le quatrième moment : l'écoféminisme de la Marche mondiale de 2015	139
	5.1.5	Le cinquième moment : la Marche mondiale des femmes 2020 et l'urgence climatique	142
5.2	L'écofén	ninisme ou l'environnementalisme féministe ?	143

5.3	Les expériences et les réflexions militantes sur la prise en compte des enjeux écologiques		144
	5.3.1	La perspective située des militantes quant aux préoccupations écologiques	144
	5.3.2	Le cheminement des préoccupations écologiques au sein des organisations	149
	5.3.3	Les obstacles à la prise en compte d'une perspective écologique	154
CONC	CLUSION	QU'EST-CE QUI RÉSISTE AU TOURNANT ÉCOFÉMINISTE ?	160
ANNE	XE A F	ORMULAIRE DE RECRUTEMENT	164
ANNE	XEB F	ORMULAIRE DE CONSENTEMENT	168
ANNE	XE C C	ANEVAS D'ENTREVUE	175
ANNE	XE D C	CONSULTATION SUR LE REFUS D'ANONYMAT	180
RÉFÉF	RENCES E	BIBLIOGRAPHIQUES	184

LISTE DES FIGURES

Figure	page
4.1	Outil d'éducation populaire63
	LISTE DES TABLEAUX
Tableau	page
3.1	Présentation des sources documentaires analysées

RÉSUMÉ

Cette étude interroge des militantes du mouvement des femmes du Québec afin d'explorer leur rapport à l'urgence écologique pour examiner les liens avec l'écoféminisme et sa prise en compte dans le mouvement des femmes. Ce mémoire tente d'apporter des réponses à la question suivante : Qu'est-ce qui résiste au tournant écoféministe à l'intérieur du mouvement des femmes au Québec? Notre hypothèse soutien que des enjeux épistémologiques et politiques freinent une plus grande considération féministe des enjeux environnementaux. Cette recherche qualitative utilise deux types de matériaux : 1) l'analyse de sources documentaires ayant soutenu les percées et références à l'écologie et à l'écoféminisme lors des Marches mondiales des femmes (MMF) et des États Généraux de l'action et de l'analyse féministes (EG) ont servi d'appui à la compréhension conceptuelle et à la progression de ce courant; 2) treize entretiens semi-dirigés ont permis d'appréhender le rapport que des militantes/travailleuses actives au sein d'organisations nationales du mouvement des femmes entretiennent à l'égard de l'urgence écologique et de l'écoféminisme. Cette étude identifie notamment qu'une problématisation féministe des enjeux écologiques semble plus ou moins maitrisée. Ainsi, au nombre des enjeux, il ressort la nécessité d'une articulation écoféministe enracinée à des expériences québécoises. En définitive, à la suite de Rochette et al. (2013) ayant relevé des obstacles à la convergence des luttes, ce mémoire apporte des précisions et une compréhension située du rapport de militantes-travailleuses féministes à l'égard de l'urgence écologique.

Le soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a permis la réalisation de cette étude.

Mots-clés : Écoféminisme, féminisme matérialiste, Marche mondiale des femmes, mouvement des femmes, division sexuelle du travail, éthique féministe du care.

LISTE DES ACRONYMES

AQOCI: Association québécoise des organismes de coopération internationale

ASI : Actions de Solidarité internationale

ATTAC: Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux

Citoyens

CDÉACF: Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition

féminine

ÉG: États généraux de l'action et de l'analyse féministes

FFQ: Fédération des femmes du Québec

IREF: Institut de recherches et d'études féministes

MEPACQ: Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

MFQ: Mouvement des femmes québécois

MMF: Marche mondiale des femmes

RQ-ACA: Réseau québécois de l'action communautaire autonome

RQASF: Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

ZLÉA: Zone de libre-échange des Amériques

INTRODUCTION

Au Québec, la mise en relation des questions écologistes et féministes surgit de manière explicite dans le cadre du colloque « Écologie, femme et politique ; la nouvelle pensée féministe écologiste » organisé en 1990 par le groupe Les Ami-e-s de la Terre (Casselot, 2017). Le Forum de 1992, « Pour un Québec féminin pluriel », s'attardera également à porter une analyse féministe du développement durable. Ces réflexions seront faiblement réinvesties au sein du mouvement des femmes avant les années 2000, si ce n'est qu'au cours de cette période, deux organisations situant leur mission à l'intersection de ces luttes seront fondées⁴.

Sous l'impulsion des rendez-vous ponctuels des grandes marches mondiales des femmes (2000, 2005, 2010 et 2015), des considérations écologiques se tailleront graduellement une place d'importance. Une approche écoféministe sera mise en évidence dans le cadre du rendez-vous de 2015, quand le mouvement des femmes du Québec appelle à l'action en faisant les liens entre l'oppression des femmes et l'exploitation de l'environnement par le slogan « Libérons nos corps, notre terre et nos territoires ».

⁴ Action cancer du sein et le Réseau des femmes en environnement, créés respectivement en 1992 et 2000, ont pour mission de soutenir la réflexion et la prise en compte de la participation des femmes sur les enjeux d'environnement, notamment en matière de santé.

De manière ponctuelle, des demandes éco-féministes⁵ et des luttes conjointes entre féministes et écologistes s'observent contre l'industrie extractiviste (CQMMF, 2015d) sans pour autant que l'on puisse annoncer une convergence des luttes (Rochette *et al*, 2013). Des actions en matière d'environnement sont également menées par le mouvement des femmes lorsqu'il est question de l'interaction de substances toxiques sur la santé des femmes⁶.

En 2011, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) annonce une démarche d'États généraux devant permettre au mouvement des femmes de faire le bilan de ses luttes et de redéfinir son projet de société. En 2013, les États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) appellent à un « tournant éco-féministe de l'économie »⁷ et à un élargissement des cadres d'action et de l'analyse macroéconomique de l'égalité.

Cette vision « éco-féministe » pourrait se définir comme l'alliance stratégique entre la conception égalitaire de la société féministe et la nécessaire révolution économique environnementale. Elle pose le féminisme et l'écologie comme les vecteurs de transition vers une nouvelle économie s'inscrivant dans une société créative, égalitaire, vivable et durable une vision féministe de l'économie permettrait d'allier le développement social et humain à la nécessité de changer les modes de vie pour un bien-être collectif. (FFQ, 2013, p. 46)

⁵ Nous utilisons ici le trait d'union afin de distinguer l'écoféminisme comme courant théorique de pensée, d'un féminisme écologique où des groupes de femmes se préoccupent d'enjeux environnementaux.

 $^{^6}$ Quatre-vingt-deux groupes signataires demandent une réforme de la Loi canadienne de l'environnement.

⁷ Tel qu'écrit dans FFQ (2013).

S'ensuivra deux avis économiques (2014, 2015-2016) émis par des regroupements nationaux qui cibleront le Plan Nord et sa stratégie extractiviste du développement⁸. En marge de ces productions, la perspective écoféministe semble marginale et peu mobilisée par le mouvement des femmes au Québec (MFQ), tant sur le plan théorique (Casselot, 2015) que par les organisations qui s'en réclament (Rochette et al., 2013). Au moment d'écrire ce projet, quatre organisations provinciales ont signé la Déclaration pour une justice climatique féministe de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI); sous l'égide du mouvement citoyen de « La planète s'invite au parlement », l'R des centres de femmes du Québec (regroupement provincial des centres de femmes) invoque l'injustice sexiste de la crise climatique pour appeler à la grève⁹; enfin, la plateforme électorale fédérale de la coalition féministe du G13 demande une analyse différenciée selon les sexes sur la mesure des impacts des changements climatiques. Puisque le prochain rendez-vous de la Marche mondiale des femmes en 2020 intégrera à ses axes fondateurs de la lutte à la pauvreté et à la violence, ceux de l'environnement et des migrations, le contexte sera propice à l'étude des modalités selon lesquelles la crise écologique et la transformation des rapports sociaux de sexe sont mises en relation.

Notre questionnement se présente ainsi : comment expliquer la difficile construction d'un mouvement écoféministe au Québec ? Quelle importance est accordée à l'écologie et à l'écoféminisme dans les regroupements nationaux ayant pris part, à divers degrés, aux mobilisations de la MMF et aux ÉG ? Quels sont les enjeux relatifs à la prise en compte

_

⁸ En 2014, l'avis pré budgétaire de la Coalition féministe des groupes nationaux, le Groupe des 13, questionnait le Plan Nord et s'opposait à un développement extractiviste. Ce qui sera poursuivi au sein d'un mémoire conjoint de la FFQ, du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) et du Réseau des Tables régionales des groupes de femmes, Projet de Loi 28, visant l'équilibre budgétaire, en 2015-2016. En 2018, l'avis pré budgétaire du G13 ne fait aucune mention des stratégies de développement économique du gouvernement.

⁹ Des vignettes réfèrent notamment à Simone de Beauvoir, Silivia Federici et Vandana Shiva. https://www.facebook.com/LRdesCentresDeFemmesQc/photos/a.131946610208294/245592680781 0251/?type=3&theater

d'une dimension écologique au sein des discours des groupes féministes provinciaux ? En somme, qu'est-ce qui résiste au tournant écoféministe à l'intérieur du mouvement ?

Cette étude cherche (1) à cerner les enjeux d'une plus grande intégration de l'écologie au sein des analyses et des discours des groupes de femmes et (2) à identifier les facteurs qui interviennent dans la prise en compte de l'écoféminisme.

Considérant les critiques dont fait l'objet l'écoféminisme (Agarwal, 1998; Burgart Goutal, 2017; Casselot et Lefebvre-Faucher, 2017; Falquet, 2002; Sargisson, 2001), l'absence d'un corpus empirique susceptible d'exemplifier le rapport des Québécoises aux enjeux environnementaux (Rochette *et al.*, 2013) et le processus de politisation de l'urgence écologique (Di Chiro, 2014), d'une part, nous postulons que la prise en compte d'une perspective écologique pose des enjeux épistémologiques. D'autre part, nous suggérons qu'une marginalisation persistante du courant du féminisme matérialiste dans la théorie critique (Bidet-Mordrel *et al.*, 2016), conjuguée à l'individualisation des solutions aux changements climatiques (Gramme, 2016), et un cadrage public monopolisé par les experts scientifiques (Comby, 2015; Di Chiro, 2014; Rochette *et al.*, 2013) aient freiné la politisation féministe des luttes écologiques.

En vertu de l'engagement des ÉG à prendre un « tournant éco-féministe de l'économie », nous mobiliserons les théories des féminismes matérialistes (Bidet-Mordrel *et al.*, 2016; Galerand, 2009), de l'écoféminisme politique et économique (Mies 1998; Salleh, 1997) de même que de l'environnementalisme féministe de Bina Agarwal (1998), pour qui la dichotomie humain/nature est historiquement située et se conçoit comme un dispositif du capitalisme, du patriarcat et du colonialisme. Cette recherche qualitative utilise deux types de matériaux: 1) l'analyse de sources documentaires ayant soutenu les percées et références à l'écologie et à l'écoféminisme lors des Marches mondiales des femmes (MMF) et des ÉG (outils éducatifs, rapport, cahier de participantes) ont servi d'appui à la compréhension conceptuelle et à la progression de ce courant; 2) treize entretiens semi-

dirigés ont permis d'appréhender le rapport que des militantes/travailleuses actives au sein d'organisations nationales du mouvement des femmes entretiennent à l'égard de l'urgence écologique et de l'écoféminisme. Nous avons interrogé des militantes-travailleuses ayant pris part aux actions de la Marche mondiale des femmes de 2005 à 2020 ou aux ÉG. Le recrutement a été effectué par la sollicitation ciblée d'actrices clefs (+/- 6) (Pires, 1997) et le recrutement volontaire de militantes-travailleuses du mouvement des femmes (+/- 6) ayant pris part aux MMF ou aux ÉG.

À la suite de Rochette *et al.* (2013), ayant relevé des obstacles à la convergence des luttes, cette enquête précise davantage les enjeux et les obstacles liés à l'intégration de la question écologique au sein du mouvement des femmes du Québec et, en cela, elle offre des leviers d'action pour les groupes et une contribution à la sociologie de l'environnement. Sur le plan des études féministes, cette recherche apporte une compréhension située du rapport des militantes-travailleuses féministes à l'égard de l'urgence écologique et des pistes de réflexion quant au potentiel politique de l'écoféminisme.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Afin d'approfondir ce que suppose le développement d'une orientation écoféministe de l'économie énoncée lors des ÉG, la présente recension propose un survol des contributions ayant alimenté le courant de l'écoféminisme. Nous présenterons brièvement les liens entre l'écoféminisme, l'économie féministe et l'économie écologique féministe. Pour conclure, nous reprendrons les principales critiques formulées à l'endroit de l'écoféminisme.

1.1 L'écoféminisme, sa genèse

Mouvement pluriel ayant pris naissance dans la foulée des luttes féministes, pacifistes et écologiques antinucléaires, entre les années 70 et 80, les écoféministes résistent contre les risques de la destruction de la vie (Casselot et Lefebvre-Faucher, 2017 ; Gandon, 2009 ; Gay, 2017 ; Mies et Shiva, 1998). En France, aux États-Unis et en Angleterre, dans des contextes culturels et politiques distincts, l'histoire des liens entre le féminisme et l'écologie surgit, d'une part, au cours de la guerre froide et de l'expansion des armes nucléaires, et d'autre part, dans l'effervescence des mouvements de libération des femmes, des mouvements pacifistes et du mouvement environnementaliste.

Aux États-Unis, la catastrophe nucléaire de Three Mile Island a été le point de départ d'une action écoféministe concertée. La conférence « Women and Life on Earth : Ecofeminism in

the '80's », où 800 militantes et universitaires états-uniennes explorent les possibilités de l'intersectionnalité de l'écologie et du féminisme (Merchant, 1981; Mies et Shiva, 1998; Thompson, 2006), sera la fondatrice de cette mouvance. En Angleterre, à la même époque, des femmes créent une cellule d'action « Women and Life on Earth » et tiennent un campement devant la base nucléaire de Greenham pour dénoncer la logique guerrière (Casselot, 2010).

L'écoféminisme regroupe une diversité d'expressions et de propositions théoriques, philosophiques et théologiques (Cook, 2016). Des apports philosophiques sur la dégradation de la « métaphore femme-nature » côtoient autant des propositions visant une revalorisation d'une expérience corporelle distincte que des contributions spirituelles (Gramme, 2016). Casselot propose de penser l'écoféminisme comme « l'ensemble des pratiques et théories féministes analysant les liens historiques, politiques, éthiques et symboliques entre l'oppression des femmes et l'oppression de la nature » (2015, p. 1). Salleh propose quant à elle de préciser cette conception en accordant une primauté aux actions de la manière suivante : « ce terme (écoféministe) s'applique à un homme ou à une femme dont les actions politiques défendent la thèse selon laquelle la domination de la nature et celle des femmes sont interconnectées » (2016, p. 352).

En somme, selon des approches différentes, le dénominateur commun se reconnaît dans la recherche des voies de connexion entre environnementalismes et féminismes. L'objet central de la critique écoféministe porte sur la construction et l'instrumentalisation de l'association Femme-Nature au service de l'idéologie patriarcale.

Ecofeminism is a Movement that makes connections between environmentalisms and feminisms; more precisely, it articulates the theory that the ideologies that authorize injustices based on gender, race and class are related to the ideologies that sanction the exploitation and degradation of the environment. (Sturgeon, 1997, p. 3)

Sur le plan théorique, les philosophes Val Plumwood et Carolyn Merchant ont nourri ce courant. On reconnaît l'apport théorique de Merchant (Casselot et Lefebvre-Faucher, 2017; Haché, 2016; Thompson, 2006; Warren, 1998) par son ouvrage historique, *The Death of Nature. Women, Ecology and the Scientific Revolution* (1980). Considéré comme l'un des textes fondateurs de l'écoféminisme états-unien, cet ouvrage retrace le parcours des femmes en environnement, du 18^e siècle aux années 1980. Elle rappelle ainsi l'impressionnante participation des femmes au mouvement antinucléaire et les retombées de cette lutte à la structuration de demandes pour l'utilisation de technologies énergétiques respectueuses des écosystèmes. Elle souligne que la bataille de l'association du Love Canal à New York aurait joué un rôle critique dans la conscientisation populaire à l'égard des déchets dangereux et de leurs effets particuliers sur la santé des femmes et des enfants. « Love Canal is the story of how lower middle-class women who had never been environmental activist became politicized by the life and death issues directly affecting their children and their homes » (Merchant, 1981, p. 38).

Cet ouvrage fait la démonstration du processus historique par lequel l'utilisation des métaphores féminines pour parler de la nature et, inversement, des allégories de la nature pour discourir des femmes aurait contribué à justifier leurs dominations respectives (Thompson, 2006; Warren, 1998).

Le dualisme inhérent à la philosophie occidentale expliquerait ce processus. Val Plumwood, Vandana Shiva et Maria Mies (Mies et Shiva, 1998; Plumwood, 2012; Raid, 2015) arguent que la raison moderne des Lumières, fondée sur une série de mises en opposition, contribuerait à structurer les cadres normatifs ayant influencé l'interprétation scientifique. Philosophe australienne et militante, Val Plumwood (2012) propose une catégorisation des épistémès de l'écoféminisme selon trois angles de problématisation: le dualisme de la pensée, le mécanisme scientifique et la différence sexuelle comme foyer de rapports différents à la nature.

1.1.1 Le dualisme de la pensée et sa hiérarchisation intrinsèque

Ce courant met en cause la hiérarchisation induite par le dualisme de la pensée occidentale dont on attribue les racines à la philosophie classique. Défenderesse de cette option, Plumwood (Plumwood, 2012; Raid, 2015) puise ainsi aux travaux de la théologienne Radford Ruether pour situer le passage d'une conception ancienne associant la nature comme sphère de révélation des forces divines¹⁰ à un courant philosophique instituant une rupture entre la nature et l'esprit. Le rationalisme aurait ainsi contribué à asseoir une hiérarchie entre les choses de l'esprit et la raison, et le rapport au corps et à l'expérience matérielle de l'existence. Selon Ruether, cette césure esprit-nature s'observerait socialement dans les rapports de classe et de sexe, où les femmes, les esclaves et les classes pauvres seraient associés aux réalités inférieures propres aux corps-nature, alors que les classes dirigeantes et masculines seraient identifiées à la transcendance de l'esprit. Plumwood propose que le dualisme de la raison occidentale ait entraîné une gestion des ressources déterminée par les personnes les moins affectées par leur raréfaction et la pollution (Gramme, 2016).

1.1.2 La critique du mécanisme scientifique de Carolyn Merchant

Comme second axe de problématisation, Plumwood associe les travaux de Merchant (1981) à ce courant critique d'une vision mécaniste des sciences donnant à concevoir la nature comme une chose inerte et manipulable. Elle rappelle que la thèse de Merchant situe la révolution scientifique comme le passage historique d'un rapport à la nature pensée comme un milieu de vie, remplacé, sous l'élan du développement des sciences et du capitalisme, par une chosification de la nature qui aurait donné lieu à une recherche de prédiction et de

¹⁰ « an autonomous sphere of God's dominance and the revelation of divine power and glory" Ruether cité dans Plumwood, 2012, p. 121)

maitrise de ses lois. Merchant avance également que la conceptualisation symbolique associant la nature à des représentations de la féminité aurait contribué à cette recherche de contrôle de ses « désordres ». Or, pour Plumwood, la révolution scientifique défendue par Merchant prend sa source dans le rôle fondamental du dualisme de la pensée qui aurait ses origines bien avant la démonstration historique qu'en fait Merchant.

1.1.3 La perspective des différences sexuelles comme foyer d'une autre conscience

Selon ce courant, un rapport différencié à la nature s'expliquerait par une expérience corporelle distincte. La possibilité de la maternité abriterait une conscience de la continuité et un facteur déterminant d'un rapport à la nature qui soit plus respectueux. Il ne s'agirait pas de s'en tenir à une explication biologique, mais de saisir que l'expérience de différents corps et de la socialisation serait déterminante dans la formation des genres et des rapports à la nature (Plumwood, 2012).

Pour Plumwood, cette rhétorique d'une psyché distincte et celle d'un dualisme de la pensée sont interreliées, puisque ces différences d'expériences sont aussi perçues comme des composantes de la dynamique dualiste corps-esprit et humain-nature. Cependant, cet argument de la différence n'expliquerait pas la hiérarchisation de la valeur accordée à la différence.

En somme, que la domination des femmes et de la nature trouve sa source dans une critique de la raison moderne, celle du développement des sciences ou encore d'une expérience corporelle de la maternité, ces avenues explicatives posent toutes l'enjeu d'un rapport binaire à la nature et formulent, à des degrés divers, une critique de l'androcentrisme des sciences et de la culture. Si la perspective essentialiste de certaines contributions alimente les débats théoriques, Casselot invite à embrasser ses propositions comme autant de conceptions culturelles valables et diverses de l'idée de nature et des

rapports humain-nature : « plusieurs cultures et religions s'appuient sur des éléments essentialistes dans leurs cosmogonies et représentations du monde. La construction d'une pensée écoféministe ne peut exclure ces représentations sans se refermer sur un biais occidentalocentriste » (Casselot, 2010, p. 28).

L'écoféminisme appelle à une déconstruction et à un dépassement du dualisme de notre conception du monde naturel (Casselot, 2015; Mies et Shiva, 1998; Plumwood, 2012; Salleh, 2016). Il s'agirait donc, pour les écoféministes, de trouver une autre dialectique entre le corps et l'esprit (Gandon, 2009), et d'explorer la piste d'un déplacement épistémologique plus écosystémique qu'androcentré et anthropocentré.

1.1.3.1 Du rapport à la nature

Partant de là, l'idée de nature n'est pas une donnée universelle et intemporelle, mais un terrain de lutte où plusieurs visions s'affrontent et conditionnent les cadres d'action (Di Chiro, cité par Haché, 2016; Larrère, 2015). Cette approche suppose des conceptions culturellement et géographiquement situées et une diversité de rapports à l'environnement. Témoignant de la perspective de femmes indiennes, Vandana Shiva défend le caractère sacré du vivant pour celles qui luttent pour les conditions de leur survie.

Elles respectent et célèbrent le caractère sacré de la terre et s'opposent à sa transformation en matières premières mortes pour l'industrialisme et la production de marchandises. Il en découle donc qu'elles respectent aussi, à la fois la diversité et les limites de la nature qui ne peut être violée si elles veulent survivre. C'est ce type de matérialisme, ce type d'immanence ancré dans la production de subsistance quotidienne de la plupart des femmes du monde qui est à la base de notre position écoféministe [notre accentuation] » (Mies et Shiva, 1998, p. 33).

Pour les écoféministes, il importe de considérer de manière plus organique et subjective l'interrelation et l'interdépendance des divers éléments du monde (nature, êtres humains et

non humains) et de revisiter les conceptions d'une idée de nature extérieure à la société. Di Chiro (cité par Haché, 2016, p. 50) soumet l'idée de nature comprise comme

une communauté, humaine et non humaine, n'exceptant personne au-dessus d'elle ni ne réduisant personne à une version naturalisée de cette dernière, dont il s'agit de prendre soin quotidiennement, parce que c'est une question de vie ou de mort pour les tout.e.s les habitant.e.s de cette communauté.

1.1.4 Le care et l'éthique environnementale

L'écoféminisme propose une éthique environnementale rejoignant ainsi celle du *care* où le souci de l'autre inclut la nature. La démonstration historique du rapport des femmes à l'environnement (Merchant, 1981) répertorie des apports scientifiques critiques (p. ex., Ellen Swallow [1892] et Rachel Carlson [1962]) de même que des mouvements de protestation¹¹, où le souci pour la planète et les générations futures est central et constitue le moteur d'action.

Ecologists and feminists alike will therefore assign value to all parts of the humannature system and take care to examine the long and short range consequences of decisions affecting an individual, group, or species. In case of ethical conflicts each case must be discussed from the perspective of the interconnectedness of all parts and the good of the whole. (Merchant, 1981, p. 10)

La centralité de la relation à l'environnement et cette vision d'interdépendance n'est pas sans rappeler la définition du *care* de Fischer et Tronto :

¹¹ Le cas de la bataille du Love Canal constitue un référent canonique américain de ce rapport au monde où s'exprime une voix politique du souci de l'autre. « *Love Canal is the story of how lower middle-class women who had never been environmental activist became politicized by the life and death issues directly affecting their children and their homes* » (Merchant, 1981, p. 38).

une activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer « notre monde » de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités (*selves*) et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage complexe qui soutient la vie. (Fischer et Tronto, 1990, cité dans Bourgault et Perreault, 2015, p. 9)

Ce travail de maintenance et de réparation du monde est, comme le soulignent Salleh (2010, cité dans Blanchard, 2017) et Larrère (2012), un travail de protection déjà à l'œuvre, principalement dévolu aux femmes et invisibilisé. Conséquemment, le travail de soins ayant trait aux activités de maintenance de la vie quotidienne, comme la production alimentaire, l'accès à l'eau, les soins aux animaux et aux personnes vulnérables (enfants, aînées, malades), l'entretien ménager, la gestion des déchets, la protection de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité, doit être fondamentalement interprété comme un travail de changement environnemental et vice versa (Di Chiro, 2019).

Ainsi, l'écoféminisme suppose une éthique environnementale à l'égard d'une « nature matérielle dont nous faisons partie, avec laquelle nous sommes en relations d'interdépendance, et dont nous sommes à la fois responsables et agents de transformation » (Laugier, 2015, p. 148). Forte des contributions féministes des femmes du Sud, où une économie de subsistance dévoile rapidement les liens entre dégradation environnementale et survie, la prise de conscience des féministes du Nord a enrichi le développement des éthiques féministes du *care* et changé les relations entre le féminisme et l'environnement (Mies et Shiva, 1998 ; Laugier *et al.*, 2015).

1.1.5 Tout enjeu environnemental en est un de reproduction sociale

Selon différentes dénominations, les perspectives écoféministes font des soins à l'égard des processus biophysiques de régénération des humains et des non humains l'enjeu par excellence de la reproduction sociale des sociétés (perspective de subsistance de Mies et

Shiva [1998]; perspective de régénération de Salleh [1997], Di Chiro [2008] et Haché [2016]). La reproduction est comprise au sens large « ... de l'ensemble des conditions sociales, économiques, biologiques, culturelles, politiques ou encore affectives nécessaires à la création et à l'entretien des communautés humaines et non humaines » (Di Chiro, 2008, cité dans Hachée, 2016, p. 25).

Ainsi, toutes les batailles pour la santé et le soutien des écosystèmes desquels dépendent des communautés humaines et non humaines sont celles qui assurent la reproduction sociale (Di Chiro, 2008p.285).

Les tâches et les activités ayant trait aux activités quotidiennes du maintien de la vie constituent la question écologique cardinale (Mies et Shiva, 1998; Salleh, 1997). À ce titre, Salleh (1997) dénonce la hiérarchisation qui réduit les activités dites de reproduction dévolues aux femmes comme une condition de production plutôt que comme une pratique d'oppression. Elle propose de « redéfinir ce qu'on appelle le travail reproductif (reproductive labor), qui incombe le plus souvent aux femmes, et sa relation au capital. » (Thomas, 2018, paragraphe 6). Suivant ces autrices, Di Chiro (2019) conçoit qu'un réel souci pour le climat exige de repenser l'idée même de subsistance comme un mode de vie. Non pas à atteindre, en vertu des promesses de la transition énergétique, mais fondée selon les principes incarnés de relations humain-nature interdépendantes, socialement justes, respectueuses de la terre et du climat.

Mies et Shiva (1998) défendent une perspective de subsistance pour revisiter nos conceptions de liberté et d'émancipation en prenant acte d'une planète limitée. « La liberté à l'intérieur du domaine de la nécessité peut être universalisée pour tout le monde ; la liberté en échappant à la nécessité n'est accessible qu'à quelques-uns » (p. 20).

Elles formulent en cela une critique de ce qu'elles identifient comme les solutions colonialistes du Nord au regard de la dégradation environnementale et de la globalisation

de la pauvreté. Ainsi, toute tentative d'intégration des populations marginalisées au sein de l'économie de marché en tant que producteurs de l'économie verte, contribue à maintenir les cadres d'un modèle capitaliste-patriarcal et colonial du développement, sans le remettre en question. La perspective de subsistance comprend le travail de production et de préservation de la vie, pour une grande partie invisible et à l'ombre de l'économie de marché, et constitue la condition première de la survie des populations. Centrer l'organisation sociale autour d'une telle approche suppose de revenir à des échelles régionales d'organisations économiques, fondées sur les principes d'autonomie, d'autosuffisance, de participation démocratique, d'équité sociale et de coopération.

1.1.6 Des apports matérialistes de Salleh, Mies et Agarwal

1.1.6.1 Salleh et le matérialisme incarné

Dans Ecofeminism as Politics: Nature, Marx and the Postmodern (1997), Salleh insiste sur la reconnaissance du travail produit par les femmes, les peuples autochtones et les paysans. Leur travail de soins à l'égard des processus biophysiques nécessaires à la régénération est minimisé par le système économique et social dominant. Elle défend que l'objet central des politiques économiques et sociales soit cadré par l'expérience de ces populations, dont le travail implique la reproduction de processus naturels (Blanchard, 2017). Elle propose les concepts de matérialisme incarné, de travailleurs méta-industriels, de dette sociale, de dette incarnée et de dette écologique pour revisiter les rapports socioéconomiques. Son matérialisme incarné vise donc à reconnaître que l'oppression comporte une dimension incarnée, qu'il faut d'abord observer à partir de la pratique pour revisiter le travail de reproduction sociale réalisé par les femmes en considérant la matérialité des corps. Elle élargit le travail de reproduction en incluant le travail de soins et de préservation des processus écologiques réalisés par les paysans et les populations du Sud qu'elle propose d'associer à l'ensemble des travailleurs méta-industriels.

Critique des courants postmodernes auxquels elle reproche un accent trop important mis sur les discours et les processus cognitifs individualistes, elle promeut une prise en compte des répercussions physiques et corporelles du système capitaliste, patriarcal et colonial (Thomas, 2018). Sa défense d'un matérialisme incarné propose de réorganiser la vie sociale autour de la logique de la régénération.

Cette dernière [logique de régénération] accorderait plus de valeur au bien-être humain qu'à la compétition égoïste, à l'industrie et à la guerre, et placerait l'intégrité de l'écosystème avant l'accumulation. C'est justement ce que j'appelle un « matérialisme incarné », qui cherche à refonder la pensée et l'action de la gauche en remettant sur le devant de la scène notre origine humaine en tant que nature. (Salleh, 2010, cité dans Blanchard, 2017, p.40)

1.1.6.2 Maria Mies et la mondialisation des ménagères

Se référant à la démonstration historique de Carolyn Merchant et à sa thèse d'une révolution scientifique dominatrice des femmes et de la nature (Merchant, 2006), Maria Mies conçoit que c'est dans l'accumulation du capital et la logique de la croissance que se trouve la source principale de la subordination des femmes et de l'exploitation de la nature. Dans son ouvrage abondamment cité, *Patriarchy and Accumulation on a World Scale : Women in the International Division of Labour,* elle porte un regard des deux côtés du globe, sur l'internationalisation d'une division du travail qui, indépendamment des régimes politiques, concoure à ce que les femmes soient d'abord et avant tout des ménagères (Khankhoje, 1986; Léveillé, 1988). « *The construction of woman as mother, wife and housewife was the trick by which 50 per cent of human labour was defined as a free resource. It was female labour.* » (Mies, 1998 p.9). Ainsi, elle offre une analyse historique de l'échelle internationale des liens entre le travail de reproduction sociale et l'accumulation (Falquet, 2016).

Elle compare le processus de subordination des femmes et celui des politiques d'exploitation coloniale des territoires. Rappelant les travaux de Federici (2004)¹², elle évoque le processus de violence par lequel les femmes et les pays non occidentaux sont « confinés à la "nature", transformés en "colonies" en vue d'être exploités par l'Homme Blanc au nom de l'accumulation du capital, du progrès et de la civilisation » (Léveillé, 1988, p. 150) Ainsi, elle avance que l'accumulation primitive du capital repose sur l'exploitation, précède historiquement l'avènement du capitalisme et en constitue une condition de possibilité. Une idée également reprise par Nancy Fraser (2016) dans *Contradictions of capital and care*.

[...] violence was also the means by which foreign lands had been conquered, subordinated and colonized by early European capitalists. Without this colonization, without the pillage and plunder of lands and people in Asia, Africa and South and Central America, without the slavery of modern times, capitalism would not have got off the ground. (Mies, 1998, p. 9)

L'utopie de Mies (1998) est celle d'un affranchissement des diktats de l'accumulation. Elle en appelle à l'abolition de la division sexuelle du travail et à une transition basée sur une reconceptualisation du travail, cette dernière devant être orientée vers la production de la vie. Face à la globalisation, elle oppose plus d'autarcie afin d'assurer à chacun des pays l'autonomie de la réponse aux besoins économiques de subsistance, en commençant par l'autosuffisance alimentaire.

¹² Dans *Caliban et la sorcière*, Sylvia Federici (2004) rappelle que la transition des régimes féodaux vers le développement du capitalisme s'est faite dans un contexte général de rapports de forces, marquant les rapports de classes tout autant que celui d'une hiérarchie des genres. Par le biais de l'expropriation terrienne, les classes dominantes ont cherché à concentrer le capital et la force de travail de travailleurs et ont contribué à l'instauration d'une séparation entre les travailleurs et les moyens de production. Ce processus d'accumulation primitive a jeté les fondements historiques et structurels du développement capitaliste où l'économie de subsistance, propre à une structure sociale fondée sur les communaux, a été remplacée par une économie marchande.

It would require a new concept of work... Such a concept would have to lead to the abolition of the present sexual division of labour, as well as the international division of labour. It would have to be based on an alternative economy, an economy which would not be based on exploitation of nature, women and colonies, but would attempt to be self-sufficient to a large extent. A first step towards such autarky and the regaining of control over our lives and bodies could be a consumer liberation movement, started by women in the overdeveloped classes and countries. Such a movement, combined with a production liberation movement in underdeveloped countries and classes, could go a long way towards women's liberation in a global context. (Mies, 1998, p. 4-5)

Ariel Salleh et Maria Mies problématisent la dévaluation du travail des femmes et des écosystèmes selon des impératifs économiques et politiques d'accumulation et une croissance orchestrée par une dynamique de pouvoir genrée. L'imbrication du capitalisme, du patriarcat, de l'impérialisme et du colonialisme qui concourent à l'appropriation des corps, des territoires et de la nature serait une condition de possibilité de l'accumulation du capital (Salleh, 2010, cité dans Blanchard, 2017) et un obstacle au respect de l'intégrité des femmes et de leur égalité. Toutes deux en appellent à une reconceptualisation du concept de travail en partant des rythmes temporels biophysiques de la reproduction de la vie.

Rappelant l'idée du « corps machine à produire » de Guillaumin, Salleh et Mies invitent toutes deux à prendre en compte la dimension corporelle dans la re-conceptualisation du travail et des relations économiques et politiques, ce à quoi le concept de dette incarnée (Salleh) vient servir. Par les principes de régénération (Salleh) ou celui d'un travail conceptualisé selon la production de la vie (Mies), elles proposent toutes deux de puiser à même l'expérience du corps, celui des femmes en particulier, pour repenser les conditions matérielles des relations économiques et politiques des rapports sociaux.

1.1.6.3 Bina Agarwal et l'environnementalisme féministe

Les travaux de l'économiste indienne Bina Agarwal (1998) ont notamment porté sur la gestion environnementale des ressources économiques de subsistance (la forêt) et les inégalités structurelles contribuant à la pauvreté des femmes. Elle s'est intéressée aux pratiques de gestion de la forêt mises en œuvre par des associations de protection au sein de communautés paysannes indiennes où le bois est le principal combustible. Elle a comparé les associations étatiques de protection de la ressource à celles portées par les initiatives communautaires, en y intégrant une lecture différenciée selon les sexes. Ses travaux ont démontré que la participation inégale des femmes, voire dans certains cas leur exclusion au sein de ces organisations, avait des effets sur le quotidien des femmes à la fois dans leurs tâches domestiques et au sein des dynamiques de pouvoir des ménages. Ses observations ont permis de révéler un ensemble de contraintes limitant la participation formelle des femmes au sein de ces associations ; la division sexuelle du travail et le biais masculin des normes organisationnelles arrivant en première instance. Elle conçoit ainsi que la protection de l'environnement est d'abord et avant tout cadrée par les conditions matérielles d'existence, une dépendance quotidienne aux ressources de la nature pour la subsistance et les outils politiques, économiques et sociaux nécessaires à la prise en compte de ces conditions.

En vertu de ses travaux, elle s'identifie davantage à un environnementalisme féministe qu'à l'écoféminisme. Selon sa perspective, une approche féministe de l'environnement réclame des changements sur le plan des représentations des rapports de genre, mais également sur le plan de la division sexuelle du travail et d'une égale participation aux espaces politiques. Cette approche réclame certes une transformation de la représentation de la nature, mais tient compte des conditions matérielles économiques et institutionnelles qui déterminent les rapports entre l'humain et la nature (Agarwal, 1998). Pour ces raisons, Agarwal s'inscrit en faux contre l'écoféminisme auquel elle reproche son romantisme et sa seule face idéologique. Référant aux travaux de Carolyne Merchant et de sa compatriote indienne

Vandana Shiva, elle conteste les failles de leur démonstration historique. Situant la révolution scientifique comme le point de bascule d'un rapport d'exploitation de la nature et des femmes, Agarwal déplore une faible contextualisation de cette thèse et l'omission du rôle des institutions dans le changement des pratiques et des relations sociales invoquées. Pour Agarwal, cette thèse contrevient à la prise en compte d'une conjonction de plusieurs contraintes institutionnelles et sociales qui expliqueraient à la fois le rapport spécifique des femmes à la nature, causé par la division sexuelle du travail, et par conséquent, leur faible rôle dans la formulation des lois pour les ressources naturelles. Elle se questionne sur le fait que Merchant et Shiva semblent percevoir une possible convergence des mouvements environnementaux et féministes en occultant en leur sein des rapports sociaux de sexe hiérarchiques et des visions d'égalité pouvant différer. Enfin, elle reproche à l'écoféminisme la trop grande place accordée à l'agentivité des femmes pour faire advenir les changements. Bien qu'elle reconnaisse que l'ouvrage conjoint de Maria Mies et Vandana Shiva appelle à un changement de la division sexuelle du travail, elle met en doute des propositions transformatrices ciblant et valorisant une économie de subsistance. Des propositions qui portent avec elles le risque de confier aux femmes un travail incessant et sous-évalué. En somme, elle déplore la faible considération des écoféministes à l'égard des processus qui interviennent dans les rapports différenciés envers la nature et considère que le contexte des crises écologiques appelle des changements fondamentaux dans les rapports sociaux de sexe, notamment sur les plans de la division sexuelle du travail, de la propriété et des pouvoirs politiques (Agarwal, 1998).

1.1.7 Les critiques de l'écoféminisme

La variété des déclinaisons pratiques et théoriques de l'écoféminisme aurait pour effet de nourrir la controverse (Burgart Goutal, 2017 ; Casselot et Lefebvre-Faucher, 2017).

De fait, on trouvera au sein de l'écoféminisme une diversité d'analyses des rapports entre l'humain et la nature. Pour Falquet (2002), l'historicisation des liens entre les humains et la nature formulée par les écoféministes ouvre sur trois attitudes possibles. D'une part, il s'agirait de rompre ce lien historique humain-nature comme une condition préalable de la libération des femmes, comme l'avance Plumwood (2012) dans sa critique de la raison moderne. Une autre attitude serait celle d'entretenir un lien historique précapitaliste afin de renforcer le rôle des femmes soignantes de la terre. Enfin, il resterait à développer une stratégie politique pour renouveler le rapport culturel et politique envers les femmes et la nature. Pour Falquet (2002), la seconde avenue, soit celle visant à cultiver et à faire reconnaître le rôle spécifique des femmes aux soins de la terre, est le plus souvent essentialiste et conservatrice, et jugée comme la plus à risque de signifier un recul pour les femmes (Falquet, 2002 ; MacGregor, 2010).

Les accusations les plus récurrentes à l'égard de l'écoféminisme concernent son universalisme (Agarwal, 1998; Thompson, 2006), son essentialisme (Agarwal, 1998; Burgat Goutal, 2017; Falquet, 2002; MacGregor, 2010; Sargisson, 2001; Thompson, 2006), son conservatisme et sa dépolitisation (Burgart Goutal, 2017; MacGregor, 2010). Relevons que ces accusations sont souvent interreliées. Elles sont principalement associées aux propositions écoféministes mobilisant des références à la spiritualité et proposant un rapport humain-nature rappelant la fonction biologique de la maternité comme un processus central d'une re-conception écoféministe du travail. Or, comme le souligne Casselot (2010), certaines écoféministes essentialistes revendiquent un retour à l'expérience du corps comme « une force tandis que d'autres écoféministes "matérialistes" rejettent l'essentialisme parce qu'il constitue, à leur avis, l'élément justifiant l'oppression historique du patriarcat sur les femmes » (p. 28).

La tangente essentialiste au sein de l'écoféminisme en constitue son aspect le plus rébarbatif. Les arguments de la différence, d'une nature féminine et masculine inscrite par certaines autrices dans une conception biopsychologique, ont pu renforcer les stéréotypes de genre et maintenir l'écoféminisme en marge des courants féministes dominants (Agarwal, 1998; Biehl, 1991; Burgart Goutal, 2017). Alors que, comme certaines le défendent, l'essentialisme écoféministe refuse le processus patriarcal de naturalisation, par lequel les femmes ont été enfermées, et chercherait plutôt à subvertir l'ordre établi en revendiquant l'importance du lien avec la nature dans nos sociétés et dans nos vies (Casselot, 2010; Haché, 2016; Shiva, 2016).

Enfin, sur le plan scientifique, on accuse l'écoféminisme de manquer de rigueur et l'on critique son universalisme (Agarwal, 1998). Thompson (2006) avance que le traitement marginal de l'écoféminisme résulterait de la tension d'une perspective universelle, d'un « NOUS femmes », en opposition avec un courant féministe intersectionnel qui prendrait appui sur la différence, la pluralité et la contextualisation des conditions de vie des femmes. Ainsi, elle relate que les intellectuelles états-uniennes auraient, dans les années 90, chaudement accueilli la perspective du croisement disciplinaire qu'offre l'écoféminisme, mais l'auraient délaissée au profit de l'intersectionnalité afin d'œuvrer à l'avancement de l'égalité entre les femmes. En cela, elle déplore que l'on ait jeté le bébé avec l'eau du bain puisqu'à la défense de Merchant (1981) et pourrions-nous ajouter de Salleh (2012) et de Mies (1988), il importe de démontrer une structure de domination qui agit pourtant distinctement selon les contextes et les populations. L'écoféminisme de Merchant, Mies, Shiva et Salleh a introduit la conjugaison des oppressions impérialistes et coloniales.

En dépit de la force de ces critiques, l'utopisme de l'écoféminisme s'avère pour certaines nécessaire à l'élargissement de l'horizon des possibles (Falquet, 2002 ; Laugier *et al.*,2015 ; MacGregor, 2010 ; Sargisson, 2001). De part et d'autre des mouvements féministes et écologistes, l'écoféminisme offre une contribution distincte. Ainsi, l'écoféminisme a le mérite d'interroger une vision hégémonique et libérale de l'émancipation. Pour des femmes du Sud, l'utopie d'une femme indépendante, isolée et autonome est remise en question (Sargisson, 2001). Pour les mouvements écologistes, l'écoféminisme contribue à révéler le sexisme et l'androcentrisme du mouvement (Sargisson, 2001).

1.1.8 L'écoféminisme et les économies féministes

Le cloisonnement des analyses et des discours écologiques et féministes est abondamment relevé par des économistes qui en appellent à la convergence disciplinaire pour s'affranchir des obstacles à l'actuelle dévalorisation du travail des femmes et des ressources naturelles (Bauhardt, 2014; Dengler et Strunck, 2017; Perkins, 2007). Gendron (2014) avance ainsi que c'est autant dans le processus de conceptualisation de l'économie que dans l'appropriation sociale de la crise environnementale qu'il faut explorer les questionnements soulevés par ce cloisonnement.

Le mouvement féministe québécois explore depuis le début des années 2000 les avenues d'un renouvellement de sa critique économique (Alliance de recherche IREF/Relais-femmes, 2004; Sabourin et al., 2004). Les économies féministes, bien que difficiles à délimiter, se caractérisent par une focalisation sur les inégalités économiques existant entre les sexes et traitent des changements nécessaires à cette situation tant sur le plan des théories que des faits économiques (Morel, 2011). En ciblant les omissions et les failles au sein des discours et théories, plusieurs apports ont contribué à revisiter la conception du travail et de la valeur du travail des femmes effectué dans la famille et la communauté. Cette réflexion surgit dans la foulée des apports sociologiques, dont le courant du féminisme matérialiste, par lesquels seront dévoilées la dimension économique de la famille et la division sexuelle du travail (Morel, 2011; Zelizer, 2008). La division sexuelle du travail se fonde sur des principes de séparation et de hiérarchie : il y a des travaux de femmes et des travaux d'hommes, dont la valeur est déterminée par cette division (Kergoat, 2004, cité dans Morel, 2011). Cette division sexuelle est souvent résumée selon le rapport productionreproduction. Partant de cette division production-reproduction, l'économie féministe se caractérise par l'importance accordée aux processus et activités dits de reproduction sociale (Perkins, 2001):

To sum up: feminist economics emphasizes the interrelatedness of economic actors, the importance of family and community in individual and social reproduction, the centrality of non-monetized and usually unmeasured work, and therefore the need for relatively complex, nonhierarchical and nuanced models which do not pretend to be universal, and for basic empirical research to supply the data necessary to use these models. (Perkins, 2001, p. 7)

Perkins (2001) explique que l'économie écologique féministe, quant à elle, s'intéresse à l'interconnexion des injustices économiques à l'égard des femmes, à la dégradation des écosystèmes et aux iniquités entre les populations du Sud et du Nord. Cet angle d'approche économique serait influencé à la fois par l'économie écologique, critique de la monétisation de la nature, de l'économie féministe et l'écoféminisme. L'économie écologique féministe fournirait donc une base théorique des éléments à considérer dans la construction de communautés où le bien-être des femmes et la soutenabilité des impératifs économiques et écologiques se conjuguent (Perkins, 2001).

Ainsi, l'écoféminisme offre une perspective susceptible d'articuler politiquement les liens entre la crise sociale et écologique du *care*, comprise comme une confrontation exacerbée des capacités sociétales d'assurer les conditions sociales et écologiques de sa reproduction (Fraser, 2016). Cela suppose de revisiter les principes d'un rapport à l'État au sens où il s'agit de s'éloigner d'une seule recherche de valorisation monétaire du travail des femmes dans le système de production actuel pour repenser la réponse aux besoins au regard de la finitude des ressources (Lamoureux, 2013). Ce à quoi les ÉG en appellent par une série de propositions d'actions visant à développer une approche féministe de l'économie où l'écologie serait centrale.

1.2 La problématique spécifique et les hypothèses

1.2.1 L'analyse politique du mouvement des femmes

De récents travaux sur le mouvement féministe québécois annoncent la dépolitisation de l'analyse des rapports sociaux de sexe par les groupes (Descarries, 2013, cité dans Campbell-Fiset, 2017; Galerand, 2009; Lamoureux, 2016), leur prédilection pour des stratégies politiques dictées par l'efficacité plutôt que par des visées d'émancipation, et l'affaiblissement d'un développement théorie-pratique historiquement imbriqué (Maillé, 2000). Dans cette foulée, des travaux portent sur les défis inhérents à la collectivisation politique des luttes dans le contexte d'une fragmentation identitaire (Campbell-Fiset, 2017; Lamoureux, 2016; Pagé, 2014), alors que d'autres pointent les effets de l'antiféminisme sur la modification des analyses, des stratégies et des actions du mouvement féministe (Blais, 2018; Goulet, 2011). Fraser (2011, p. 13) affirme que depuis la fin du 20^e siècle la « lutte pour la reconnaissance » est rapidement devenue la forme paradigmatique du conflit politique, remplaçant ainsi les analyses en termes « d'exploitation » et de « redistribution ».

Ayant analysé le corpus des revendications de la Marche mondiale des femmes de 2000, Galerand (2009) y repère une dématérialisation des rapports sociaux de sexe, soit :

une tendance à disjoindre l'oppression physique et symbolique des femmes de la division sexuelle du travail ainsi que des intérêts proprement matériels qui en sont retirés, soit une tendance à idéaliser la domination masculine, à oublier qu'elle est aussi un rapport d'exploitation et à la rejeter de manière exclusive dans l'ordre superstructurel. (Galerand, 2009, p. 4)

Ajoutons que 30 ans de politiques néolibérales ont certainement réduit les marges d'action des groupes de femmes et modifié tant leurs stratégies que leur capacité d'influence. Depuis le virage ambulatoire de 1990, l'État a intégré les organismes communautaires comme dispensateurs du panier de services sociaux et de santé, sans pour autant leur

accorder le soutien financier adéquat, entraînant ainsi une augmentation de la complexité et de la charge de travail au sein des groupes (Blais, 2018).

Enfin, la recherche de Rochette et al. (2013) soulève que peu d'études se sont penchées sur l'expérience genrée des changements climatiques dans les pays occidentaux, témoignant ainsi d'un vide empirique. Sur ce plan, elle relevait le manque de connaissances accessibles et un manque de ressources déploré par les groupes de femmes. En contexte de restriction financière, les groupes de femmes choisissent de prioriser leur mission première, voyant la question des changements climatiques comme une dimension secondaire au regard de leurs activités et, inversement, les groupes environnementaux secondarisent la question de genre. Autres constats, la perception ambivalente de l'impact des changements climatiques, apparaissant lointains dans le temps et l'espace, et l'effet rebutant d'un cadrage technicoscientifique dans le discours public les rendent plus ou moins accessibles. Sur le cadrage des discours, les faits soulevés par Rochette et al. (2013) rejoignent la perspective critique de l'écologisme des pauvres (Martinez-Alier, 2012) et celle d'une dépossession écologique des classes populaires avancée par Comby (2015). Ces auteurs démontrent comment, compte tenu du fait que les problèmes écologiques sont complexes et multidisciplinaires, leur résolution est bien souvent entre les mains des experts scientifiques et contribuent en cela à imposer une seule lecture et problématisation de l'utilisation des ressources. Suivant les travaux de Bretherton (1998, cité dans Gramme, 2016), Gramme soutient que dans les recherches portant sur les changements climatiques, les femmes sont présentées soit comme une source du problème sur le plan de la consommation et de la procréation, soit comme des victimes du fait qu'elles sont généralement plus pauvres, ou encore comme des sauveuses en vertu de leur rôle prépondérant dans les achats au sein des ménages ou de leur connaissance particulière de l'environnement. Conséquemment, elle conclut que ces représentations, déconnectées des considérations matérielles des rapports sociaux de sexe, enferment les femmes de manière monolithique selon les catégories biologiques du sexe, n'en font que des objets et non des sujets acteurs de la lutte aux changements climatiques.

En somme, il ressort de ce survol des questionnements épistémologiques quant à l'accueil, la compréhension et la mobilisation théorique de l'approche écoféministe. Alors que les féministes présentes aux ÉG ont décidé de placer l'écologie et le respect de l'environnement au cœur de leur vision économique, se peut-il que les difficultés inhérentes à la construction d'un mouvement écoféministe se trouvent dans les manières par lesquelles ce courant a été mis de l'avant et fait l'objet d'une appropriation ?

De fait, peu de travaux ont permis d'exemplifier le rapport des Québécoises aux enjeux environnementaux de même que les pratiques et analyses écoféministes à l'œuvre au Québec pouvant permettre de constituer un corpus empirique (Rochette *et al.* 2013). Au nombre des enjeux susceptibles d'influencer la prise en compte d'une perspective écologique au sein des discours du mouvement des femmes au Québec, l'étude de Rochette et al. (2013) pointe les aspects suivants : le cadrage des discours selon un angle technique et biophysique, et les contraintes organisationnelles relatives à l'autonomie des pratiques dans un contexte de sous-financement.

Cela dit, la seule référence au concept d'écoféminisme est insuffisante pour témoigner de l'ensemble des pratiques et activités abordant l'imbrication des liens entre l'écologie et le féminisme (Cambourakis, 2018; Martinez-Alier, 2012). C'est d'ailleurs ce qu'illustre l'apport des femmes dans la lutte du Love Canal dans l'État de New York (Merchant, 1981), dans laquelle des mères de famille ne s'étant jusqu'alors jamais associées à des protestations environnementales ont joué un rôle important dans la conscientisation populaire à l'égard des déchets dangereux. Voilà pourquoi nous préférons interroger le rapport de féministes à l'urgence écologique plutôt qu'à un courant théorique. Un tel angle d'approche nous semble plus adapté pour cerner le cheminement des réflexions personnelles eu égard aux enjeux environnementaux.

Il appert également que sur le plan politique, le paradigme culturel de la reconnaissance, tel qu'expliqué plus haut, a eu pour effet de secondariser une lecture macroéconomique de

l'exploitation (Fraser, 2011). La dématérialisation des rapports sociaux de sexe expliquerait, selon Galerand (2009), la difficile imbrication des contradictions dans la conduite des luttes alors que l'intersectionnalité mobiliserait les groupes de femmes à un travail d'unification dans un contexte de fragmentation (Fiset-Campbell, 2017; Pagé, 2014). Enfin, comme le soulève Maillé (2000), le cadre des relations entre les groupes nationaux du mouvement des femmes et l'État structure les dynamiques d'un rapport à l'État, alors que l'écoféminisme appelle à un élargissement du cadre des luttes au-delà du seul rapport à l'État. Soulignons cependant que l'État, par le biais de politiques économiques occultant et dévalorisant les activités de soins, installe les conditions de la précarité des femmes. Il permet en plus, par le biais des législations commerciales et industrielles, que les logiques productivistes aient la primauté sur les cadres de vie et les écosystèmes.

1.2.2 Les hypothèses de recherche

Sur la base de ce bref survol, nous postulons que les enjeux relatifs à l'intégration d'une dimension écologique au sein des discours des groupes féministes s'expliquent à la fois par des aspects épistémologiques et politiques.

Sur le plan politique, l'individualisation des solutions aux changements climatiques, un cadrage public monopolisé par les experts scientifiques (Comby, 2015; Di Chiro, 2014; Rochette *et al*, 2013, de même que les contraintes organisationnelles des groupes de femmes (Blais, 2018; Maillé, 2000; Rochette *et al*, 2013) freinent la politisation des luttes selon une perspective située propre aux approches féministes.

Sous l'angle de l'épistémologie, deux dimensions sont posées. L'actuel degré d'articulation politique de l'écologie et de la lutte pour l'égalité pourrait s'expliquer d'une part par une faible mise en relation théorique entre le genre et la crise écologique, la non-mobilisation de l'écoféminisme et le peu d'études empiriques francophones permettant de constituer un

corpus d'influence susceptible d'alimenter le mouvement des femmes ; et ce, en dépit du fait que ce courant aurait contribué à l'institutionnalisation de la perspective onusienne des programmes « genre et développement » (Casselot, 2015). D'autre part, suivant l'épistémologie féministe fondée sur l'aller-retour théories/pratiques, il semble que la perspective située du rapport des femmes à l'urgence écologique et à l'expérience subjective du rapport à l'environnement et à la nature ait été faiblement investie par les groupes de femmes. Ou alors, lorsque ces considérations ont été ou sont amenées, elles le sont soit de manière ponctuelle — comme nous l'avons vu avec le Plan Nord et les rendezvous des marches mondiales, par exemple —, soit de manière diffuse, sans qu'on les associe explicitement à des enjeux environnementaux, notamment via certains travaux en santé des femmes.

1.2.3 Une posture militante

Cette recherche est issue de ma propre démarche de militante et travailleuse au sein du mouvement des femmes du Québec. Au moment de réaliser ce projet, je suis coordonnatrice de projets à Relais-femmes, un organisme féministe de liaison et de transfert de connaissances qui fait de la formation, de la recherche et de la concertation. Cet ancrage militant et professionnel offre un positionnement situé (*standpoint theory*) et une connaissance située (*knowledge theory*), et suppose que cette production se fasse dans l'entrelacement de cette double appartenance de chercheuse et militante. Suivant la perspective féministe en recherche, il s'agit de reconnaître que le[la] chercheur[-euse], n'est pas neutre et qu'en vertu de sa position individuelle et sociale, il contribue activement à l'observation et à la production des connaissances (Blais, 2018). En l'occurrence, la recherche située est forcément partielle et partiale puisqu'elle considère l'influence autant des conditions matérielles sur la production de la recherche que des liens entre les représentations des individus et leur positionnement au sein des rapports sociaux (Blais, 2018).

Ayant une relative connaissance du milieu étudié, il importe que j'énonce mes aprioris. J'anticipe que la question du rapport femme-nature ou femme-urgence écologique ait été privée d'une réflexion collective ayant pour appui un point de vue situé dans les conditions matérielles des femmes. Je remarque ainsi que les féministes que je côtoie endossent à différents degrés une préoccupation pour les enjeux climatiques et le souci de la protection de l'environnement, mais celle-ci demeure portée individuellement, en marge de la cause pour l'avancement des conditions de vie des femmes.

En ce qui a trait à ma contribution militante au regard d'une lecture féministe de la question écologique, je n'ai pas été au nombre de celles qui ont contribué au développement d'une telle analyse entre 2005 et 2020. Il me sera donc plus aisé d'y porter un regard ouvert.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Une analyse compréhensive du rapport de militantes et de travailleuses de groupes nationaux du mouvement des femmes du Québec à l'égard de l'urgence écologique a été retenue pour cet exercice. Ce chapitre présente nos filiations épistémologiques, les approches mobilisées et les concepts clefs utilisés.

2.1 La filiation épistémologique

Selon une épistémologie constructiviste féministe, l'expérience et les savoirs des militantestravailleuses contribueront à la production de connaissances situées sur le mouvement des femmes et, ultimement, sur les mouvements sociaux (Dorlin, 2009). Considérant que la formulation des revendications relatives à l'écoféminisme a été le produit pluriel tant des travailleuses du mouvement que de ses militantes, nous proposons, à l'instar de Blais (2018), d'appréhender le mouvement des femmes comme une communauté féministe, soit comme

un ensemble de personnes et d'organisations reliées entre elles autant par des structures souples formelles et informelles, variables dans le temps et l'espace, que par une identité collective construite autour d'un projet sociopolitique ouvert d'opposition aux inégalités de genre. (p. 40)

Établissons d'emblée que les appellations « mouvement des femmes » et « mouvement féministe » seront indistinctement utilisées, puisque la finalité poursuivie n'est pas de juger du projet politique de transformation des rapports sociaux de sexe (Descarries, 2015), mais d'interroger le rapport de ses représentantes à l'égard de l'urgence écologique. Descarries (2015) reprend la distinction formulée par Mansbridge (1995, cité dans Descarries, 2015) pour différencier les deux mouvements. Cette dernière pose la finalité du projet politique comme déterminante. À cet égard, le mouvement féministe priorise la lutte et choisit pour cible la transformation de l'ordre patriarcal et de son pouvoir de régulation. Plus vaste, le mouvement des femmes œuvre à l'égalité de fait pour les femmes et porte en cela un projet de justice, sans que soient nécessairement remis en question les structures et procédés fondateurs des rapports sociaux de sexe. Ainsi différenciés, on comprend que l'analyse des causes et les stratégies d'action varieront. L'écoféminisme politique et économique, présenté précédemment, et prenant pour cible la division sexuelle du travail inscrite dans une articulation systémique de patriarcat-capitalisme, pourrait inciter à cibler des groupes plus en phase avec les contours de ce projet politique. Or, il nous semble que cette piste aurait pu exiger d'établir une catégorisation des organisations, alors que notre objet ne cherche pas à juger du projet politique de ces dernières, mais de comprendre, en partant de la perspective située de militantes-travailleuses, le processus par lequel les considérations écologiques sont problématisées et mises ou non à l'agenda des groupes. Partant de la conception de Blais (2018), nous concevons le mouvement des femmes comme une nébuleuse traversée par des oppositions, mais dont les membres (individus et organisations) se reconnaissent d'une allégeance commune à la lutte aux inégalités de genre selon des analyses et stratégies d'action variables. Ainsi, c'est sur la base d'une participation aux ÉG et aux activités de la Marche mondiale des femmes que sera constitué notre échantillon. Considérant que c'est sous l'essor des rendez-vous de la Marche mondiale des femmes (MMF) et de la démarche des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) que l'écologie s'invite explicitement au sein du projet politique féministe, c'est le processus de construction d'une perspective écoféministe par le biais de ces rendez-vous qui sera suivi. Le point d'entrée se fera par la Fédération des femmes du

Québec (FFQ), organisation centrale de la mise en œuvre de ces rendez-vous, sans toutefois que la FFQ soit l'objet de l'étude. Ces événements portant un projet politique féministe ont mobilisé tant des organisations que des militantes dont les analyses s'expriment selon les différents courants du féminisme constitutif du mouvement des femmes.

2.2 L'univers conceptuel

Mobilisant les approches de l'écoféminisme, de l'économie écologique féministe et du féminisme matérialiste pour explorer cette question, je précise sommairement ici l'univers conceptuel de ces approches.

2.2.1 L'écoféminisme

Comme cela a été dit, parmi les concepts clefs de l'écoféminisme, on retrouve une critique d'un développement économique qui dévalue les ressources naturelles, les savoirs situés, et le travail de maintenance (Dengler et Strunck, 2017; Mies, 1986; Salleh, 1997) et de soin (Di Chiro, 2019; Laugier, 2015; Larrère, 2012) principalement réalisé par des femmes. L'écoféminisme formule une critique d'une science androcentrée, de laquelle résultent des discours qui occultent la perspective située des femmes.

Cela amène certaines écoféministes à proposer que les problèmes écologiques ne sont pas seulement l'affaire de la science, mais aussi celle du politique. Donner les pleins pouvoirs à la science et à la technique reviendrait à priver les citoyennes et les citoyens des débats qui doivent avoir lieu sur un nouvel ordre écologique : il faut donc envisager une nouvelle façon de produire du savoir, notamment par des forums hybrides. (Gandon, 2009, p. 18)

Les rapports humain-nature centrés autour du concept d'interdépendance se présentent de manière plus organique comme un enjeu et un espace où s'inscrit l'injustice. Les écoféministes insistent sur les processus temporels biophysiques de la régénération (Merchant, 1981; Salleh, 2012), de ce qui est entendu comme soutenable pour la satisfaction des besoins humains et la préservation des ressources (Di Chiro, 2019). Elles réclament, d'où la notion de « reclaim » (Haché, 2016), de réinventer d'autres façons de vivre en adéquation avec les ressources limitées de la nature, et de reconcevoir les idées de nature et nos relations avec elle.

De manière synthétique, Warren (2011) résume selon quatre principes une telle perspective partant d'une lecture différenciée selon le genre et devant : 1) montrer l'interaction entre les systèmes et les pratiques de domination des femmes et des groupes marginalisés et d'une domination injustifiées des non-humains, 2) critiquer et formuler la fin de tous les systèmes de domination, 3) réclamer la révision des conceptions et pratiques problématiques et 4) développer des solutions créatives qui sont des pratiques et des philosophies véritablement libératrices, respectueuses de la terre, écologiquement durables, intentionnelles, et affirmant la vie pour les humains, les animaux non humains et la nature.

2.2.2 L'économie écologique féministe

Comme le présente Perkins (2001), l'économie écologique féministe mobilise différents concepts. Toutefois, la centralité accordée au travail domestique constituerait le déterminant majeur de cette perspective.

Feminist ecological economic models view the economy as a complex of individual, family, community and other interrelationships which each have economic and ecological significance. Absolutely central to feminist ecological economics —like most feminist economics in general—is the primacy of the work which takes place in the

household. Different terms have arisen: Julie Nelson calls this work "provisioning", Diane Lee-Smith "subsistence", Vandana Shiva "sustenance" Maren Jochimsen and Ulrike Knobloch "caring activities". (Perkins, 2001, p. 9)

De même, le concept de soutenabilité aurait une plus grande occurrence chez la plupart des féministes de l'économie écologique (Perkins, 2001)¹³, un concept auquel Salleh, Mies, Shiva et Di Chiro adhèrent :

One proposal that simultaneously embraces economic justice, social equity, cultural autonomy, and ecological sustainability is the subsistence perspective, developed by ecofeminists Maria Mies, Ellie Perkins, and others. This pre-figures an ecopolitical commons that could be at once, post-gender, post-colonial, and ecologically sound. (Salleh, 2003)

Salleh (2003) a relevé quatre principes de l'économie écologique féministe. Le premier suppose un angle d'approche de l'économie centré autour du foyer privé et de la communauté en partant du travail non rémunéré, la pertinence des techniques de production en adéquation à leur contexte social et écologique, le critère de soutenabilité et la prise en compte de l'engagement communautaire dans les processus sociaux de changement. En écho à Salleh et Mies, l'autrice britannique Mary Mellor définit une économie soutenable selon le principe d'une organisation centrée sur l'approvisionnement et qui respecte des processus temporels de la biologie et de l'écologie (Mellor, 1997).

It would have to enable people to live within their bodily time-scale—to have time to be ill, to grow old, to be around for family and friends. It would have to live within the dynamics of ecological sustainability not market forces based on cheap wages, cheap energy and externality pollution. (p.137)

Perkins (2007) rappelle enfin que le contexte d'enracinement et les spécificités locales sont des concepts récurrents des travaux féministes et écoféministes et relevés chez les autrices

¹³ L'économiste canadienne Patricia Ellie Perkins a concentré ses travaux sur l'économie écologique féministe, la justice climatique et l'éducation environnementale.

suivantes (Mellor, 1997; Merchant, 1981; Mies et Bennholdt-Thomsen, 1999; Salleh, 1997).

2.2.3 Les féminismes matérialistes

Considérant que les écoféminismes ont particulièrement été critiquées pour leurs traits universalistes et la face idéelle de leur apport, nous avons retenu les référents du féminisme matérialisme comme arrière-plan de cette étude. Il ne s'agit donc pas de scruter la teneur matérialiste des données recueillies, ce n'est pas l'objet de ce projet, mais plutôt de pouvoir s'y référer afin de saisir les enjeux propres au mouvement des femmes.

Rappelons que l'une des forces du courant matérialiste est de partir des conditions d'existence et des pratiques pour en saisir tant les idées que les structures, les relations et pratiques sociales. De ce point de vue, l'économie selon Marx n'est pas un système abstrait, mais un ensemble de rapports sociaux agissant sur et par les individus (Jackson, 2009). « Les idées sont alors le produit d'une activité humaine et c'est de cette activité dont il faut partir pour comprendre le monde » (Galerand, 2007, p. 48).

Ce choix théorique s'appuie également sur le fait que le féminisme matérialiste trouve écho dans certaines pratiques des groupes de femmes. Toute l'approche d'éducation populaire féministe visant à soutenir une réflexion critique par le processus de collectivisation des histoires personnelles, ce qui se résume au sein de l'R des centres de femmes comme le passage du « JE au NOUS », participe au processus de politisation du privé et des conditions d'existence des femmes.

C'est autour des rapports sociaux de sexe que les féminismes matérialistes prennent appui. Kergoat (2012, cité dans Gramme, 2016) définit un rapport social comme « une tension qui traverse la société ; cette tension se cristallise peu à peu en enjeux autour desquels [...] les êtres humains sont en confrontation permanente ». Ainsi, c'est l'expression de cette tension, repérable sous forme d'enjeux, qui crée les rapports sociaux. Dans le cas précis des rapports sociaux de sexe, la division sexuelle du travail et le contrôle de la reproduction constituent les enjeux cardinaux. Ces derniers sont dès lors compris comme des rapports de production constitutifs de rapports de classe — la classe des femmes et celle des hommes à l'intérieur desquelles les hommes et les femmes restent pris pour produire leurs propres conditions d'existence (Galerand, 2009).

Comme le formule Kergoat (2001, cité dans Galerand, 2007, p.44), les rapports sociaux de sexe sont caractérisés par les dimensions suivantes :

- la relation entre les groupes ainsi définis est antagonique, c'est-à-dire comme ayant des intérêts contradictoires [notre ajout];
- les différences constatées entre les pratiques des hommes et des femmes sont des construits sociaux, et ne relèvent pas d'une causalité biologique ;
- ce construit social a une base matérielle et pas seulement idéologique en d'autres termes, le « changement des mentalités » ne se fera jamais spontanément s'il reste déconnecté de la division du travail concrète —, on peut donc en faire une approche historique et le périodiser;
- le fait d'historiciser les pratiques sociales est nécessaire pour rendre compte du caractère mouvant des rapports sociaux, à l'opposée par exemple de la conception figée de catégorie de sexe [notre ajout];
- ces rapports sociaux reposent d'abord et avant tout sur un rapport hiérarchique entre les sexes ; il s'agit bien là d'un rapport de pouvoir, de domination » (Kergoat, 2001, cité dans Galerand, 2007, p.44).

Appréhendée de manière dynamique, mouvante et relationnelle, chaque catégorie de sexe, même étudiée isolément, ne se définit que dans sa relation à l'autre et se conçoit en termes de rapport social où se joue un rapport de pouvoir. (Fillieule et Roux, 2009).

L'apport théorique et méthodologique du concept de rapports sociaux de sexe permet d'esquiver les glissements possibles d'une seule conception idéelle de la dévaluation des

activités dites de reproduction sociale attribuable, par exemple, au patriarcat. Cette seule lecture, détachée des conditions d'existence, pose le risque de glisser vers une essentialisation des explications alors que l'approche matérialiste propose de considérer l'idéel et le matériel comme deux faces d'une même réalité (Guillaumin, 1978).

À ce titre, il nous semble ici pertinent de référer aux travaux de Galerand (2009) qui, ayant adopté une approche matérialiste pour analyser le corpus revendicatif de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, avance l'hypothèse d'une dématérialisation des rapports sociaux de sexe. Sa démonstration permet de saisir les écueils politiques et subversifs de faire fi des rapports sociaux de sexe pour concevoir la lutte. Puisque ce projet s'attarde également au corpus revendicatif de la Marche mondiale des femmes, nous ne pouvions en faire l'économie. Ainsi, son étude y déplore l'absence de la division sexuelle du travail comme cause structurelle centrale de l'interaction conjuguée du capitalisme et du patriarcat. En occultant la division sexuelle du travail comme enjeu spécifique d'un rapport économique d'exploitation, cet exercice a pour effet de gommer les inégalités entre les femmes et, par conséquent, de se dérober d'une prise en compte des contradictions qui animent le mouvement des femmes. Plus encore, une telle omission participe d'une dématérialisation des rapports sociaux de sexe qu'elle définit ainsi :

une tendance à disjoindre l'oppression physique et symbolique des femmes de la division sexuelle du travail ainsi que des intérêts proprement matériels qui en sont retirés, soit une tendance à idéaliser la domination masculine, à oublier qu'elle est aussi un rapport d'exploitation et à la rejeter de manière exclusive dans l'ordre superstructurel (Galerand, 2009, p. 227)

Comme elle le soutient, il s'ensuit une déconnexion des conditions d'existence pour articuler le rapport des femmes à l'économie. Conséquemment, la pauvreté qui caractérise la situation spécifique des femmes est attribuée à l'idéologie patriarcale, et de facto, le capitalisme devient une cause structurelle de la pauvreté en général. Pour des raisons idéologiques (patriarcales), le capitalisme aurait donc des effets particuliers sur les femmes.

Un des effets de la dématérialisation des rapports sociaux de sexe est de reproduire une vision naturaliste du groupe des femmes qui, oubliant que ce groupe n'existe que dans et par son rapport antagonique au groupe des hommes, persiste à rechercher, en dehors de ce rapport les causes d'une oppression commune aux femmes. (Galerand, 2009, p. 238)

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Cette recherche qualitative utilise deux types de matériaux. D'une part, l'analyse de sources documentaires a appuyé la compréhension conceptuelle, la contextualisation et le repérage d'actrices clefs. D'autre part, nous avons cherché à comprendre, par des entretiens semi-dirigés, le rapport qu'entretiennent des militantes/travailleuses actives au sein d'organisations nationales du mouvement des femmes à l'égard de l'urgence écologique et de l'écoféminisme.

3.1 Les sources documentaires

Les documents de mobilisation des rendez-vous québécois de la Marche mondiale des femmes (MMF) et de la démarche des États généraux de l'action et de l'analyse féministe (ÉG) ont servi de référence pour identifier les conceptions mises de l'avant.

Au départ, en plus des documents accessibles en ligne, nous souhaitions avoir accès aux documents internes ayant soutenu les propositions formulées en lien avec notre sujet. Les rapports des comités de travail ou les bilans des rendez-vous québécois de la Marche mondiale auraient pu nous apporter une compréhension plus fine des délibérations. La demande d'accès à ces documents a été déposée auprès de la Fédération des femmes du Québec, au centre de l'organisation de ces événements. La demande a été faite à deux reprises, mais est restée sans réponse. Nous expliquons cette situation par le fait que la FFQ traversait une période difficile et ne pouvait répondre à cette requête. Nous avons ensuite

vérifié auprès du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF). Cette fois encore, il a été impossible d'obtenir les rapports des comités de travail ou les rapports de bilan des rendez-vous québécois de la Marche mondiale des femmes.

Par conséquent, seuls les documents (communiqués, outils d'éducation et de mobilisation) accessibles en ligne ont été consultés, principalement via le site de la FFQ et du CDÉACF. Par le biais de ces productions, nous avons identifié les arguments et les conceptualisations mobilisées ayant soutenu les percées écoféministes au sein du mouvement. Nous présentons ici la liste des 16 documents consultés.

Tableau 3.1 Présentation des sources documentaires analysées

Type de document (année)	Objet	Auteur	Sources
Outil de mobilisation des coalitions nationales de la Marche mondiale des femmes (septembre 2003)	Présentation des orientations présidant la rédaction de la Charte mondiale des femmes pour l'Humanité.	Comité international de la MMF	https://sisyphe.org/spip.p hp?article627
Déclaration (décembre 2004)	Texte de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité	Comité international de la MMF	http://ville.montreal.qc.ca /pls/portal/docs/PAGE/CO NS_MONTREALAISES_FR/ MEDIA/DOCUMENTS/Char te_mondiale_des_femmes _pour_humanite.pdf
Outil de mobilisation (mars 2010)	Communiqué de lancement de la MMF 2010	FFQ	http://cdeacf.ca/actualite/ 2010/03/09/2010-va- marcher-journee- internationale-femmes- lancement
Outil pédagogique (août 2010)	Guide d'animation pour sensibiliser les jeunes à la MMF 2010	Comité de condition féminine de la Centrale des syndicats du Québec	N'est plus disponible en ligne

Type de document (année)	Objet	Auteur	Sources
Outil pédagogique (2010)	Champs d'action "bien commun" et accès aux ressources	Coordination du Québec de la MMF	N'est plus disponible en ligne
Outil pédagogique (2015)	Outil d'éducation en vue de la MMF 2015 – Libérons nos corps, nos terres, nos territoires	Comité d'éducation populaire de la Coordination du Québec de la MMF	https://cdeacf.ca/sites/def ault/files/editor/outil edu cation_populaire_mmf_20 15.pdf
Outil pédagogique (novembre 2014)	Texte de réflexion pour la MMF 2015	Coordination du Québec de la MMF	https://cdeacf.ca/sites/def ault/files/editor/texte_de reflexion_mmf_2015.pdf
Outil pédagogique (novembre 2014)	Appel à la résistance	Coordination du Québec de la MMF	https://d3n8a8pro7vhmx.c loudfront.net/mmfqc/pag es/28/attachments/origina l/1425061468/Appel a la resistance MMF- Novembre 2014.pdf?1425 061468
Outil pédagogique/guide	Document d'appui pour l'organisation des actions régionales à l'automne 2015	Coordination du Québec de la MMF	https://d3n8a8pro7vhmx.c loudfront.net/mmfqc/pag es/189/attachments/origin al/1430792563/Guide pou r_organisation_des_action s_MMF_2015 FINAL.pdf?1430792563
Outil de mobilisation (mars 2015)	Communiqué Lancement de la caravane des femmes	Coordination du Québec de la MMF	https://www.cdeacf.ca/act ualite/2015/10/13/mmf- 4000-km-pour-construire- resistances-solidarites
Outil pédagogique (2020)	Cahier de revendication de la MMF 2020	Coordination du Québec de la MMF	https://cdeacf.ca/sites/def ault/files/editor/cahier_de revendications.pdf
Outil pédagogique (2020)	Présentation du champ d'action "bien commun"	Comité international de la MMF	https://marchemondiale.o rg/index.php/action- areas/bien-commun-et- services-publics/?lang=fr

Type de document (année)	Objet	Auteur	Sources
ÉG. Outil d'éducation (2013)	Bien commun	Comité de la Table du bien commun	N'est plus disponible en ligne
ÉG. Bilan (2013)	Bilan des ÉG	Comité d'orientation des ÉG FFQ	N'est plus disponible en ligne
ÉG. Outil de mobilisation (2012)	Cahier de participation	Comité d'orientation des ÉG FFQ	https://biblio.cdeacf.ca/cgi -bin/koha/opac- detail.pl?biblionumber=22 3749
ÉG. Outil de mobilisation (2013)	Cahier du Forum des ÉG	Comité d'orientation des ÉG FFQ	N'est plus disponible en ligne

3.2 Le recrutement des participantes

L'échantillon s'est constitué par le biais de deux approches, soit le repérage et la sollicitation ciblée d'actrices clefs, et un appel à participer lancé auprès de militantes-travailleuses du mouvement des femmes. Cette double approche visait à introduire une diversification au sein de l'échantillon afin d'obtenir différents points de vue sur l'objet d'étude (Pires, 1997). Il s'agissait d'une part d'explorer le thème de la prise en compte de la question écologique auprès de militantes-travailleuses de groupes nationaux ayant été associées aux actions de la MMF et des ÉG, mais sans pour autant avoir contribué à la formulation d'un corpus écoféministe; et d'autre part, d'interroger les actrices clefs ayant alimenté un tel corpus.

3.2.1 Le repérage et la sollicitation d'actrices clefs

Nous entendons par *actrices clefs* des militantes ou travailleuses ayant proposé et produit des contributions et des analyses permettant de lier les enjeux écologiques à la question des

inégalités genrées ou ayant été activement impliquées au sein d'activités de réflexion propres à ce thème (comité d'orientation des ÉG, par exemple). Pour constituer cette liste, nous nous sommes principalement référée aux documents éducatifs et de mobilisation du Forum des ÉG de 2013. Les productions inhérentes à la démarche des ÉG ont l'avantage de citer les collaboratrices et membres des comités, alors que les publications relatives aux actions de la MMF ne permettent pas systématiquement d'identifier les militantes ou les travailleuses ayant contribué aux productions. Ces sources documentaires nous ont permis de dénombrer près d'une trentaine de femmes. Parmi celles-ci, nous en avons directement interpellé cinq. La facilité de les joindre a été déterminante pour constituer l'échantillon.

Trois d'entre elles avaient agi comme animatrices de l'atelier « La place du mouvement féministe au sein des débats sur les questions environnementales au Québec » lors des ÉG, et deux autres avaient été impliquées au sein des comités d'orientation de la démarche des ÉG.

3.2.2 Le recrutement volontaire de militantes-travailleuses

Un appel à participer a été envoyé aux instances en mesure de joindre les organisations nationales et les militantes ayant pris part aux rendez-vous de la MMF et des ÉG. Ainsi, notre appel à participer a circulé auprès de la Coalition du Groupe des 13 (G13), de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) et auprès du comité de travail Féminisme, bien-vivre, écologie et économie de la FFQ. Ce comité réunissant des militantes de la FFQ a été formé à l'issue des ÉG, où il a été convenu de positionner l'écologie au cœur des réflexions critiques sur l'économie.

L'appel à participer a été envoyé le 2 mars 2020 au G13 et n'a généré aucun intérêt spontané. Des organisations nationales membres du G13 ont ensuite été sollicitées de manière personnalisée sur la base de leur implication en lien avec le thème ou alors en lien

avec leur implication à la CQMMF. Selon ces critères, l'invitation à participer a d'abord été envoyée aux travailleuses déléguées de la CQMMF. Cette invitation prenait soin d'indiquer que l'entretien n'avait pas pour but d'obtenir un point de vue organisationnel, mais bien d'échanger avec une travailleuse ou une militante impliquée au sein de ces organisations.

L'appel lancé auprès de la CQMMF a donné lieu au recrutement de deux volontaires. Fait intéressant, les intérêts spontanés ont été le fait de travailleuses-militantes impliquées au sein d'organisations mixtes. Enfin, l'appel au Comité Féminisme, bien-vivre, écologie et économie de la FFQ a permis de nous entretenir avec deux militantes.

Finalement, ces sollicitations ont donné lieu à 13 entretiens, dont 5 menés avec des répondantes qualifiées d'actrices clefs. Ces entretiens ont eu lieu entre le 3 mars et le 5 avril 2020.

3.3 Les grilles d'entrevues et le déroulement des entrevues

3.3.1 L'entretien semi-dirigé

Afin de comprendre les enjeux de la prise en compte de la question écologique au sein du mouvement des femmes, l'entrevue individuelle semi-dirigée nous a semblé plus indiquée. Cette forme d'entretien vise à établir une rencontre où il est possible d'aborder des dimensions plus personnelles, notamment les émotions, les jugements et les perceptions, et de tenter de saisir la complexité d'un phénomène (Baribeau et Royer, 2012). Ce type d'entretien s'inscrit dans une perspective compréhensive et cherche à dégager le sens d'une situation donnée. Dans cet esprit, nous avons convié les participantes à une conversation à travers laquelle nous avons tenté de réfléchir avec elles, à partir de leur perspective. Comme explicité précédemment, forte d'un ancrage de militante-travailleuse au sein du mouvement des femmes, ce positionnement a facilité la conversation. Il se pourrait qu'il ait

amoindri les réticences susceptibles de se présenter et pouvant être induites par la perception hiérarchique de la relation avec le spécialiste de la recherche.

À l'exception d'une entrevue réalisée en présence, toutes les entrevues ont été menées par le biais de la plateforme de visioconférence Zoom. Par mesure de sécurité, une captation audio de leur entretien a été effectuée avec un appareil externe et non via les fonctionnalités qu'offre Zoom. Les entrevues duraient entre 50 et 90 minutes.

La grille d'entretien a été conçue en trois parties. Une première partie s'intéressait aux considérations personnelles des participantes au regard de l'écologie et de l'urgence écologique. La seconde partie abordait la prise en compte de la question écologique au sein de l'organisation à laquelle la participante était associée. Il s'agissait en cela d'approcher une possible articulation politique des considérations personnelles des militantes au sein de leur lieu d'implication professionnelle et militante. Enfin, la dernière partie de l'entrevue ouvrait sur les obstacles de la prise en compte de l'écologie au sein du mouvement et sur l'identification de moyens facilitants.

3.3.2 Les considérations éthiques

En raison de mon lien d'emploi avec Relais-femmes, un organisme féministe dédié à l'accompagnement et à la formation, l'entrevue pouvait susciter des réserves quant à la nature et l'utilisation des informations partagées. Est-ce que la conversation pouvait donner lieu à des informations pouvant être perçues comme sensibles et d'intérêt pour une organisation comme Relais-femmes ? En vertu de ces considérations, nous avons pris soin de préciser la nature de mon mandat comme coordonnatrice de projet et nous avons présenté l'utilisation qui serait faite des données. Chacun des blocs était préalablement introduit et annonçait le type de questions auxquelles les participantes seraient exposées.

Cette mesure répétitive était expliquée au début de l'entretien et visait à ce que les participantes puissent réitérer leur consentement à poursuivre l'entretien ou y mettre fin.

3.4 L'anonymisation : processus et réflexion

Nous avons pris soin de présenter le formulaire de consentement dans lequel nous annoncions que les propos seraient anonymisés. Nous expliquions que cette mesure visait à créer un climat de confiance au moment de l'entretien et à assurer le respect de l'intégrité des personnes dans l'éventualité où la teneur des propos en venait à leur porter préjudice. Tout en se pliant généreusement à l'entretien, l'une des participantes a refusé l'anonymat. Ce choix constituant pour elle une manière de rendre visible sa contribution à la recherche. Elle y voyait par ailleurs une occasion, pour celles qui pourraient choisir de s'en prévaloir, de donner une visibilité aux savoirs et aux réflexions de féministes préoccupées par les enjeux environnementaux.

Après vérification auprès du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE), cette demande devenait recevable dans la mesure où l'identification d'une participante ne nuisait pas aux autres participantes à la recherche. Cette situation pouvant par exemple survenir au sein d'un contexte de compétition ou d'évaluation. En vertu des objectifs poursuivis par cette recherche et selon les entretiens menés, un tel risque nous semblait inexistant.

Sur la base de cette explication, nous avons consulté l'ensemble des participantes sur l'entente d'anonymat. Souhaitaient-elles maintenir l'anonymat ou, au contraire, rendre visible leur contribution à cette recherche? Cette consultation, réalisée par courriel au terme des entrevues, présentait nos engagements éthiques à l'endroit des participantes, les enjeux éthiques pouvant surgir en lien avec le refus de l'anonymat et l'application de ce

refus. Afin de soutenir leur prise de décision, elles avaient accès au verbatim de leur entretien.

De ces consultations a résulté un échantillon partagé où cinq d'entre elles approuvaient leur visibilité. L'une d'elles a sérieusement pris soin d'interroger cette option. Soulevant d'autres enjeux en lien avec une telle identification, ces arguments ont été bénéfiques au cheminement de notre propre réflexion. Ces derniers permettaient de nommer des aspects éthiques que nous pressentions, mais avions peine à expliciter alors. Revenant finalement aux principes initiaux présentés dans le formulaire de consentement, notre décision d'anonymisation s'appuie sur les arguments suivants : le déplacement du point focal et le risque d'un traitement dissymétrique des données.

3.4.1 Un déplacement du point de mire

Puisque l'objet de cette recherche consiste à comprendre le rapport que des militantes-travailleuses actives au sein d'organisations nationales du mouvement des femmes du Québec entretiennent à l'égard de l'urgence écologique et de la façon dont ces considérations sont mises ou non à l'agenda des organisations, l'identification de certaines participantes pourrait contribuer à déplacer l'attention sur les personnes et les organisations affiliées plutôt que sur les idées et des conceptions qui circulent dans le mouvement. Qui plus est, l'hétérogénéité de traitement quant à l'anonymat de notre échantillon entraînerait-elle le lectorat dans un questionnement sur ces distinctions et la personnalisation des propos plutôt que sur une démarche compréhensive sur le plan des idées ? Ainsi, le lectorat pourrait être tenté d'associer les propos aux organisations auxquelles les participantes peuvent être affiliées et glisser vers une lecture comparative-évaluative des organisations ou encore des personnes ayant pour effet possible de fragiliser les propos. Sur le plan de la validité des données, cette variable pouvait donc « parasiter » les résultats. Devant un échantillon divisé sur la question, et tenant compte des

considérants précédents, le traitement des données nous apparaissait complexifié et risqué. Comment rendre compte du traitement des propos d'un tel échantillon ? Comment éviter une valorisation distincte des propos des unes et des autres ?

Ces observations ont été exposées par écrit à la participante ayant refusé l'anonymat afin de lui annoncer qu'au terme de cette réflexion, l'anonymisation des propos serait maintenue. En vertu de cette décision, elle a été invitée à se positionner quant à sa participation à cette recherche en convenant que ses propos soient finalement anonymisés. Avec son accord, sa contribution a donc été retenue.

Cette démarche nous aura permis de mettre les considérations éthiques de la recherche à l'épreuve et de bénéficier de la richesse des réflexions féministes qui l'auront nourrie.

3.5 La méthode d'analyse

Les données recueillies ont été traitées suivant la méthode de l'analyse thématique proposée par Paillé et Mucchielli (2003)¹⁴. Toutes les entrevues réalisées ont été retranscrites. Un premier traitement des verbatim a consisté à identifier les idées prédominantes, pour ensuite les catégoriser au regard des questions de recherche. Suivant cette catégorisation, d'autres thèmes se sont dégagés au cours des relectures. Nous avons cherché à rendre visibles les contradictions et les idées singulières ayant émergé afin d'alimenter de possibles questions pour des recherches ultérieures. Enfin, nous avons

[&]quot;
« Avec l'analyse thématique, la thématisation constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de la recherche (la problématique). L'analyse thématique consiste, en ce sens, à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entretien, d'un document organisationnel ou de notes d'observations » (Paillé et Mucchielli, 2003, p. 123).

associé les données recueillies avec la littérature afin d'effectuer l'analyse théorique en regard des questions de la recherche.

Les sources documentaires ont été scrutées selon les catégories suivantes : économie féministe, écologie-environnement, écoféminisme, care ou soins. Ainsi, en partant des conceptions théoriques mobilisées, nous avons répertorié, dans les seize documents retenus, les affirmations pouvant être associées à l'une ou l'autre de ces catégories. Cet assemblage a constitué un document de travail pour effectuer une synthèse des conceptions mobilisées et ainsi pouvoir suivre le cheminement des idées selon les activités et les événements.

3.6 Les limites de la recherche

Ayant interrogé des militantes-travailleuses associées à des regroupements provinciaux, notre échantillon est majoritairement composé de femmes habitant en région urbaine, notamment à Montréal en raison de la localisation des espaces de travail des organisations ciblées. Deux habitent la ville de Québec et deux résident hors des grands centres. Nous croyons que la perspective féministe d'un rapport au développement économique et à la question écologique diffère selon l'ancrage territorial et les prérogatives matérielles propres à son milieu de vie. De même, le rapport à la nature et à la crise écologique diffère selon que l'on habite en ville ou à la campagne, à Sept-Îles ou Longueuil. Par conséquent, cette étude aurait pu être enrichie d'une diversification sur le plan de l'ancrage territorial des participantes.

Notre échantillon est relativement homogène en matière d'âge et de nationalité. Nous situons de manière approximative la moyenne d'âge des répondantes autour de 45 ans. Les plus jeunes entament la trentaine alors que les plus âgées sont septuagénaires. Elles cumulent au minimum sept années d'implication dans le mouvement des femmes, mais la

majorité d'entre elles compte plus de vingt ans d'engagement militant ou rémunéré. Une telle recherche réalisée auprès de femmes plus jeunes, immigrantes ou racisées aurait pu ouvrir sur des considérations écologiques et féministes différentes. Ainsi, l'homogénéité de notre échantillon constitue une limite, bien qu'elle soit relativement représentative des militantes-travailleuses impliquées au sein des regroupements provinciaux du MFQ. Relevons enfin que leurs lieux d'engagement couvrent diverses thématiques abordées par le mouvement (développement régional, droit de la famille, éducation à l'environnement, lutte à la pauvreté, éducation féministe, défense des droits, accès des femmes au travail).

Si les entretiens avaient pour objectif de saisir l'articulation politique de considérations personnelles quant à l'urgence écologique des militantes-travailleuses, il importe de rappeler que les cadres d'actions des organisations nationales peuvent limiter la prise en compte des considérations personnelles des travailleuses dans les orientations politiques. C'est-à-dire que l'élaboration de ces dernières est davantage déterminée par les membres et leurs prérogatives que par celles des membres salariées des équipes. Cela étant, cette tendance n'exclut pas l'influence que les travailleuses peuvent avoir sur les analyses et le déploiement des orientations. En somme, cette précision vient nuancer les perceptions et les attentes que nous pouvions avoir quant à une démonstration éloquente « d'un privé qui soit politique ».

Ces entretiens ont été menés à la manière de conversations avec et auprès de militantes avec qui nous avions, pour certaines d'entre elles, déjà collaboré. Par conséquent, une certaine familiarité avec les participantes peut avoir eu pour effet d'esquiver des occasions d'approfondissement qu'un regard néophyte aurait pu creuser. Enfin, est-il besoin de rappeler que dans la foulée des études qualitatives exploratoires, cette recherche n'a aucune prétention d'exhaustivité permettant de généraliser les résultats recueillis. Comme exposé précédemment, cette recherche apporte une contribution située, donc partielle et partiale. Cela étant, nous estimons avoir cherché à répondre aux critères de rigueur en recherche qualitative par les procédés suivants: la diversification des sources et de

l'échantillon, une connaissance du contexte, la triangulation des données, l'explication de la démarche et l'identification de ses limites. Ces critères de validité portent sur la crédibilité — obtenue par la triangulation des données et la diversification des sources —, la transférabilité et la constance interne — rencontrées notamment par la connaissance du contexte et la description de l'objet de recherche —, et l'énoncé des limites (Gohier, 2004).

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1 Les activités et les sources documentaires

C'est dans la foulée des rendez-vous quinquennaux de la Marche mondiale de femmes (MMF) et de la démarche des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) que l'écologie s'invite explicitement au sein du projet politique des féministes québécoises, comme un « nouveau » terrain de lutte (Dufour, 2012).

Inscrits dans la continuité des revendications internationales, les rendez-vous de la MMF ont été des occasions de réexaminer les axes de développement économique du Québec et de formuler des propositions qui s'inscrivent dans la défense du droit à un environnement sain (CQMMF, 2010). Les États généraux souhaitaient quant à eux stimuler une réflexion sur l'état du mouvement des femmes et renouveler ses analyses et ses luttes.

Afin de saisir le cheminement des considérations écologiques à travers ces rendez-vous, nous avons analysé certains des documents produits en appui aux processus et activités de mobilisation. Seize documents (communiqués, outils d'analyse, d'éducation et de mobilisation) couvrant la période de 2005 à 2020 ont été scrutés. Ces derniers ont été obtenus en ligne, pour la plupart, sur les sites de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine

(CDÉACF). Avant d'exposer nos observations, présentons d'abord la Marche mondiale des femmes et les États généraux de l'action et de l'analyse féministe.

4.1.1 La Marche mondiale des femmes (MMF)

Initiée par la Fédération des femmes du Québec, la Marche mondiale des femmes a d'abord invité à une action ponctuelle des organisations dispersées un peu partout sur le globe. Pour marquer le coup du passage à l'an 2000, l'invitation appelait à mondialiser les solidarités et les luttes des femmes, et à agir contre la pauvreté. Près de 6 000 groupes répartis dans 161 pays ont adhéré à cette proposition. Quelque 110 coordinations nationales et structures régionales ont été mises sur pied, ont contribué à l'élaboration d'une plateforme commune de revendications contre la pauvreté et la violence, et ont déterminé la programmation des activités de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Forte de ce mouvement de solidarité et d'action féministe, la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est devenue au fil du temps une coalition altermondialiste autonome, déterminant ses échéanciers, ses modes de représentation et sa programmation quinquennale. La Marche mondiale des femmes (MMF) se présente donc aujourd'hui « comme un mouvement féministe international présent dans plus de 60 pays et territoires, avec des groupes de contact dans 90 pays de plus. » (MMF, 2020b, p. 2)

La MMF c'est à la fois une instance internationale active dans les forums sociaux mondiaux, dont le Secrétariat international est, depuis 2010, situé à Sao Paulo au Brésil après avoir été logé au Québec. C'est aussi le fait de coordinations nationales qui déterminent localement leurs revendications et leurs cibles en solidarité avec les orientations établies sur le plan international. Tous les cinq ans, la préparation des actions internationales ponctue les processus de synthèse politiques de la MMF et relie les processus d'organisation et de lutte du local à l'international (MMF, 2020).

Lancée en 2005, la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* constitue la base de référence du projet politique de ce vaste réseau. Cette dernière est structurée par les principes suivants : égalité, liberté, justice, solidarité et paix. Suivant ces principes comme une boussole, le discours de la MMF s'est précisé au fil des années, positionnant clairement une perspective anticapitaliste et antiraciste. En 2020, la brochure de présentation énonce ainsi le projet politique :

En 2020, la Marche Mondiale des Femmes organise sa 5è action internationale avec la devise « Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer ». Avec cette action, nous continuons à avancer vers la construction d'un mouvement permanent de lutte féministe, anticapitaliste et antiraciste. Cette 5è Action est l'expression de notre résistance à l'offensive capitaliste contre la vie, la montée du conservatisme et de l'autoritarisme partout dans le monde. Nous marchons pour mettre en avant nos propositions et actions concrètes pour une société basée sur l'égalité, la justice, la liberté, la paix et la solidarité. (MMF, 2020b, p. 1)

Au Québec, la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) est composée de 25 organisations nationales issues des mouvements syndicaux, des groupes de femmes et des groupes de défense des droits et de 17 regroupements régionaux, pour la plupart des tables régionales de groupes de femmes. Jusqu'en 2016, la CQMMF était sous le leadership de la FFQ. En 2018, la CQMMF s'est constituée en organisme autonome.

Pour chacune des actions de la MMF, des documents d'analyse présentent l'argumentaire des revendications et selon les modalités d'actions, des outils en soutien à la mobilisation et à l'éducation.

4.1.2 Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) 2011–2013

Initiés par la FFQ, les ÉG tenus entre 2011 et 2013 constituent une vaste démarche participative d'orientations stratégiques. À l'instar du Forum « Pour un Québec féminin

pluriel », tenu en 1992, cet exercice vise l'identification d'orientations devant propulser l'action des féministes.

En articulant le projet féministe comme celui de la lutte contre toute forme de domination, d'inégalité et de privilège entre les hommes et les femmes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples, la démarche des ÉG esquisse un projet féministe de société et entend explorer les possibilités de convergence des luttes.

La démarche des EG visait à permettre aux féministes de développer de nouvelles pratiques et de nouvelles perspectives sur les moyens à mettre en place pour qu'un véritable projet féministe de société puisse émerger et se développer. Par ailleurs, les EG se voulaient un espace de réflexion et de débat sur les nouveaux enjeux féministes et les défis peu connus ou perçus comme marginaux (n'affectant pas la majorité). Qu'entend-on par une approche dite d'écologie féministe ? Comment le féminisme s'articule-t-il avec les luttes contre le colonialisme, le racisme, le capacitisme ? Comment renouveler nos stratégies et analyses face aux impacts des stéréotypes, représentations, violences et normes sociales ? (Comité d'orientation des États généraux, 2013, p. 4)

La démarche des ÉG se déroule en deux étapes : l'année 2012 sera celle des bilans et 2013 celle de l'adoption d'orientations. Ainsi, le Forum de 2012, « Retraçons notre histoire, préparons nos luttes », précédé d'une vaste consultation, consiste à faire l'examen des luttes féministes des 20 dernières années (1992-2012) et à déterminer des thématiques à approfondir. Sept thèmes sont retenus : Bien commun, Liberté, Bien vivre, Égalité, Autodétermination, Mouvement et Paroles. La réflexion plus poussée autour de ces thèmes est confiée à des comités militants, appelés *Tables de travail*, chargés d'avancer des pistes d'action. Ces tables de travail ont ensuite déposé leur rapport au comité d'orientation qui en a fait une synthèse. Les propositions rassemblées dans un cahier de propositions ont été diffusées, « avant d'être débattues, modifiées et adoptées par près d'un millier de femmes rassemblées au Forum des EG à Montréal en novembre 2013 » (Comité d'orientation des États généraux, 2013, p. 5).

4.2 La prise en compte d'une perspective écologique au sein des sources documentaires

Les documents de mobilisation et les outils pédagogiques de la MMF ont été scrutés afin d'y repérer les discours faisant référence à l'économie et à l'environnement. Cette recension débute avec la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* en vertu de son caractère déclaratoire du projet féministe de la MMF. Ainsi, entre 2003 et 2020, 12 sources documentaires de la MMF ont été scrutées.

Pour la démarche des ÉG, quatre documents ont été traités, soit le rapport du comité de la Table du bien commun, les cahiers des participantes (2012, 2013) et le rapport de bilan des ÉG. À travers ces documents, nous avons prêté attention aux discours et manières de référer aux questions économiques et environnementales. Nous présentons ici la synthèse.

4.2.1 La Charte mondiale des femmes pour l'humanité comme projet politique

Le préambule de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* déclare que le patriarcat constitue le système d'oppression des femmes, et le capitalisme celui de l'exploitation d'une immense majorité de femmes et d'hommes par une minorité. On y affirme que ces systèmes « se conjuguent avec le racisme, le sexisme, la misogynie, la xénophobie, l'homophobie, le colonialisme, l'impérialisme, l'esclavagisme, le travail forcé » (MMF, 2004, p. 1), se renforcent entre eux, portent atteinte à la liberté, produisent la pauvreté, l'exclusion et la violence et menacent l'humanité et la planète.

La Charte est structurée autour de cinq valeurs phares, d'égales importances, interdépendantes et indivisibles. Ces valeurs constituent les points cardinaux du projet de « cet autre monde ».

Cette Charte mondiale des femmes pour l'humanité appelle les femmes et les hommes et tous les peuples et groupes opprimés du monde à proclamer individuellement et collectivement leur pouvoir à transformer le monde et à modifier radicalement les rapports qui les unissent pour développer des relations basées sur l'égalité, la paix, la liberté, la solidarité, la justice. (MMF, 2004, p. 4)

De manière plus précise, la Charte rejette une économie dictée par la recherche exclusive du profit, l'accumulation privée de moyens de productions, des richesses, du capital, des terres et des prises de décisions aux mains d'une minorité (MMF, 2004).

La déclaration conçoit la justice sous les conditions d'une limite à la richesse et d'une redistribution équitable des richesses. En vertu de ces principes, l'égalité exige les mesures suivantes : un accès égal aux richesses et aux droits économiques, sociaux et culturels à l'intérieur desquels se trouvent le droit à un environnement sain et à l'eau, des échanges commerciaux internationaux équitables et respectueux du développement des peuples, l'accès à un travail justement rémunéré, effectué dans des conditions sécuritaires et salubres, permettant de vivre dignement, et une reconnaissance du travail des femmes. De manière plus précise, on réclame que l'ensemble des tâches non rémunérées, dites féminines, qui assurent la vie et la continuité de la société (travaux domestiques, éducation, soin aux enfants et aux proches) soit reconnu comme des activités économiques qui créent de la richesse.

Sous l'axe de la solidarité, l'activité économique y est abordée selon sa finalité et les ressources naturelles y sont présentées comme des services publics.

« Affirmation 3. Les ressources naturelles, les biens et les services nécessaires à la vie de toutes et de tous sont des biens et des services publics de qualité auxquels chaque personne a accès de manière égalitaire et équitable. » (MMF, 2004, p. 3). L'Affirmation 5 mentionne que « l'économie d'une société est au service de celles et de ceux qui la composent », dédiée à « la production et l'échange de richesses utiles socialement » afin d'assurer

prioritairement « la satisfaction des besoins de la collectivité », notamment « la souveraineté alimentaire » et l'équilibre entre l'intérêt général et les intérêts individuels (MMF, 2004, p. 3). Enfin, le pouvoir de déterminer de l'utilisation des ressources naturelles appartient aux populations locales. L'utilisation de ces dernières est orientée par des principes de « préservation et de durabilité » (*ibid.*, Affirmation 4). Les ressources naturelles sont associées à des biens et services publics, au même titre que les biens et services nécessaires à la vie des personnes (MMF, 2004).

4.2.2 2010 – Le bien commun et le droit à un environnement sain

Lors du 3^e rendez-vous de la MMF, en 2010, l'argumentaire cible plus précisément le néolibéralisme comme vecteur des dérives inégalitaires et des atteintes au droit à un environnement sain et à l'eau. Référant à la définition du néolibéralisme formulée par l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC) du Québec, le projet politique néolibéral y est présenté comme celui d'un marché libre de toute contrainte, d'une intervention étatique limitée, restreinte préférablement à certains secteurs (armée et police), et d'une propension au libre marché entre les pays. La MMF 2010 dénonce la marchandisation du monde.

Ce monde où tout devient marchandise met en péril le bien commun, c'est-à-dire la préservation des ressources, un environnement sain, la santé, l'éducation et la culture. Si la démocratie c'est la défense du bien commun, alors la marchandisation du monde ne peut donc conduire qu'à moins de démocratie. (CQMMF, 2010, p. 2)

Les revendications de la MMF 2010 s'articulent autour des quatre champs d'action que sont: le bien commun, incluant des thèmes tels que la lutte contre la privatisation de la nature et des services publics, la défense de la souveraineté alimentaire, la paix et la démilitarisation, le travail des femmes et la violence.

Au Québec, les revendications relatives au bien commun portent sur le refus du démantèlement des services publics. Y sont dénoncés le recours à la privatisation et l'accroissement d'une logique tarifaire, notamment en santé et en éducation, et en ce qui a trait à la protection de l'eau. « Nous revendiquons la fin de la privatisation des services publics et du bien commun — santé, éducation, eau, énergie éolienne — et nous nous opposons à toute augmentation des tarifs de ces services » (CQMMF, 2010, p. 1).

La formulation de ces revendications répond à une conjoncture politique où l'État recourt à des partenariats public-privé comme modalités de gestion des services publics. Cette nouvelle gestion publique introduit un accroissement de la tarification qui creuse les inégalités et affecte particulièrement les femmes.

Le document *Champs d'action bien commun et accès aux ressources* (CQMMF, 2010) soutient l'argumentaire appuyant la revendication présentée plus haut. Sa charpente, structurée selon la formulation des droits à la santé et à des services sociaux, le droit à l'éducation, le droit à un environnement sain et le droit à l'eau, réclame systématiquement une non-marchandisation des services publics et la fin de leur tarification.

Contextualisant la défense d'un droit à un environnement sain, objet inhabituel de la lutte du mouvement des femmes, un rappel historique des actions de la FFQ permet d'apprendre qu'en 1971, celle-ci intervient auprès du premier ministre du Québec afin de créer un ministère de l'environnement pouvant agir contre la pollution. On réfère alors aux perspectives d'écoféministes pour introduire les liens entre l'appropriation du corps des femmes et de la nature comme relevant d'une même logique patriarcale et l'on invite à relier la défense des droits des femmes à celle de la défense de la nature.

Non seulement les femmes doivent-elles reprendre en mains la propriété de leur corps, mais elles doivent relier la lutte pour leurs droits à celle pour la défense de la nature. Aujourd'hui, il est devenu incontournable de relier les analyses et

revendications féministes à celles développées par les mouvements écologistes. (CQMMF, 2010, p. 11)

La revendication retenue en lien avec l'environnement porte plus précisément sur la nonmarchandisation de l'eau. On fera état des enjeux d'accès à l'eau potable qui affectent particulièrement les communautés autochtones. La situation de trois communautés est citée pour souligner la déficience de réseaux d'aqueduc mettant en jeu la santé de communautés entières exposées à des sources d'eau contaminées.

De manière plus spécifique, on fera état d'une réglementation déficiente mettant à risque l'équilibre et la pérennité des écosystèmes aquatiques au bénéfice des secteurs d'activité contributifs économiquement tels que l'agriculture, l'aquaculture, l'industrie et la production énergétique.

Les inégalités d'accès à l'eau potable et une réglementation favorable à sa marchandisation sont retenues comme des obstacles d'un droit à l'eau « comme condition préalable à la réalisation des autres droits de l'homme » (CQMMF, 2010, p. 12). La CQMMF réclame que l'eau soit exclue des accords de libre-échange de l'ALENA. Respectant l'esprit des articles de la *Charte mondiale de femmes pour l'humanité*, la CQMMF met de l'avant la nécessité de penser l'utilisation des énergies renouvelables en proposant la nationalisation des énergies éoliennes, dont le développement est strictement le lot d'entreprises privées.

4.2.3 2015 – Libérons nos corps, nos terres et nos territoires

« Le thème de la MMF2015, *Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires*, a été inspiré par les réflexions des femmes autochtones guatémaltèques qui allient dans leurs luttes pour la libération des femmes, l'idée du bien-vivre et de la défense de la Terre » (CQMMF, 2015c, p. 1). En écho aux Guatémaltèques, les actions québécoises de la MMF 2015 s'inscrivent

dans la lutte contre le développement extractiviste incarné par le projet du Plan Nord. Ce type de développement est associé à l'accroissement de la division sexuelle du travail et le générateur d'impacts sur la santé de l'environnement et des communautés. Lors du lancement des activités québécoises de la MMF 2015, la co-porte-parole, la présidente de Femmes autochtones du Québec, rappelle le front de résistance des femmes innues contre le Plan Nord, un projet qui menace les territoires et les communautés. En collaboration avec Femmes autochtones du Québec (FAQ), l'édition de la MMF 2015 donne lieu à une tournée des régions du Québec et des communautés autochtones. Cette tournée entend stimuler les réflexions, les solidarités et alimenter les résistances. Ainsi, l'édition de 2015 met l'accent sur une démarche de mobilisation et d'éducation populaire plutôt que sur l'interpellation des décideurs. Trois thèmes sont ciblés pour orienter les discussions : le mensonge de l'austérité, la destruction environnementale, et la guerre et la militarisation. La CQMMF invite les individus à se mobiliser pour résister au capitalisme, au patriarcat et au colonialisme, et afin de créer des rapports plus égalitaires entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples (CQMMF, 2014). « Nous serons le sable dans l'engrenage du patriarcat, du capitalisme et du colonialisme » (CQMMF, 2015c, p. 1).

Le texte de réflexion de la MMF 2015 entend soutenir le développement d'une analyse commune en lien avec la thématique annoncée. L'utilisation symbolique du concept de territoire suggère la mise en relation des trois objets de la lutte, corps, terres et territoires. Les outils d'éducation de la MMF 2015 présentent ainsi les usages possibles du concept de territoire:

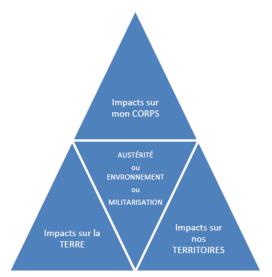
Les personnes qui organisent l'activité devront définir en amont sur quel territoire elles souhaitent réfléchir lors de l'atelier. Explorer les différents sens du mot territoire : le terme de territoire peut renvoyer à un espace physique partagé tel qu'un milieu de vie ou de travail, une communauté, une famille, un quartier ou un village, une ville, une région. Cet espace renvoie à un ensemble de valeurs, traditions, mémoire, histoire, culture partagés par un groupe de personnes ou une communauté qui vivent sur ce territoire. Il est également caractérisé par un mode d'organisation particulier (vie démocratique, mode de développement économique, organisation

sociale, environnement ou aménagement de l'espace en question, etc.). (CQMMF, 2015a, p. 13)

Afin de soutenir la réflexion sur le contrôle des territoires comme des espaces physiques partagés, la démarche d'animation propose un questionnement triple pour chacun des enjeux. Ainsi, il s'agit d'interroger les effets du contrôle sur le corps des femmes, sur la Terre et ses ressources, et sur les territoires en tentant de répondre aux questions suivantes :

Quels sont les impacts de l'austérité/destruction environnementale/militarisation sur mon corps, sur la Terre, sur nos territoires ? Quels sont les impacts dans ma vie, dans la vie d'autres femmes, dans ma communauté, au Québec, dans d'autres pays ? Quels systèmes d'oppression sont à l'œuvre ? Quels sont les symboles, les manifestations de ces systèmes dans ma vie, dans la vie d'autres femmes, dans ma communauté ? (CQMMF, 2015a, p. 1)

Cette même logique triptyque sera proposée pour animer la discussion autour des stratégies de résistance.



Source: CQMMF (2015b, p. 1)

Figure 4.1 Outil d'éducation populaire

Le texte de réflexion structure les trois objets de la manière suivante : une première section, « *Nos corps sont des territoires occupés* », traite d'une diversité de formes et de conceptions de violence (violence institutionnelle, hétéronormativité, capacitisme, racisme, violence économique) ; une seconde section, « *Nos territoires sont marqués par les inégalités* », fait état des rapports de pouvoir entre les autochtones et les allochtones, d'affaiblissement d'espaces démocratiques, d'une vision hégémonique et tronquée de notre histoire collective, et de quartiers qui créent de l'exclusion; enfin, la dernière section, « *Notre Terre est menacée* », associe l'extractivisme à l'économie de la mort.

Les modèles de développement basés sur l'extraction des richesses naturelles sont un danger pour les écosystèmes et les communautés, dans plusieurs régions du Québec et dans de nombreuses communautés. Face à cette logique d'exploitation, plusieurs régions se disent en péril! Elles se vident de leurs ressources, emplois, services et de leur jeunesse. Nous crions haut et fort : halte à cette économie de la mort! (CQMMF, 2014, p. 6)

En plus de dénoncer le patriarcat et le capitalisme, le colonialisme est cité au nombre des systèmes « qui tentent de contrôler le corps des femmes et les territoires » (CQMMF, 2014, p. 1). La marchandisation comme principe d'un rapport au monde et aux ressources structure l'argumentaire. La dépossession et la dévalorisation sont les termes utilisés pour illustrer les symptômes d'une occupation hégémonique des territoires compris tant au sens propre qu'au sens figuré.

La dévalorisation concerne principalement le travail des femmes, la non-reconnaissance des diverses contributions culturelles à l'histoire officielle commune et la non-reconnaissance spécifique des savoirs et cultures autochtones.

Pour parler de dépossession, on associe le corps des femmes et leur sexualité à un territoire occupé. Les violences faites aux femmes constituent l'expression de cette dépossession : le corps des femmes ne leur appartient pas. « Notre sexualité, notre système de reproduction, notre recours ou non à la maternité ou à l'avortement, nos accouchements, nos vêtements,

nos formes corporelles, nos pratiques spirituelles n'ont pas à être dictés par qui que ce soit » (CQMMF, 2014, p. 1).

En ce qui a trait aux ressources naturelles, la MMF 2015 s'oppose à l'extraction minière, à l'exploration et au développement de la filière des hydrocarbures, dont les impacts se manifestent sur les communautés et sur la qualité des cours d'eau. On y défend le droit au consentement libre et éclairé des communautés. On dénonce un capitalisme qui marchandise la Terre et ses ressources, engendre des guerres, des déplacements, le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité. On s'inquiète de l'incapacité des États de protéger l'eau, une ressource « centrale au maintien de la vie sur Terre » et nécessaire à la souveraineté alimentaire (CQMMF, 2014, p. 6). Enfin, en quelques lignes, on rappelle une logique productiviste à la source de la contamination des écosystèmes et dont les impacts se répercutent notamment sur la santé des femmes.

Devant ces constats, l'appel à l'action invite à une reprise de possession de ces lieux physiques et symboliques dominés par les logiques capitaliste, patriarcale et coloniale, et à repenser *nos corps, nos terres et nos territoires* comme des lieux de création et de résistance.

Nous marcherons pour reprendre possession de nos corps, de nos esprits, de nos désirs et de nos vies. Nous lutterons pour libérer nos corps de toutes les formes de violences faites aux femmes. Nous prendrons soin de notre corps qui nous permet d'être en vie, d'être en relation, de ressentir, d'apprendre, de nous engager. Nos corps et nos idées sont un territoire de résistance et de création. Nous pouvons agir contre la pensée unique qui efface nos voix et nous le ferons. (CQMMF, 2014, p. 8)

L'appel à l'action invite également à protéger et à faire reconnaître la Terre comme source de vie.

Nous marcherons pour la reconnaissance que la Terre est source de vie, de subsistance, d'enseignement et qu'elle nous prodigue tout ce dont nous avons besoin

pour bien vivre. Nous marcherons pour développer une vision égalitaire et écologiste du bien commun, à contre-courant de la logique capitaliste et patriarcale. (CQMMF, 2014, p. 8)

Lorsque l'on réfère au bien commun, comme l'alternative à la logique capitaliste et patriarcale, sa mise en œuvre suppose une économie de proximité, une transformation des modes de production et de consommation, et le développement « d'une véritable politique de souveraineté alimentaire » (CQMMF, 2014, p. 9). On y réaffirme les finalités poursuivies par l'économie, comme le formule la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*, c'est-à-dire que l'économie, basée sur des valeurs féministes, écologistes et de solidarité, vise le bien-être des communautés. De manière plus précise, on réfère au modèle de développement du « Bien vivre » tel que défini par les féministes d'Amérique latine, et qui met de l'avant l'interdépendance entre les êtres humains et la dépendance de la vie humaine avec d'autres formes de vie. Selon cette conception, la protection et la gestion durable des ressources naturelles sont une condition du respect du principe d'interdépendance.

Nous marcherons pour un modèle de développement inspiré du « Bien-vivre » qui reconnaît l'interdépendance entre les êtres humains et la dépendance de la vie humaine avec d'autres formes de vie. Une relation harmonieuse et équilibrée avec la nature est la condition même de notre existence et ces formes de vie doivent non seulement cesser d'être pillées mais nécessitent également d'être restaurées, protégées et gérées de manière durable. (CQMMF, 2014, p. 9)

4.2.4 2020 – La destruction de l'environnement, agir sur les changements climatiques

Sous le thème « *Résistons pour vivre, marchons pour transformer* » (CQMMF, 2020), la MMF 2020 revient à la formulation de demandes interpellant les décideurs. Le document analysé a été produit dans la foulée du lancement des activités le 8 mars 2020, avant la pandémie de COVID-19. Cette édition présente dorénavant l'environnement et les migrations comme des axes distincts qui s'ajoutent à ceux de la pauvreté et de la violence.

Au Québec, la CQMMF ajoute à ces axes une revendication propre à la question autochtone. Le cahier de revendications de 2020 introduit ces demandes comme des moyens d'en finir avec le patriarcat et le capitalisme, les principaux systèmes responsables des inégalités entre les sexes. On ajoute que d'autres systèmes, sans pour autant les mentionner, complexifient la réalité des femmes et ne peuvent être traités isolément.

Les cinq revendications sont traversées d'un fil commun : celui de la volonté d'en finir avec le patriarcat et le capitalisme qui sont à l'origine d'inégalités diverses entre les femmes et les hommes. À ces deux systèmes d'oppression s'imbriquent d'autres systèmes qui complexifient les réalités vécues par les femmes. Les systèmes doivent donc être combattus simultanément. (CQMMF, 2020, p. 2)

Sous le thème de la lutte à la pauvreté, on rappelle l'inégale répartition des richesses et la non-reconnaissance du travail invisible et gratuit des femmes. Cette réalité est attribuée aux effets du système patriarcal qui cantonne les femmes à des rôles de reproduction et suscite des attentes distinctes selon le sexe. La non-reconnaissance du travail de soins accompli par les femmes contribue à leur maintien dans la pauvreté en plus de leur accaparer du temps qu'elles pourraient consacrer à l'amélioration de leurs conditions. La lutte contre la pauvreté des femmes et des familles exige donc la pleine reconnaissance de la valeur du travail des femmes en assurant un revenu qui couvre tous les besoins essentiels, et passe par la hausse du salaire minimum.

Le thème de l'environnement est abordé selon l'angle des changements climatiques sous le titre : La destruction de l'environnement, agir sur les changements climatiques. Le réchauffement de la Terre est attribué à la surexploitation de la nature et des humains au nom d'une croissance sans fin et de la concentration des richesses. La CQMMF met en cause un système économique qui produit et profite des inégalités, ces dernières rendues possibles par la combinaison du patriarcat, de colonialisme, du spécisme et du capitalisme.

La crise climatique et d'extinction massive des espèces doit être abordée comme un problème social complexe dont l'enjeu central est la distribution inégale du pouvoir,

et qui doit être compris à travers une analyse féministe intersectionnelle capable de rendre compte de cette complexité. ¹⁵

De manière plus précise, on cible l'agriculture industrielle globalisée et la marchandisation capitaliste de l'alimentation « comme une des sources principales des crises climatiques et écologiques, en plus d'être au cœur des inégalités d'accès à l'eau et à la nourriture » (CQMMF, 2020, p. 8). La CQMMF appelle à une transition écologique orientée par la régénération des ressources plutôt que par leur destruction. La revendication mise de l'avant se présente ainsi :

Dans la perspective d'une transition écologique porteuse de justice sociale, nous exigeons du gouvernement qu'il mette en place des mesures d'accès à l'eau potable ainsi qu'à une alimentation de qualité à un prix accessible en adoptant une agriculture de proximité intégrant des principes de l'agroécologie et d'économie circulaire. (CQMMF, 2020, p. 7)

4.2.5 La démarche des États généraux 2011–2013

Rappelons que le Forum de 2012 a identifié sept thématiques fédératrices et mandaté des tables de travail à la formulation de pistes d'action. Parmi ces tables thématiques, celle du « bien commun » et du « bien vivre » ont abordé les enjeux environnementaux. Les demandes qui découleront des travaux référant à la santé des femmes adoptent une approche globale de la santé comprise en interaction avec la santé des écosystèmes et les enjeux environnementaux. Toutefois, c'est précisément la Table du bien commun qui est chargée d'approfondir une perspective féministe de la prise en compte de l'écologie. Considérant que le rapport de cette table donne accès à la réflexion qui a soutenu l'adoption d'un tournant plus écologique, nous avons porté notre attention sur ce rapport.

¹⁵ Citation de l'AQOCI < https://aqoci.qc.ca/pour-une-justice-climatique-feministe/, dans CQMMF (2020, p. 7).

Rappelons que la démarche des ÉG survient au lendemain de la Marche mondiale des femmes 2010, où il a été question de bien commun, de la défense du droit à un environnement sain et de la protection de l'eau. Retraçant les luttes des vingt dernières années, la Marche mondiale des femmes est présentée comme un fait marquant de cette période. Son apport au mouvement des femmes y est souligné, notamment pour avoir enrichi les analyses d'une lecture internationale et contribué à l'alliance de féministes autour de questions fédératrices.

De plus, aller à la rencontre de féministes militantes venues d'ailleurs semble stimuler la lecture que l'on fait du monde. Le mouvement s'interroge sur le capitalisme et sur ses liens avec le patriarcat — autant dans l'appropriation par des compagnies transnationales des ressources naturelles que la domination du corps des femmes par les champs économiques et militaires. (FFQ, 2012, p. 15)

Les ÉG interrogent la place accordée à certains enjeux mis de l'avant par la MMF et pointe à ce titre la question de l'écologie.

Il est intéressant de voir que certaines thématiques abordées dans le cadre de la Marche mondiale des femmes, mais peu développées ici, poussent le mouvement québécois à aller plus loin [...]

D'autres trouvent plus difficilement un ancrage dans le mouvement au Québec : on peut parler ici des questions sur l'écologie autour des changements climatiques, ou à la souveraineté alimentaire et à la chaîne de production, de distribution, de transformation des aliments. Dans plusieurs parties du globe, ces questions sont abordées selon un angle féministe. Au Québec, il existe peu de liens entre le mouvement féministe structuré et le milieu écologiste.

C'est la même chose au niveau de l'exploitation des ressources naturelles. Or, avec les gaz de schiste et le Plan Nord, on découvre de nombreux enjeux féministes : exploitation sexuelle des femmes autochtones par les travailleurs du Sud, investissements massifs dans l'emploi masculin, délocalisation des hommes (pères), pollution de l'eau et effets sur la santé reproductive des femmes, recolonisation de territoires autochtones, etc. (FFQ, 2012, p. 29)

Cette mise en contexte introduit la question suivante : est-ce que le mouvement féministe souhaite profiter des États généraux pour mieux articuler une perspective féministe et écologiste ?

4.2.5.1 La Table du bien commun : articuler une perspective féministe et écologiste

Le rapport de la Table du bien commun se divise en trois sections. Une première partie porte sur le travail et l'autonomie économique des femmes et aborde les notions de travail rémunéré et non rémunéré. La seconde section porte sur l'environnement, les ressources naturelles et l'économie capitaliste. La dernière partie porte sur l'État, la démocratie et la souveraineté des peuples.

La réflexion sur le bien commun s'amorce par une discussion sur la portée politique du concept. S'y référer permet-il de contester le discours économique dominant ou de le légitimer? Pour parler de bien commun, les militantes proposent de tabler sur les conditions objectives d'appartenance à la collectivité « qu'il s'agit de construire à travers un ensemble d'institutions » (ÉG, 2013, p. 5). Le bien commun doit être compris comme ce qui « est souhaitable du point de vue de l'intérêt de la collectivité » (*ibid.*). Plus loin dans le document, on fait valoir que le concept de bien commun nécessite une perspective féministe puisqu'à ce jour, ce thème a été privé de cet angle d'analyse. On soulève ainsi que le travail accompli dans la sphère domestique ne fait pas partie des discussions sur ce thème.

Un retour sur les réflexions du Forum de 1992, « Pour un Québec féminin pluriel », permet de faire l'examen des mesures et des législations obtenues ayant contribué à l'autonomie économique des femmes. Faisant le constat de la persistance des discriminations systémiques à l'endroit des femmes, la pensée de Sylvia Federici est mobilisée afin de revisiter la division sexuelle du travail et la séparation production-reproduction.

Il nous faut assembler ce qui a été séparé: la production et la reproduction, la production et la consommation. Cette séparation a fait en sorte que nous acceptions de consommer des biens produits au prix de l'oppression, jusqu'à la mort, d'autres humains. Rapprocher la production, la reproduction et la consommation signifie créer de nouveaux modes de production qui se basent sur l'échelle locale, et qui collectivisent le travail reproductif et changent les conditions de son exécution, et qui partagent tant le travail de « production » que le travail de « reproduction », entre hommes et femmes, de manière juste et égalitaire. (ÉG, 2013, p. 34)

Ainsi, il est proposé de considérer le travail non rémunéré des femmes sous l'égide du bien commun. Suivant cette avenue, le travail « domestique » et de soins aux personnes, le travail communautaire et celui de la protection de la nature seraient compris comme un bien commun. Selon cette proposition, les dispositifs de socialisation du travail reproductif, comme les cuisines collectives ou les garderies communautaires, pourraient être considérés comme un bien commun d'une collectivité.

En matière d'environnement, la synthèse du Forum de 1992 révèle que l'écologie figure au côté de l'équité, l'égalité, la démocratie, la responsabilité, le pacifisme et le pluralisme, au nombre des sept principes fondamentaux d'un projet de société féministe (ÉG, 2013). On y apprend que c'est sous le concept de développement viable qu'il est proposé de stopper le gaspillage des ressources, d'identifier les abus de la surconsommation et les effets du mal développement sur l'avenir des régions. Les participantes optent pour l'investissement dans la conservation des ressources et la sauvegarde de la nature, et une production économique déterminée par la réponse aux besoins de la population.

Suivant ce regard rétrospectif, le rapport de la Table du bien commun propose ensuite une mise en perspective de l'exploitation économique des ressources naturelles du Québec au regard du bien commun. On y interroge notamment le développement hydroélectrique, la gestion de la forêt et des mines pour affirmer que les politiques environnementales ne parviennent pas à protéger les ressources d'un pillage croissant et soutenu par la complicité

des États. « Ce qu'on évoquait il y a 20 ans comme la dégradation des forêts, des terres agricoles, de l'eau et de l'air, est maintenant une réalité » (ÉG, 2013, p. 63).

En vertu de ces constats, la Table du bien commun recommande que le mouvement féministe se réapproprie le discours sur l'écologie et contribue à sa vulgarisation, qu'il s'oppose à l'exploitation du gaz de schiste et le développement pétrolier, et défende les investissements vers des énergies renouvelables. En ce qui a trait à l'utilisation du concept de bien commun, la Table recommande d'opter plutôt pour celui de bien-être, ce dernier permettant de respecter la diversité des peuples, des personnes et la biodiversité. Elle propose que le mouvement féministe élabore un plan de développement du Québec orienté par le bien-être, la justice sociale, économique et environnementale, le droit à l'autodétermination des peuples autochtones et des rapports de nation à nation entre allochtones et autochtones. Enfin, le comité de travail appelle les féministes à critiquer la croissance et tout système économique qui déconsidère les différentes formes de vie sur Terre et à promouvoir un plan de transition qui « permette aux travailleuses et travailleurs de passer d'un type d'économie de production associée au détriment du bien-être vers un autre modèle » (ÉG, 2013, p. 73).

4.2.5.2 Placer l'écologie au cœur du projet féministe

À l'issue de la démarche des ÉG, les propositions relatives au système économique sont associées à celles du travail des femmes et de l'écologie. Le thème de l'écologie évite d'être traité en marge, comme un secteur d'activité, mais plutôt sur le continuum d'une lecture féministe de l'économie¹⁶. Les orientations annoncent les intentions et esquissent le plan de travail à venir. Ainsi, développer une vision féministe et écologiste de l'économie et du travail figure au nombre des chantiers, mais déjà, certaines de ses composantes sont

¹⁶ Propositions adoptées aux ÉG, les 16 et 17 novembre 2013.

identifiées. Une telle vision devrait être orientée vers une économie des soins et servir le bien-être des communautés, reconnaître et valoriser les contributions non salariées des femmes et collectiviser la prise en charge des soins pour attaquer la division sexuelle du travail. Placer l'écologie au cœur de cette vision exige de miser sur la préservation des ressources naturelles, avoir pour cible la souveraineté alimentaire, les énergies renouvelables, reconnaître le droit au consentement des peuples autochtones, soutenir la transition et avancer une réflexion sur la décroissance. L'adoption de ces propositions permet au comité d'orientation des ÉG de tirer le bilan suivant :

Nous appelons le mouvement à dénoncer et à contester, avec encore plus de vigueur, l'incapacité de la logique capitaliste à répondre aux besoins de l'humanité tout en exploitant nos corps et nos territoires. Notre mouvement annonce son virage écologiste, car nous appartenons à la terre et il faut en prendre soin pour les générations à venir. (Comité d'orientation des États généraux, 2013, p. 9)

4.3 La justice environnementale et l'écoféminisme

Cette synthèse offre un aperçu du cheminement par lequel les questions environnementales ont été mises de l'avant par des féministes du Québec entre 2005 et 2020. Cette exploration a permis d'apprendre que dès les années 70, la FFQ a pris position sur les enjeux de pollution et qu'à travers deux exercices d'États généraux (1992 et 2013), la formulation d'un projet féministe de société s'articule autour des principes d'interdépendance avec les ressources naturelles. Ainsi, qu'il s'agisse de traiter de développement viable (1992) ou de bien-être (2013), la perspective féministe de l'économie suppose la satisfaction des besoins humains et la préservation des ressources. Suivant la chronologie des productions retenues, cet exercice permet de relever, selon les conjonctures du moment, les ancrages sur lesquels l'argumentaire féministe s'est appuyé pour camper sa critique des systèmes d'oppression et accorder une importance croissante aux préoccupations environnementales. Avec la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* et la MMF 2010, le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et*

culturels est mobilisé pour réclamer le droit à un environnement sain, la souveraineté des communautés sur l'utilisation des ressources territoriales et pour dénoncer la marchandisation de l'eau. Selon cette problématisation, ce sont l'inégalité d'accès aux ressources et les injustices qui sont soulignées.

La démarche des ÉG appelle le mouvement féministe à s'occuper des enjeux environnementaux en positionnant l'écologie au cœur d'une lecture féministe de l'économie et non comme un secteur d'activité en marge des préoccupations du mouvement. Les considérations de la lutte pour l'égalité et le respect de l'environnement doivent dorénavant être pensées mutuellement. La MMF 2015 propose une telle lecture; l'exploitation des femmes et de la nature est rendue possible par l'interaction du patriarcat, du capitalisme et du colonialisme, et les effets de cette dynamique s'observent sous l'angle de la dévalorisation et de la dépossession des communautés. Enfin, la MMF 2020 fait de la destruction environnementale un axe d'intervention politique incontournable en posant l'extinction massive des espèces au côté des changements climatiques comme un problème social complexe. Relevons qu'au nombre des systèmes en cause pour problématiser la dégradation des écosystèmes, le spécisme fait son apparition. Cette revue documentaire nous a permis de relever une seule mention explicite du concept d'écoféministe (CQMMF, 2010), rappelant ainsi, à l'instar de Cambourakis (2018), que la seule référence au concept est insuffisante pour témoigner de l'ensemble des pratiques et activités abordant l'imbrication entre l'écologie et le féminisme.

4.4 Les entretiens avec les actrices clefs

Nous présentons ici la synthèse des entretiens effectués auprès de cinq actrices clefs. En raison de leur leadership et des rôles qu'elles ont joués lors des rendez-vous des MMF et des États généraux de 2013, elles ont contribué à promouvoir une plus grande considération écologique au sein de l'agenda féministe. Ces militantes ont soit siégé à des comités

stratégiques afin de soutenir cette réflexion, agi comme animatrice ou formatrice sur ces questions, ou comme représentante du mouvement des femmes du Québec lors de rendezvous internationaux de la MMF.

Suivant le cadre des entretiens, les résultats portent sur trois dimensions, soit le cheminement personnel à l'égard de l'écologie, la progression de ces préoccupations dans les groupes de femmes, et enfin leurs observations quant à la prise en compte de ces enjeux.

La première partie présente brièvement des aspects de leur cheminement personnel à l'égard de l'écologie et de l'urgence écologique. Nous souhaitions saisir l'importance qu'occupent ces questions dans leur vie et connaître les parcours par lesquels ces préoccupations les avaient amenées à soutenir une plus grande intégration de telles considérations au sein du mouvement des femmes. Nous relevons deux périodes au cours desquelles elles témoignent de prises de conscience qui orienteront leurs trajectoires et leurs manières de s'engager, soit dès l'enfance ou via les expériences militantes et professionnelles.

4.4.1 Le cheminement personnel à l'égard des préoccupations écologiques

4.4.1.1 Depuis l'enfance

Pour deux militantes, la conscience de l'utilisation des ressources et le respect des écosystèmes apparaissent dès l'enfance et orienteront leur rapport au monde. L'une confie s'être interrogée, enfant, sur l'évacuation des selles et le traitement des eaux usées pour témoigner d'un souci pour l'environnement qui s'inscrit très tôt et qui guidera sa trajectoire d'études, militante et professionnelle. Pour l'autre, l'entreprise acéricole familiale l'aura

formée à l'importance de la préservation de la biodiversité et à l'adoption d'un mode de consommation limité l'amenant jusqu'à vivre l'expérience d'un retour à la terre.

On mangeait, il y avait une poche de blé dur, une poche de blé mou, une poche de gruau et tout ça, ce qui fait que c'était vraiment ça et j'ai adoré ce temps-là. C'était un choix. On a vécu comme ça jusqu'à tant que j'aie des enfants pis après quelques mois à laver les couches à la main et tout on s'est fait au moins brancher l'électricité pour avoir une laveuse à tordeur, encore là je faisais à manger avec mon poêle à bois, je n'avais pas de poêle électrique, j'ai été là 3-4 ans. Ce qui fait que c'est un retour à la terre pis c'était un autre rythme et j'ai adoré ça. (Lucie)

Une troisième évoque que les lectures et intérêts de sa mère pour Rachel Carlson et Françoise d'Eaubonne auraient semé en elle des idées qui n'attendaient qu'à s'exprimer. « Faut je te dise aussi, la première fois que j'ai entendu parler d'écologie j'avais 15-16 ans, parce que ma mère avait lu *The Silent Spring* de Rachel Carlson, elle avait tellement trippé là-dessus! » (Gabrielle).

4.4.1.2 L'expérience militante et professionnelle

Militantes féministes de longue date, salariées ou non au sein d'organisations du mouvement communautaire, syndical ou des femmes, toutes évoquent que c'est par le biais des fréquentations au sein des réseaux militants que la préoccupation écologique ou écoféministe prend de plus en plus d'importance. Œuvrant au sein d'organisations mixtes, deux d'entre elles tentent d'allier les luttes écologiques et féministes en fréquentant les différents réseaux.

Moi d'abord, c'est d'en parler avec le comité des femmes. Quand on est deux à aller à un forum, ce n'est pas grave. Moi, c'était vraiment l'environnement. Déjà là, je l'ai signifié au comité, j'ai dit que je trouvais qu'on n'en parlait pas assez et qu'on aurait des choses à apprendre et moi la première. (Lucie)

Toutes affirment que leur implication lors des rendez-vous des MMF et des États généraux contribue à l'approfondissement de leurs réflexions et à l'exploration d'angles d'appropriation écoféministes. Quelques-unes soulignent en ce sens l'influence des réflexions et des luttes des femmes du Sud et des femmes autochtones.

Je dirais aussi au sein de la marche mondiale, il y avait des rencontres sur la question du territoire, ces questions étaient très présentes, notamment au Guatemala par exemple [...] j'ai participé à une rencontre qui avait lieu à Québec, puis les femmes du Sud avaient apporté déjà cette préoccupation [...]. (Chloé)

Deux d'entre elles creuseront ces considérations dans le cadre de projets d'études, ces dernières stimulées par les analyses et les approches des femmes du Sud ou celles des femmes autochtones.

- [...] les Brésiliennes de la Marche étaient quand même très avancées sur la question de créer des analyses féministes, des enjeux écologiques, des enjeux alimentaires, donc moi je suis revenue branchée principalement sur la question de la souveraineté alimentaire. (Béatrice)
- [...] j'étais aux études doctorales sur les questions autochtones et mon travail portait énormément sur des réconciliations avec le peuple inuit et dans ces milieux-là, les discussions autour des changements climatiques pis l'effondrement des glaciers étaient déjà une thématique super importante. Aussi j'étais de plus en plus imprégnée à cette conception du monde qui venait des traditions spirituelles et autochtones. (Chloé)

4.4.1.3 Un moment marquant

Trois d'entre elles identifient un moment marquant ayant eu pour effet de stimuler leur engagement en matière d'environnement. Ces événements surviennent dans le cadre de leur implication militante. Pour l'une d'elles, son activisme soutenu au sein d'une bataille pour la préservation d'une forêt sera décisif sur sa trajectoire professionnelle consacrée à la

lutte écologique. Une autre évoque son indignation suscitée par une publication réalisée par son organisation et dont la présentation occulte le rôle des femmes, pourtant centrale sur le sujet. Cet événement fera en sorte qu'une d'elles cherchera à créer des ponts entre les analyses et les travaux ayant trait aux questions d'égalité des sexes et d'environnement.

Pis à un moment donné, on avait sauté une coche! Il y avait un document qui s'appelait « La Terre dans votre assiette », ça a fait le tour de la planète, en Afrique et il n'y avait pas une fois le mot femme dedans. Comme quoi quand tu es en Afrique, c'est qui qui va chercher l'eau, c'est qui qui fait à manger, c'est comment ça tient sur le dos des femmes. Ça on avait fait une crise! C'est dans les années 2001 à peu près. [...] On (comité femme) s'est dit ça n'a aucun bon sens. C'est comme si moi j'écrivais quelque chose sur l'environnement pis que je ne le partageais pas avant de le rendre public avec le comité environnement. Donc, c'est ça, ça a commencé comme ça. (Lucie)

Une autre participante pour qui des lectures effectuées dans le cadre des ÉG ont été décisives.

En réfléchissant sur la notion d'économie, on a abordé la question de bien vivre. Pis là ça, ça a été un élément déclencheur. En travaillant sur le bien vivre, ça a commencé à me dire que toute la question de l'économie et de l'écologie, ça allait ensemble, parce que là je voyais très bien comment le capitalisme était destructeur de l'environnement [...] Mais c'est dans des lectures après que j'ai piqué le lien entre la violence faite aux femmes et la violence qui est faite à la Terre. C'est-à-dire que la violence patriarcale qui est de dominer les gens et les choses. Là, là, ça a fait, ok. Ok! Ça m'est vraiment rentré dedans. (Gabrielle)

En marge de ses activités militantes, Gabrielle partage une réflexion très personnelle sur son expérience de l'accouchement :

[...] j'avais mis 5 enfants au monde, pis à un de mes accouchements, j'avais eu tellement fort le sentiment que c'est pas moi qui donnais naissance à un enfant, mais c'était la nature qui passait à travers moi. Je me suis sentie vraiment traversée par une puissance qui me dépasse.

Évoquant avec elle les réserves qu'une telle affirmation pourrait susciter dans certains cercles féministes, elle poursuit en expliquant qu'elle se garde bien d'associer cette expérience à une essence physiologique des femmes et de la figer dans l'idée d'une nature féminine. Elle préfère plutôt la considérer comme une des possibilités offertes aux femmes. « Je sais que mon corps de femme a ça comme possibilité, moi j'ai vécu cette expérience-là et ça m'a infiniment enrichie, alors je m'interdirai pas de la communiquer et de dire toutes les résonnances que ça a eues pour moi » (Gabrielle).

4.4.1.4 Une préoccupation croissante

Pour la plupart de ces militantes, la préoccupation à l'égard de la question écologique est au cœur de leur vie, sur le plan des habitudes de déplacement, de consommation, mais aussi de leur pratique militante ou professionnelle. Questionnées sur le degré d'importance attribué aux questions écologiques en général et à l'urgence écologique, deux d'entre elles témoignent d'une préoccupation croissante.

C'est une très grande importance. C'est une importance qui est allée en grandissant dans ma vie. Pis que maintenant est d'autant plus importante, pour moi elle est absolument conjuguée. Toute la lutte féministe pour l'égalité, toute la lutte pour la justice sociale qui était particulièrement vive quand j'étais travailleuse. La lutte contre la violence dans laquelle je suis embarquée depuis que je suis dans des groupes de femmes. Depuis 5-6 ans pour moi, ça c'est tout conjugué ensemble. L'intersectionnalité pour moi englobe la lutte environnementale. (Gabrielle)

« Je dirais avant la crise du « Corona », j'aurais dit 8 sur 10 comme préoccupation fondamentale et un besoin de réorganiser les fondations sociales et économiques autour de cette question et je le sens comme un enjeu pressant. Avec la crise du « Corona », je pense que c'est d'autant plus visible et pressant de voir qu'on vit complètement en dehors de ce qui nourrit la terre et les humains. Je dirais très fortement. (Chloé)

L'une d'elles confie toutefois ressentir davantage un sentiment d'urgence à l'égard de la lutte féministe qu'à la question écologique. Elle remarque du même souffle le traitement distinct qu'elle opère entre les sujets.

C'est sûr que moi depuis très très longtemps, comme je te disais tantôt, toute la santé de l'environnement, la protection de la planète, mais en même temps je me rends bien compte que je me situe beaucoup dans l'urgence plus par rapport au féminisme. C'est bizarre parce que je les sépare malgré tout moi-même. (Lucie)

4.4.2 La question écologique au sein des groupes de femmes

Nous avons sollicité leur mémoire pour explorer le cheminement par lequel elles avaient vu progresser la question écologique au sein des travaux du mouvement des femmes. Nous présenterons ici ce qui, selon elles, a constitué des activités d'importance pour inscrire ces préoccupations à l'agenda féministe, les angles d'approche retenus et l'accueil qui leur a été réservé.

Comme l'une d'elles le remarque, il va de soi que cette préoccupation croissante pour les enjeux environnementaux s'inscrit dans l'air du temps et pourrait expliquer que le mouvement des femmes s'en saisisse. Une autre associe les débuts de l'écoféminisme dans le mouvement des femmes du Québec au réseau de la Marche mondiale et à l'influence des groupes de femmes du Sud.

J'étais déléguée du Québec de la Marche mondiale pour aller à Vigo. On commençait à parler plus d'écoféminisme, en tout cas, je te dirais que c'est plus les groupes d'ailleurs, le Brésil, qui nous ont sensibilisées à l'environnement et la cause climatique, c'est comme si ça venait plus de l'extérieur, probablement que eux autres les impacts sont plus vites, plus directs. (Lucie)

Toutefois, en vertu des rôles qu'elles ont pu jouer lors des rendez-vous des MMF et des États généraux, elles identifient trois périodes ayant soutenu une plus grande considération de questions écologiques soit : la conjoncture avant la MMF de 2010, la démarche des États généraux et la MMF de 2015. Pour chacune de ces périodes, nous traiterons des angles par lesquels la réflexion est soumise et la perception retenue quant à ces idées.

4.4.2.1 Plus ou moins avant 2010

Certaines situent un intérêt croissant pour les préoccupations écologiques un peu avant les années 2010. L'une d'elles rappelle le contexte sociétal d'opposition aux activités économiques extractivistes qui interpellent alors des féministes individuellement, sans que les organisations du mouvement des femmes appellent à l'action pour autant ni ne proposent une analyse politique.

En même temps, en 2010, il y avait des enjeux environnementaux en Gaspésie, il y avait le forage, le gaz de schiste en Montérégie, il y avait donc des sujets qui évoquaient, éveillaient l'intérêt des féministes sur toutes les questions environnementales... il n'y avait pas de grandes analyses de, le lien entre femmes et environnement n'était pas établi, donc c'était comme une bonne cause, une bonne idée, parce que comme personne, tout le monde va être pour la protection de l'eau, mais en quoi ça remettait en question l'ensemble de la façon de concevoir l'organisation, mais je ne pense pas que les liens étaient faits naturellement chez les personnes et il y en a qui ont saisi l'occasion. (Chloé)

Des formations à l'écoféminisme s'organisent autour des années 2007–2008.

Mais tu vois, pendant toutes ces premières années-là, il y avait un intérêt, les femmes étaient intéressées à nous inviter dans leurs congrès syndicaux, dans leurs assemblées de je ne sais pas quoi, dans leurs forums de ceci, pour parler de ça et leur faire réfléchir là-dessus (écoféminisme). (Béatrice)

Avant 2009... ça, c'est drôle, mais je me rappelle à cette époque-là, on était convaincu que c'était l'avenir parmi les sujets à aborder dans la vie. Il était clair pour moi que dans les États généraux, si la FFQ était d'accord pour le mettre sur pied, que ce serait un thème. (Chloé)

4.4.2.2 À propos des contenus sur l'écoféminisme

Trois participantes réfèrent de manière plus explicite aux conceptions écoféministes. L'une pour rappeler l'utilité de cette analyse.

L'écoféminisme, pour moi, c'est beaucoup plus dans l'analyse. Je trouve ça nécessaire et utile pour par la suite être en action, en même temps, il faut toujours revenir làdessus, comme l'histoire du genre, moi je n'ai pas de problème à faire une analyse, ça devient comme un réflexe parce que j'ai bien compris toute cette analyse-là. (Lucie)

Plus loin, elle précisera ce qu'elle apprécie de cette approche : « C'est ça que j'aime de l'écoféminisme c'est qu'il y a une analyse féministe, le lien avec le patriarcat, l'économie, etc., et encore le rôle des femmes, même dans les mouvements environnementaux. C'est encore ça, on est encore là » (Lucie).

On comprend que le contenu de la formation sur l'écoféminisme introduit les différents courants qui y sont associés. Selon les propos recueillis, l'écoféminisme est conçu et présenté comme la conjugaison des dominations du corps des femmes et de la nature, et rendu possible par l'interdépendance du capitalisme et du patriarcat.

L'analyse fondamentale écoféministe comme quoi patriarcat et capitalisme travaillent ensemble. Ça, ça fait longtemps qu'on le sait, mais par rapport aux enjeux écologistes en particulier, comment la domination du corps des femmes et comment la domination de la nature procèdent d'une espèce de fondement dans le patriarcat, qui fonctionnent vraiment ensemble. (Béatrice)

Sans exclure les approches et les analyses écoféministes ayant fait l'objet de critiques sévères, la formation présente ces différents courants avec toutes leurs complexités. Cette formation, dira l'une d'elles, entend contribuer à ouvrir les imaginaires politiques afin de laisser les communautés déterminer les orientations qu'elles prendront.

J'essaie d'offrir une diversité de références, parce que justement, dans cet esprit de célébrer les complexités, il y a aussi l'esprit de célébrer les diversités et j'essaie vraiment de mettre ça en relief, parce qu'il y a des féminismes, des environnementalismes, des écologismes, alors il y a des écoféminismes. (Pascale)

On peut pas juste dire, ça, c'est essentialiste, on ne veut pas entendre parler de ça ! C'est des mouvements qui sont portés par des milliers pis des millions de femmes partout dans le monde. On ne peut pas juste les ignorer là. Ils amènent quand même des points de vue très importants. Et ils nous amènent des réalités très importantes. Elles nous rendent visibles, donc on n'a jamais voulu les exclure, mais on n'a jamais proposé ces points de vue là non plus. (Béatrice)

Deux dimensions ressortent dans la proposition pédagogique dont elles témoignent : la division sexuelle du travail et l'effet du positivisme scientifique sur les savoirs culturels et ancestraux.

Qui décide, qui subit. Après les perspectives historiques, pis là j'en mets un petit peu plus que le féminicide des sorcières et tout, de rappeler cette histoire-là et ce que ça a pu avoir au niveau de la continuité des savoirs et de la place culturelle ou de la place des médecines et des scientifiques avec un S majuscule. Ensuite, c'est d'observer que ça a pas resté là, la solution à de la mauvaise science, c'est plus de science. Or, beaucoup de scientifiques de nos jours, notamment les femmes, rendent justice à ces savoirs plus ancestraux et admettent l'interdépendance des choses. (Pascale)

On a toujours cherché à promouvoir un écoféminisme centré sur l'analyse de la division sexuelle du travail comme explicatif des différences de point de vue lorsqu'ils sont observables. Les femmes ont une expérience située, différente, dans le système économique, dans le système global, dans le système alimentaire, dans tous les systèmes à cause de leur place dans la division sexuelle du travail. Alors donc c'est comme ça un peu qu'on avait comme angle principal. (Béatrice)

Je pense que la division genrée du travail a une analyse un peu plus matérialiste qui reconnaît à la fois les réalités matérielles, historiques, genrées, sans enfermer les femmes dans ce rôle-là, parce qu'on peut transformer la division du travail. (Pascale)

4.4.2.3 La perception de l'accueil de ces contenus

La perte des savoirs populaires et le positivisme scientifique, de même que la présentation des différentes luttes menées par des femmes racisées et autochtones, font partie, aux dires de ces militantes, des aspects de la formation qui touchent et mobilisent. L'une rappelle que la formation contribue également à démystifier les féminismes et permet peut-être à certaines personnes de s'y reconnaître.

La perspective essentialiste d'un certain courant écoféministe soulève cependant des réserves selon l'auditoire.

Des publiques plus académiques vont avoir tendance à être hyper critique de ces perspectives-là (essentialistes)... vont être très très sévères à l'égard de ça, alors que d'autres milieux sont enthousiastes. Ça, c'est vraiment un des aspects qui est le plus changeant et qui donne un certain *challenge*. Ce que j'essaie d'avoir comme conclusion, c'est une forme de célébration des complexités. De pas tenter de sursimplifier les enjeux, c'est complexe et c'est correct. (Pascale)

Sur ce point, une militante considère qu'une certaine génération de féministes a associé l'écoféminisme à l'essentialisme et a défendu une conception de l'égalité propre à la modernité où le corps est occulté.

[...] j'ai des idées très claires de personnes qui ont vraiment adopté l'idée qu'il fallait lâcher le corps, lâcher l'espace sauvage pour aller dans la modernité, que l'égalité des femmes voulait dire la modernité. Modernité est associée à une distance avec ce qui est naturel. Donc le corps a rapport avec la nature... Cette tradition-là se fait sentir, il

y a une méfiance. Mais il y a d'autres qui tentent de continuer à réfléchir à des questions corps-nature sans tomber dans l'essentialisme. (Chloé)

Les propos recueillis témoignent des défis de réinvestir cette grille d'analyse afin d'effectuer un passage à l'action. L'une d'elles pointe deux dimensions qui auraient pu atténuer la mobilisation : les effets d'une culture de travail militant segmenté et les critiques à l'endroit de l'écoféminisme.

Ça, il y avait un intérêt, mais en termes de faire atterrir ça dans le mouvement, dans la pratique de qu'est-ce qu'on doit faire comme mouvement, comment est-ce qu'on prendrait le corps par rapport à ces enjeux-là, là ils ne voyaient pas là. Ça parle aussi de comment on travaille en silo. Les organisations et les secteurs du mouvement sont dans des silos, ils sont concentrés sur leurs enjeux. (Béatrice)

À l'époque, Élizabeth Badinter venait de sortir un livre qui disait que l'écologie était un recul pour les femmes parce que ça les renvoyait à la maison [...] cuisiner à partir des éléments bruts et toutes ces choses-là ça retombait sur les femmes, ce qui est vrai là, dans le contexte où on est, la division du travail reste sensiblement la même ou presque. (Béatrice)

Un autre aspect pouvant expliquer les défis d'un passage à l'action concerne la remise en question que suscite le contenu de la formation. Ainsi, comme le souligne Pascale, cette approche suppose notamment de revisiter des conceptions de la liberté et de l'autonomie à l'aune de ressources naturelles limitées.

En général, il y a une résistance au deuil, au deuil des voyages, au deuil de certains avenirs pour elles ou pour leurs enfants, pleins de différentes formes de deuils et de privilèges. [...] ça dépend des milieux, mais ça se heurte à certaines revendications féministes en termes d'un idéal libéral, ce n'est pas tous les féminismes qui sont compatibles avec l'autonomie... Il y a certains deuils à dire qu'on va avoir les mêmes privilèges que les hommes à certains féminismes d'égalité qui sont moins compatibles à une remise en question de ces privilèges-là en tant que tels. C[e n]'est [plus] une question d'avoir accès également à ça, c'est une question que personne veut avoir accès. (Pascale)

4.4.2.4 Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG)

Pour trois d'entre elles, les ÉG ont été le fer de lance d'une réflexion plus large sur le bien commun. Rappelons que le Forum de 2012 a identifié sept thématiques fédératrices et mandaté des tables de travail à la formulation de pistes d'action. Parmi ces tables thématiques, celle du « bien commun » et du « bien vivre » ont abordé les enjeux environnementaux. Toutefois, c'est précisément la Table du bien commun qui est chargée d'approfondir une perspective féministe de la prise en compte de l'écologie. Sous ce thème, il s'agissait de traiter d'écologie, d'économie et de démocratie.

Toutes les trois parlent de l'effort que ce processus a exigé. En posant d'autres balises pour positionner la réflexion, le cadre forçait à explorer la possibilité de convergence des luttes. Il s'agissait aussi de réunir des féministes écologistes qui n'étaient pas nécessairement en réseau.

[...] l'idée était de forcer, d'une certaine façon, une rencontre entre des sujets qui émanent de ces milieux-là, mais aussi des sujets féministes qui émanent d'autres types et de les faire interagir ensemble, quitte à bousculer les normes et les habitudes. (Chloé)

Je pense que c'est les États généraux qui ont amené ça. Pis là les États généraux, faut dire que c'est beaucoup de monde, ce n'est pas une organisation en particulier. Ce qui fait donc que dans cette marmite, il y a un paquet d'affaires qui sont rentrées en ébullition. Ça a mis l'écologie au jeu, dans l'ensemble des organisations à mon avis. (Gabrielle)

Une démarche qui embrassait large et souhaitait introduire à l'agenda des féministes, des sujets plus à la marge, ce qui, comme le remarque l'une d'elles, n'a pas manqué de soulever des réserves. Béatrice rappelle comment la façon de travailler sur de grands thèmes fédérateurs exigeait aux tables de travail de structurer le cadre de la réflexion et d'asseoir une compréhension partagée des concepts.

Pis en fait, le nom de la table a été discuté, est-ce qu'on doit dire écologie, économie, est-ce qu'on doit dire bien commun, etc. Ça, ça avait été sujet de plusieurs discussions parce que c'est un sujet qui regroupe quand même pas mal de... c'est un sujet large et pour choisir l'angle dans lequel on l'aborde. (Béatrice)

4.4.2.5 Aborder le travail gratuit des femmes comme faisant partie des communs

Béatrice rappelle que la réflexion sur le bien commun a retenu l'approche des communs comme un antidote à la privatisation capitaliste et a choisi d'en explorer ses possibilités pour repenser la division sexuelle du travail. Dans ce cadre, il a été convenu de revisiter le travail gratuit des femmes sous l'angle des communs afin d'identifier des pistes de solutions pour la prise en compte féministe de l'écologie. Pour elle, repositionner le travail gratuit des femmes est incontournable : « Ça (le travail gratuit), c'est un enjeu à mon avis central, pour la question de l'écologie et du féminisme et comment ces deux créatures-là peuvent ou non se marier, de quelle manière pour quel genre de résultat » (Béatrice).

4.4.2.6 Les retombées des États généraux

Deux militantes identifient certaines retombées du processus des ÉG quant à la prise en compte des considérations écologiques par des groupes de femmes. Pour l'une d'elles, ce processus a contribué au développement d'un discours critique sur l'écocitoyenneté et les limites des gestes individuels en offrant une lecture globale des enjeux et de leur interdépendance. Elle cite pour exemple le fait que des revendications de la MMF 2020 tentent d'allier la lutte à la pauvreté et les gestes écologiques en partant des pratiques de souveraineté alimentaire à l'œuvre au sein des groupes de femmes. Les ÉG auraient selon elle participé à ce cheminement des idées et des stratégies pour opérer un mouvement.

Mais dans les États généraux on avait réussi à faire en sorte que ce soit nommé, que ce soit visible, donc ça s'est retrouvé, en quelque sorte, comme discours officiel partagé par un plus grand nombre théoriquement, parce qu'aucun processus n'est parfait, les états généraux non plus. Mais théoriquement, c'était accepté comme une question importante sur laquelle poursuivre. (Béatrice)

Pour l'une des actrices clefs, les retombées des ÉG ont été déterminantes lors du Congrès d'orientation de la FFQ, puisque l'écologie est dorénavant un champ d'action qui structure la réflexion sur l'économie. Elle rappelle que pour certaines membres de la FFQ, les conceptions relatives au bien-être et au bien vivre n'étaient pas implicitement en rapport avec des considérations écologiques. Le titre du chantier « Féminisme, bien-vivre, écologie et économie » permet à cette fin de le positionner explicitement.

4.4.2.7 La Marche mondiale des femmes de 2015

Avec son slogan « Libérons nos corps, nos têtes et nos territoires », les actions de la MMF de 2015 invitent à une reprise de possession de ces lieux physiques et symboliques dominés par les logiques capitaliste, patriarcale et coloniale, en repensant nos corps, nos terres et nos territoires comme des lieux de création et de résistance.

Nous marcherons pour reprendre possession de nos corps, de nos esprits, de nos désirs et de nos vies. Nous lutterons pour libérer nos corps de toutes les formes de violences faites aux femmes. Nous prendrons soin de notre corps qui nous permet d'être en vie, d'être en relation, de ressentir, d'apprendre, de nous engager. Nos corps et nos idées sont un territoire de résistance et de création. Nous pouvons agir contre la pensée unique qui efface nos voix et nous le ferons. (MMF, 2014, p. 8)

Cette mobilisation incite à protéger et faire reconnaître la Terre comme source de vie.

Nous marcherons pour la reconnaissance que la Terre est source de vie, de subsistance, d'enseignement et qu'elle nous prodigue tout ce dont nous avons besoin pour bien vivre. Nous marcherons pour développer une vision égalitaire et

écologiste du bien commun, à contre-courant de la logique capitaliste et patriarcale. (MMF, 2014, p. 8)

Pour les actrices clefs, ce slogan, qui tente d'allier les violences faites aux femmes et une perspective écologiste du bien commun, a eu du mal à prendre forme en des revendications. Le discours a trouvé une résonnance distincte selon les enjeux environnementaux propres à chacune des régions et selon la lecture féministe de ces derniers. Une des actrices clefs confie ne pas avoir été interpellée par la proposition.

En 2015, il y a eu la marche mondiale avec le thème « nos corps, nos terres, nos territoires », pis moi j'avoue que je n'ai pas beaucoup embarqué là-dedans. J'ai trouvé que les textes explicatifs étaient longs, pis trop intellectuels, ça m'a énormément déçue. J'embarquais pas, je n'arrivais pas à *catcher* la question des territoires, cette expression de nos corps, qui était la traduction de l'anglais « *our body* », pis qu'en français ça a pas du tout les résonnances que ça a en anglais. En tout cas, je n'ai pas du tout embarqué. (Gabrielle)

Ayant effectué la tournée des régions dans le cadre des actions de cette édition de la MMF, l'une d'elles remarque l'appropriation variable du thème, s'agissant d'une proposition pour le moins inhabituelle de concevoir les luttes pour la majorité des groupes de femmes participant aux mobilisations de la MMF au Québec. Elle souligne elle aussi une approche théorique et en décalage par rapport aux pratiques des groupes de femmes.

C'était très inégal en faisant la tournée, c'était très inégal comme action, parfois on se serait pas cru dans ce thème-là nécessairement. Moi je l'adorais ce thème-là. Je trouvais qu'il nous amenait plus loin, justement au niveau climatique, au niveau environnemental, là je trouvais qu'on faisait des liens. Mais en même temps, c'est vrai que c'est encore trop théorique. C'est sûr que là, on voyait le corps comme un corps abusé, mais aussi comme un corps transporteur d'idées, mais la terre et le territoire, on n'est pas habituées à en parler. Les autochtones sont habitués de parler de territoire, pis de l'élargir à plus que du terrain. (Lucie)

Si dans certaines régions peu de liens étaient effectués avec les atteintes à la terre et au territoire, elle pointe deux exemples où la lecture féministe des enjeux locaux était propice

à mobiliser. Dans la région de Mégantic, une revendication relative à la bataille locale pour l'obtention d'une voie ferroviaire de contournement permettait d'aborder les impacts environnementaux, alors qu'en Abitibi, des revendications relatives à l'industrie extractiviste étaient mises de l'avant.

Par exemple, quand je suis allée en Abitibi, il y a deux places où on est allées en Abitibi, c'est deux endroits de mines, mais deux endroits où les féministes réagissent différemment. Il y en a une gang qui veut préserver les emplois et d'autres qui veulent mettre des balises pour les compagnies. (Lucie)

En contrepartie, elle rappelle les Actions de Solidarité internationale (ASI) qui, selon elle, permettent de soutenir les liens et les analyses nord-sud des impacts d'une économie globalisée.

Faire le lien avec le Bangladesh le 24 avril. Ça, c'est le fun parce qu'on commence à faire le lien avec les femmes autochtones, les tueries et tout ça, mais en même temps, le vécu des femmes autochtones, puis le travail, mais dans des conditions exécrables, mais on l'achète ce linge-là. Les liens commencent, mais en même temps, on n'est pas prêtes à sacrifier tant que ça. Je pense qu'on a du travail à faire et c'est où on a du pouvoir [...]. (Lucie)

Elle considère que le slogan de 2015 aurait mérité d'être réinvesti et approfondi sur plus d'une année. Peut-être, dit-elle, nous aurions pu le comprendre mieux. « Mais ça, c'est personnel, parce que je trouve que c'est tellement beau et tellement chargé que je ne suis pas certaine qu'on l'ait compris » (Lucie).

4.4.3 Les observations actuelles sur la prise en compte de la question écologique par les groupes de femmes

Cette partie traite du dernier bloc de l'entretien portant sur leurs réflexions quant à la prise en compte de considérations écologiques au sein des groupes de femmes. On y aborde les obstacles perçus et des pistes pouvant permettre une plus grande intégration des considérations écologiques.

Trois principaux obstacles ressortent des entretiens : la perspective individualiste et la crainte d'un recul pour les femmes, la difficile problématisation féministe des questions environnementales et les exigences d'un changement de paradigme.

4.4.3.1 La perspective individualiste et la crainte d'un recul pour les femmes

Quatre des cinq actrices clefs ont fait référence à l'effet rebutant du discours centré sur les individus. L'argumentaire relatif à la révision et à l'adoption de pratiques écoresponsables est associé, pour certaines, à la crainte d'un recul en matière de division sexuelle du travail au sein des ménages. Pour d'autres, cette crainte, bien que légitime, ne doit pas pour autant freiner les réflexions et les actions. L'utilisation de couches lavables est citée comme un de ces exemples critiques où l'équilibre d'un partage des tâches au sein des ménages peut être compromis.

Mais en même temps moi, je suis très craintive, comme je te disais... sur le partage des tâches, l'égalité entre les femmes et les hommes, tant que ça ce n'est pas là, ce que je crains c'est que ce soit un fardeau beaucoup plus lourd pour les femmes de travailler pour un environnement sain comme l'urgence climatique. (Lucie)

[...] la peur pour plusieurs syndicalistes, pis la peur c'est que ça va amener plus de travail encore pour les femmes. La libération des femmes a passé par..., par exemple, avoir de la nourriture rapide qu'on a juste à chauffer dans le micro-ondes et plusieurs charges de travail qui concernent des femmes. C'est une réflexion légitime. (Chloé)

Deux d'entre elles évoquent les contraintes économiques associées à des choix plus écologiques. Le sentiment d'impuissance ressenti au moment d'agir en consommatrice écoresponsable est associé à la logique marchande qui contraint les consommatrices engagées.

La crainte de se sentir impuissante parce que tu arrives à l'épicerie, les achats viennent d'ailleurs, tu n'as comme pas le choix. Si on savait tous les impacts environnementaux de tous les produits de beauté, tous les savons et ces affaires-là, on nettoierait autrement. Ça ce n'est probablement pas encore assez su que ça a un impact sur l'environnement. (Lucie)

J'essaie quand même de faire le plus possible dans les mesures de mes moyens de certains choix et de ce que j'achète. Grosso modo, je vis comme tout le monde de ma classe sociale. Pourquoi ? Parce que je suis complètement pris dans un engrenage. (Béatrice)

Aujourd'hui, un t-shirt vaut moins cher qu'avant, mais il ne dure pas longtemps alors ceux qui n'ont pas d'argent, ils vont prendre ça. Donc, il y a un niveau de responsabilité gouvernementale que, j'aurai beau faire tout ce que tu voudras, moi ça va être un gros fardeau, mais en même temps le gouvernement fera rien. (Lucie)

Pour Gabrielle, les groupes de femmes doivent travailler à réclamer des changements collectifs pour outrepasser l'ambivalence que suscite le discours axé sur des changements individuels.

Mais c'est ça on se plaint du poids sur les femmes, mais l'enjeu véritable ce n'est pas les femmes, c'est qu'on se concentre sur des enjeux individuels au lieu de faire des changements de société. On n'a pas fait assez clairement de liens, je crois. On dit souvent que l'écologie, on n'y arrivera pas avec des changements de vie individuels, c'est le mode de vie collectif qu'il faut changer. Le poids qu'on demande aux femmes, c'est parce qu'on se concentre sur l'individuel. Si on demandait les changements collectifs. (Gabrielle)

Elle soulève du même souffle les limites d'une certaine mise en opposition entre le discours individuel et le discours collectif alors qu'ils sont interreliés. Elle prend pour exemple le recyclage, qui suppose à la fois un engagement individuel et un engagement collectif pour la mise en place d'infrastructures.

4.4.3.2 Des enjeux organisationnels et les défis d'une analyse féministe des questions environnementales

L'ensemble des actrices clefs pointent des obstacles inhérents à la capacité de présenter une analyse féministe, écologiste, critique et rassembleuse qui peuvent soutenir la convergence des luttes. Plusieurs aspects contextuels pourraient expliquer ces contraintes. On relèvera les tensions internes au sein du mouvement quant au développement d'une perspective intersectionnelle, les effets de politiques d'austérité sur la capacité d'action des groupes et ceux du cadrage des discours. La préséance d'un discours technoscientifique, largement mis de l'avant par des hommes, contribuerait à maintenir certaines chasses gardées.

[...] l'écologie, en général, c'est encore beaucoup vu comme une question de transition énergétique, de changements industriels, de machinerie, d'ingénierie, etc. Et ça, c'est un domaine de gars. Donc, c'est ce que j'appellerais l'écologie dure. L'écologie d'infrastructure. Ça, c'est masculin. Ça, je trouve ça redoutable! C'est comme la division entre les sciences dures et les sciences molles. Les sciences dures, c'est de la vraie science, les sciences molles, c'est de l'approximation, mets pas trop d'argent là-dedans, etc. Dans l'écologie c'est pareil. Si on ne conjugue pas, ça fait longtemps qu'on le dit, plus le temps passe, plus on s'aperçoit, si on ne conjugue pas le souci pour la planète et le souci pour les humains, ça va aller très mal. (Gabrielle)

L'une d'elles, impliquée au sein d'une coalition mixte, observe les effets d'une telle ségrégation sur la participation des groupes de femmes : « Cette espèce de sentiment terriblement fréquent de dire c'est sûr que nous, on n'est pas si expertes que ça. Mais non non vous avez l'expertise ! Il y a vraiment une confiance collective à construire » (Pascale).

L'effet des mesures d'austérité aurait possiblement affecté les organisations dans leurs capacités à pousser la réflexion. La défense des droits contre les mesures d'austérité aurait ainsi contribué à secondariser l'intégration d'une perspective écologique, perçue dans ce contexte comme une lutte additionnelle.

[...] mais l'appauvrissement des femmes et toutes les mesures d'austérité, c'est réel et ça a monopolisé beaucoup d'énergie. C'est compréhensible... Ce qu'on n'a pas encore réussi à faire, c'est à faciliter des exercices de conjugaison. Parce que là, c'est vu comme une lutte de plus, ce n'est pas vu comme une lutte féministe. Il y a vraiment de l'énergie à mettre pour que ce ne soit pas vu comme quelque chose d'autre... Il y a quelque chose de pas encore atteint dans l'analyse et dans la formulation de propositions, c'est là je pense qu'il y a vraiment des éléments intéressants à mettre de l'avant, c'est dans les propositions. (Pascale)

Outre les aspects conjoncturels, on déplore que l'organisation même des luttes soit de plus en plus réalisée sous des angles thématiques spécialisés. Cette logique, bien qu'efficace sur plusieurs plans, prive d'une lecture systémique des enjeux.

Absolument, il y a comme une tendance à travailler en silo sur sa propre thématique, et de le prendre situé dans un ensemble de structures sociales et d'économie et là donc de s'arrêter à sa sphère. C'est comme s'il y a les marches dans les intérêts des femmes versus les marches citoyennes politiques. (Chloé)

Revisiter une analyse à l'aune de nouvelles variables comporte ses exigences, dont celle d'être déstabilisé pour s'ouvrir à de nouveaux cadres.

Je peux comprendre pour deux raisons. D'abord, parce qu'on a intégré le féminisme dans un certain état du féminisme, mais il y a comme un sacrifice à faire pour évoluer en dehors de ça, de laisser tomber les vieux vêtements pour les nouveaux vêtements, pour sortir du terrain qu'on connaissait et aller dans un terrain inconnu. Le féminisme dit « radical » et le féminisme de seconde vague ont fait des pas extraordinaires et nous ont proposé des cadres théoriques et des modes d'action vraiment fantastiques. Alors non, ce n'est pas dépassé, c'est autre chose maintenant, c'est extrêmement exigeant. Il y a des femmes qui ont trouvé un moyen de faire un passage où elles ont réalisé que oui on abandonne certaines choses, mais pas pour les jeter, mais pour élargir, pour être plus capable d'affronter le monde tel qu'il est aujourd'hui, avec les outils et les nouvelles conjonctures que l'on a aujourd'hui. Donc, je comprends qu'on puisse rester sur un féminisme plus étroit, plus en silo en surface à cause de ce sacrifice-là. (Gabrielle)

Sur la capacité de faire des liens et de soutenir l'action, elles mettent en cause la manière dont la réflexion a pu être présentée : « Il y avait un intérêt, mais on ne voyait pas trop

comment faire ça dans la pratique, dans la pratique de vie concrète du mouvement » (Béatrice) ; « Pour beaucoup, le lien n'est pas évident. Ça semble encore un autre domaine. La réponse de la justice écologique est un peu courte. On n'a pas fait assez de liens » (Gabrielle).

Ça veut dire que dans un centre de femmes, par exemple, si on dit c'est quoi les enjeux environnementaux, la plupart vont dire, ça ne me concerne pas. Si on demande plutôt à quelle nourriture avez-vous accès, les produits dans votre logement sont faits de quoi, comment cela a des impacts sur le bien-être dans la famille, c'est une perspective écologique! Et le fait de ne pas nier tout le travail de soins en lien avec les questions écologiques, ce n'est pas évident de schématiser si c'est conçu comme quelque chose de loin de nous. Et ça, ça prend des femmes, des travailleuses, des militantes, dans ces organisations-là pour traduire les mondes, pour qu'ils puissent se rencontrer. (Chloé)

Parlant d'espaces mixtes et d'efforts nécessaires à la convergence des luttes, Pascale pointe la manière par laquelle on invite à prendre part à la conversation. Elle interroge en cela l'espace créé afin que des enjeux en matière de condition féminine, par exemple, puissent être introduits, rappelant ainsi qu'il ne suffit pas d'inviter à participer à une coalition, mais que les approches d'accueil et d'intégration sont à considérer.

Dans les obstacles, il y a la lutte de la condition des femmes en général. De leur permettre de participer, on n'est pas les seules dans cette situation-là, mais il faut s'adresser aux enjeux qu'elles vivent. Ça ramène à cet esprit-là de conjugaison où ça demanderait du temps de part et d'autre. (Pascale)

En contrepartie, Gabrielle remet en question une certaine lecture féministe qui ne va pas suffisamment loin et qui en cela comporte un risque d'enfermement.

Peut-être que je suis trop tannée des casettes féministes qui disent que tout le poids est sur les femmes. Donc, peut-être qu'au lieu de parler d'oppression, on devrait parler de domination. Peut-être qu'au lieu de se plaindre que tout le poids est du côté des femmes, on devrait pousser pour que les choses se produisent sur le plan

politique, là où il y a de l'argent, là où c'est mené par des intérêts économiques. Je trouve qu'on s'enferme dans une espèce de victimisation. (Gabrielle)

D'autres interrogent l'absence ou l'invisibilité des organisations susceptibles de proposer un discours ralliant les féministes. En d'autres mots, on demande qui pourrait être le porteur d'une telle analyse. Ainsi, l'une rappelle que le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) avait développé un argumentaire sous l'angle des impacts environnementaux sur la santé des femmes. Elle s'interroge sur le fait que ce message semble peu présent. En contrepartie, elle observe avec curiosité et une certaine ambivalence des nouveaux acteurs. Ainsi, elle s'interroge sur la perspective féministe de la coalition « Mères au front ».

Mères au front, tu as vu ça ? En même temps, moi qui travaille contre les stéréotypes, je trouve que mères au front, ça fait « maman », en tout cas... Je vais y aller parce que je trouve que les femmes se mobilisent quand même de plus en plus. [...] Effectivement, mais, comme je te dis, il y a une ambivalence. Mais comme je suis curieuse, et si je n'y vais pas, je ne pourrai pas critiquer. Donc, je suis mieux d'y aller. On est quand même des femmes féministes, je pense, je leur fais confiance aussi. [...] Je [ne] serai plus toute seule si je réussis à faire une analyse féministe de ces débats-là. (Lucie

Pour une autre, la promotion d'un argumentaire écologiste et féministe rassembleur doit provenir d'organisations généralistes dont les axes de travail sont larges. Chloé déclare : « Ça prend à mon avis des organisations comme la FFQ ou Relais-femmes qui ont les capacités de nourrir les réflexions, sinon ce travail-là ne va pas se faire. »

4.4.3.3 L'exigence d'un changement de paradigme

Outre les aspects conjoncturels, organisationnels et ceux associés au cadrage des discours, trois des actrices clefs soulignent l'exigence à laquelle la réflexion écologique nous soumet collectivement, particulièrement les féministes. Poser la finitude des ressources planétaires

force à reconsidérer les conceptions de la richesse et d'une certaine vision de la lutte pour l'égalité. Il ne s'agit plus de réclamer un accès égal aux richesses produites, mais de se demander : qu'est-ce qui a de la valeur ?

Si, comme le remarque Chloé, à une certaine période de l'histoire l'exploitation des ressources naturelles faisait partie de l'équation, et l'orientation des luttes portait sur la redistribution de la richesse, la réflexion, bien qu'économique, ne doit pas s'y résumer. Elle suppose maintenant de développer un autre rapport au monde fondée sur l'éthique du care où, ultimement, les liens entre les humains et les non-humains seraient reconsidérés.

[...] la question du système capitalisme, ça m'apparaît essentiel parce que la logique productiviste à la base n'est pas tenable. Mais aussi la logique de l'exploitation humaine et du travail non rémunéré, la place qu'occupe la notion même du *care* est comme considérée centrale. [...] il faut centrer cette notion de *care* et de l'éducation et le bien-être des êtres humains et des non-humains au cœur d'une nouvelle conception économique. Donc, je suis de cette famille-là. Je pense qu'ultimement les remises en question ne sont pas seulement de l'ordre économique, mais encore plus là. C'est un autre rapport au monde. (Chloé)

Renverser l'échelle des valeurs et faire éclater la division production-reproduction figure au nombre des exigences du développement d'un nouveau rapport au monde.

En fait, c'est que ça nous prend un renversement complet des échelles des valeurs. Toutes les activités prédatrices, productrices, l'espèce de division production-reproduction, il faut complètement retravailler ces distinctions-là. Mais tout le travail dit reproductif, ou de soins, c'est le seul travail productif qu'on peut continuer encore à faire. Alors toutes les autres activités extrêmement lucratives sur lesquelles est fondée la croissance économique telle que mesurée là, en fait, la plupart de ces activités-là sont des activités prédatrices qu'il faut éliminer. (Béatrice)

Un ambitieux programme qui amène un certain inconfort. Sur cet aspect, Béatrice considère qu'il faut trouver des manières d'accueillir et d'avancer avec les sentiments d'impuissance et d'anxiété que suscitent les faits environnementaux et leur remise en question. Elle

déplore à cet effet, ce qu'elle nomme la « pathologisation de l'écoanxiété » et les stratégies visant à minimiser l'anxiété et le sentiment d'impuissance. Elle considère plutôt qu'une plongée collective dans l'inconfort pourrait faire jaillir des solidarités.

Ça fait longtemps que le mouvement écologiste essaie de présenter les choses de manière pas trop décourageante par peur de démobiliser, il faut donner des actions aux gens, donc on leur dit c'est quoi les petits gestes qu'ils peuvent faire, mais là, on est plus là, mais pas du tout. Ça n'a pas marché, faut dépasser et aller dans autre chose, il faut aller dans traverser tout l'inconfort que ça va nous faire vivre. Aussi intense cela soit-il, il faut se donner les moyens collectifs de se soutenir, de faire ça ensemble, de vivre ces choses-là ensemble, parce que c'est juste quand t'es rendu un peu l'autre bord de ton mur personnel, que tu as réussi à reprendre un peu ton souffle, c'est là que tu peux commencer à être utile. (Béatrice)

4.4.3.4 Quelques pistes

Les paragraphes précédents ont déjà permis d'énoncer certaines avenues à emprunter s'il fallait accorder une plus grande place aux considérations écologiques au sein des discours des groupes de femmes. Retenons ainsi l'importance d'explorer les préoccupations féministes et écologistes en partant de situations tangibles de la vie quotidienne pour en arriver à identifier l'effet de la logique des systèmes et réclamer des changements collectifs. De même, toute la réflexion sur le renversement de l'échelle des valeurs annonce un chantier sur le travail non rémunéré.

À ces considérations, les actrices clefs observent des indices pouvant potentiellement soutenir davantage la convergence des luttes. La présence accrue de femmes à la coordination et à la représentation des groupes écologistes, une revendication portant sur la souveraineté alimentaire dans le cadre la MMF 2020 et un chantier écologique partant des pratiques des centres de femmes constituent autant d'indices favorables permettant d'espérer une prise de parole féministe et écologiste.

De même, tout le discours sur la justice écologique s'avère porteur pour la convergence des luttes. Pour l'une d'elles, le travail de formation et de réflexion sur l'écoféminisme a permis de paver la voie à l'adhésion autour du concept de justice écologique.

[...] avec la justice environnementale, on est capable de trouver des cadres, de trouver des manières de politiser les choses qui vont aller dans le sens qu'on a besoin que ça aille. Ça s'est beaucoup clarifié. Au début c'était quand même une question plus vague, plus générale, mais là il y a beaucoup de choses qui sont atterri de manière beaucoup plus concrète, plus spécifique, pis là on est capable de plus trouver les points communs. (Béatrice)

Deux militantes invitent à camper le développement des analyses et des actions à partir des réalités régionales. Puisque, comme le souligne Lucie, « les régions, ça teinte beaucoup notre implication... les endroits où il y a des mines, où il y a le fleuve et tout ça, c'est clair que les militantes sont souvent dans les manifestations environnementales ».

Avant de s'entendre sur des perspectives macroéconomiques globales, une réflexion ancrée à partir d'un enjeu régional permet déjà de s'exercer de manière située à la conversation sur la transition.

Bin je pense déjà de prendre parole sur les enjeux locaux et régionaux liés à l'environnement, je pense que ça c'en ait un (moyen). Je pense que d'inviter un groupe écolo à venir faire une présentation et à prendre la parole, se considérer comme des interlocutrices légitimes et de prendre la parole. (Pascale)

Puisque, dira-t-elle, le cours actuel des choses est au détriment des femmes. Aussi, elle presse les femmes et les groupes de femmes à se joindre à la conversation en dépit du fait qu'il n'y ait pas convergence en tous points, rappelant ainsi que la convergence des luttes suppose de chercher à avancer ensemble.

J'avoue que récemment, j'ai ressenti moins d'urgence à s'entendre sur une perspective strictement décroissante, on s'entend sur la localisation de la production

que ce soit écologique, que ce soit dans la dignité des personnes, mais on peut collaborer même si on n'a pas la même vision de ce qui devrait advenir de façon systémique. Déjà, si on fait ça ensemble, peut-être qu'on va figurer comment on fait pour le reste. Tout n'est pas obligé d'être préalable. C'est sûr que c'est un petit saut, faut savoir ce qui est impérativement préalable et peut-être oublier ce qui ne l'est pas. (Pascale)

4.5 Les entretiens avec les militantes-travailleuses des regroupements nationaux

Nous présentons ici la synthèse des entretiens effectués auprès de militantes au sein de regroupements nationaux. À l'instar des entretiens menés auprès des actrices clefs, ce chapitre suivra le cadre des entretiens selon les trois dimensions suivantes : le cheminement personnel à l'égard de l'écologie, la progression de ces préoccupations dans les groupes de femmes, et enfin, leurs observations quant à la prise en compte de ces enjeux.

La première partie présente brièvement des aspects de leur cheminement personnel au regard de l'écologie et de l'urgence écologique. Nous souhaitions saisir l'importance que ces questions occupent dans leur vie et explorer la réflexion relative à ces considérations au sein des organisations auxquelles elles sont affiliées. Ces militantes nous ont fait part de leurs réflexions et des gestes qu'elles ont adoptés en matière de consommation, de mode de vie et d'engagement professionnel.

Toutes sont des femmes relativement bien au fait de l'actualité. Ayant entendu l'appel croissant des discours scientifiques sur les enjeux environnementaux, certaines d'entre elles admettent que la préoccupation pour la question écologique a suivi la courbe d'importance qu'a prise ce sujet dans l'espace public. Pour d'autres, les considérations pour l'environnement sont associées à des valeurs et à des souvenirs familiaux ayant orienté leur rapport au monde. Outre la sensibilité aux faits d'actualité, nous relevons trois périodes au cours desquelles elles témoignent de prises de conscience qui orienteront leurs trajectoires

et leurs manières de s'engager, soit via les influences du cadre familial, via des expériences militantes et via l'expérience de la maternité.

4.5.1 Le cheminement personnel à l'égard de l'écologie

4.5.1.1 Les influences du cadre familial

Trois militantes ont relaté des expériences familiales leur ayant insufflé une certaine éthique environnementale. L'une d'elles a accompagné sa mère à un rassemblement anishinaabe, un événement qui aura été déterminant et lourd de sens pour elle. Alors jeune adolescente, elle raconte avoir été marquée par les célébrations où des femmes autochtones revenaient d'une traversée piétonne des Amériques pour sauver la Terre Mère. Laurie raconte : « mais ce moment (pow wow), je pense qu'il a été très fort et très chargé au plan symbolique et humain, pis je pense ça l'a été super important dans mon cheminement et dans le développement de ma pensée ».

Pour deux d'entre elles, c'est un ensemble de gestes propres à l'organisation domestique familiale qui conditionne un certain rapport à la nature. « Ça faisait partie de notre quotidien », raconte Liliane. Elle évoque une enfance où l'alimentation est dictée par la disponibilité des produits saisonniers et où la réutilisation est privilégiée à l'utilisation de produits d'hygiène jetables. « Donc, c'est sûr qu'on a tendance à parler de ça, cette époquelà, de dire que nos mères étaient pas mal plus écologiques, de manger des légumes l'hiver, c'était pas mal moins varié, mais ils respectaient plus les saisons » (Liliane).

Une autre a grandi « au milieu des champs » dans une famille impliquée. Ses parents avaient développé une pratique artisanale à partir des ressources naturelles et sa mère s'est démarquée par l'instauration d'une collecte de verre au sein de la municipalité.

Je me souviens que, assez jeunes, on faisait le tour des bars les dimanches matins pour ramasser les bouteilles pis les invendus. Toute cette action-là de ma mère avait amené à des cloches de récupération dans le village [...]. Donc ça fait longtemps que j'ai cette sensibilité-là à l'environnement et à l'importance de faire attention. (Lysandre)

4.5.1.2 L'expérience militante et professionnelle

Toutes des militantes de longue date dans divers mouvements, dont le mouvement des femmes, deux d'entre elles ont orienté leur trajectoire scolaire et professionnelle en lien avec le domaine environnemental. L'une d'elles s'y consacre professionnellement à temps plein au sein d'une organisation engagée dans l'éducation à l'environnement : « je travaille là-dedans parce que c'est ma préoccupation. Moi j'étais totalement dans une autre carrière avant, donc je suis retournée aux études parce que je trouvais que juste faire ma part c'était pas suffisant » (Valérie).

Une autre y dédie des études doctorales portant sur l'effet des politiques publiques sur la vulnérabilisation aux changements climatiques de communautés du Grand Nord. Les politiques du gouvernement de Stephen Harper ont limité la poursuite de ses activités de recherche et l'ont amenée à se consacrer à la lutte à la pauvreté.

Toute la recherche sociale et humaine liée aux changements climatiques a été carrément... plus que mise à mal, c'est complètement disparu. On a financé des recherches sur l'état du pergélisol pour les pistes d'aéroport, par exemple, parce que les changements climatiques amènent tout un lot de complications sur les infrastructures, mais d'un point de vue social et humain... Donc j'ai quitté le milieu universitaire pour le milieu communautaire, social là. (Lysandre)

Quatre d'entre elles mentionnent que c'est au gré de leur participation à différents événements politiques que leurs réflexions à l'égard d'enjeux environnementaux se raffinent. Pour l'une d'elles, c'est par le biais de ses collaborations aux luttes internationales

pour les droits civils et de ses implications sur les questions autochtones que la perspective d'un autre rapport à la nature et aux inégalités devient incontournable.

Une autre rappelle son implication dans la manifestation au Sommet des Amériques de 2001, dénonçant le développement d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). Ce souvenir lui permet d'affirmer qu'elle a toujours associé la question écologique aux politiques économiques.

Sinon, pour moi, j'ai toujours vu les enjeux écologiques liés aux enjeux économiques et politiques. Je ne les ai jamais vus de façon dissociée. Je l'ai toujours vu comme une conséquence du partage inégal du pouvoir et de la richesse. (Laurie)

Plus encore, elle décrit l'une des effigies associées à cette manifestation qui demeure, encore à ce jour, un symbole efficace de sa conception politique du traitement de la question écologique.

Je ne sais pas si tu te rappelles, mais y'avait une iconographie, une des images fortes de notre mobilisation contre la ZLÉA, c'était un pénis géant. Un pénis géant qui violait la planète. Pour moi, je trouve que cette image-là, elle illustre bien comment schématiquement je comprenais à ce moment-là, et je le comprends encore aujourd'hui avec plus de raffinement. Mais déjà là en 2001, pour moi, le patriarcat pis l'exploitation des ressources, ça allait de pair dans un rapport de domination sur l'humanité comme sur la planète. (Laurie)

Bien que toutes aient participé de différentes façons aux activités de la MMF, très peu les mettent en lien pour situer leur réflexion. Une seule associe sa réflexion à son implication aux activités de la Marche mondiale de 2015. Son engagement professionnel lui donne l'occasion de canaliser son besoin de contribuer à la transformation : « Il y a plusieurs choses et je te dirais que c'est le travail qui m'a fait aller vers l'action. C'est comme si j'ai réussi à canaliser cette insatisfaction personnelle en faisant bouger les choses avec le travail » (Geneviève).

Ainsi, en amont des actions de la MMF en 2015, elle a cherché à soutenir le développement d'une certaine perspective écologique au sein de son organisation par le biais d'une formation à l'écoféminisme. Ayant participé aux manifestations du collectif « Le mur des femmes contre les oléoducs et les sables bitumineux »¹⁷, elle relate avoir cherché à lier, pour elle-même, le féminisme et l'écologie. « Je me suis rendu compte que j'ai quand même essayé de joindre les deux préoccupations. Je réfléchis à voix haute avec toi, mais j'ai l'impression de m'être testée contre ces choses-là » (Geneviève).

4.5.1.3 Un moment marquant

Lorsque nous leur avons demandé s'il y avait eu pour elle un moment charnière associé à une plus grande préoccupation pour les enjeux écologiques, deux ont identifié un moment significatif.

Comme présenté précédemment, pour l'une d'elles, il s'agit de sa participation à un rassemblement autochtone. Pour l'autre, l'expérience de la maternité sera une occasion d'incarner une conscience écologique déjà présente.

C'est beaucoup la maternité qui m'a amenée là-dedans... C'est deux aspects. Un aspect est lié à la consommation, parce qu'avoir un enfant ça amène aussi des biens et toutes sortes de réflexions sur nourrir l'enfant, en prendre soin, tout ça. On peut se mettre à consommer plus, on trouve des alternatives. Puis aussi, le fait d'élever un enfant, d'être responsable d'un autre être humain, il y a quelque chose en lien avec la responsabilité de la planète, du nous et du vivre ensemble qui a grandi dans ma tête. (Patricia)

¹⁷ L'action du collectif « Mur de femmes contre les oléoducs et les sables bitumineux » a pris naissance pour la première fois le 8 mars 2015, devant les raffineries Suncor à Montréal, à l'occasion du lancement de la 4^e action internationale de la Marche mondiale des femmes (MMF).

Sans l'identifier comme un moment charnière, deux participantes associent la parentalité à leur préoccupation écologique.

Moi, je suis une personne qui est très très proche de l'actualité, alors on suit ça de près. À un moment donné, ça fait déjà 20 ans que les scientifiques nous disent qu'on détruit la planète, on la massacre. En ayant des enfants et en étant une personne très militante et très engagée, tu te dis « bin là, faudrait peut-être faire quelque chose ». Avec l'information qui nous arrive, il faut faire de quoi. (Liliane)

À contrario, pour l'une d'elles, le fait de ne pas avoir d'enfant trouve écho à sa préoccupation quant aux enjeux climatiques.

[...] mais je suis plutôt bien avec le fait de pas avoir d'enfants. Parce que j'ai des amis très proches de moi qui viennent d'avoir des bébés, ou elles viennent d'annoncer qu'elles sont enceintes, il y a un côté de moi qui est vraiment vraiment heureuse pour elles, mais je suis aussi vraiment anxieuse par rapport au futur proche. (Lysandre)

Pour les autres, soit cela a toujours fait partie de leurs valeurs ou alors, en résonnance avec les enjeux d'actualité, cette préoccupation s'est faite grandissante au fil du temps.

Je n'ai pas l'impression qu'il y a eu un élément déclencheur, je pense vraiment que c'est l'évolution, les gestes quotidiens, entendre mes collègues parler, entendre des reportages. Le recyclage, j'ai l'impression que je le faisais même quand j'étais jeune avec les photocopies, en les revirant de bord pour écrire de l'autre côté. Ce n'était pas de l'économie, c'était juste de dire, au moins elle va être utilisée des deux bords. Moi je pense que c'est une progression lente, de voir les autres personnes poser des gestes et de te poser la question. (Sophie)

L'une d'elles évoque que ce sont ses différentes lectures, tant en littérature qu'en lien avec l'actualité internationale qui, « tels des puits de lumière », dit-elle, invitent à approfondir les réflexions.

Je ne peux pas te dire dans quel contexte, mais c'est des espèces de puits de lumière qui montraient comment les réformes structurelles à l'époque, en Inde, forçaient

finalement toute l'économie locale à se délocaliser, si tu veux. Et comment l'impact des changements climatiques et l'érection de barrages dans ces coins obligeaient les communautés locales à s'expatrier au risque de perdre de leur gagne-pain. Alors pour moi, c'est comme je te dis, des petits points comme ça qui appelaient à réfléchir sur ces questions-là. (Guylaine)

4.5.1.4 Une préoccupation croissante mais une contribution insuffisante

Pour ces militantes, la préoccupation à l'égard de la question écologique s'inscrit dans des pratiques quotidiennes en matière de déplacements, de choix de consommation, mais aussi de pratiques militantes ou professionnelles.

C'est ma vie, de fil en aiguille je me suis organisée pour que mon temps de travail bénévole ou rémunéré s'inscrive le plus possible du côté de la recherche de solutions, du développement d'alternatives et du renforcement des communautés. Même si tout mon travail s'inscrit dans cette ligne-là, même si je n'y pense pas, ça fait partie de mon quotidien. (Laurie)

Ainsi, elles nous ont fait part de leurs efforts pour réduire à la source leur consommation et leur impact environnemental, passant entre autres de l'achat de produits d'alimentation biologiques à une démarche vers la pratique du zéro déchet. Toutefois, en dépit de l'énoncé d'une panoplie de pratiques de consommation écoresponsables, plusieurs d'entre elles admettent faire leur part tout en considérant que ces efforts demeurent insuffisants.

Je fais vraiment le maximum, je n'ai pas de voiture, je n'ai pas de lave-vaisselle, je n'ai pas d'enfants. Au-delà de ça, je mets mes trucs au recyclage, j'essaie de consommer de façon responsable, j'ai le privilège de faire des choix. J'essaie d'aller dans les friperies, mais en même temps je ne m'empêche pas d'acheter des vêtements qui correspondent, encore une fois, à un certain schème de valeurs. On est tous pognés là-dedans, j'essaye d'être la plus cohérente possible sachant que ce n'est pas toujours possible. (Lysandre)

Donc, c'est sûr que j'essaie de le faire dans mon quotidien, même si on sait que concrètement, ce qu'on fait individuellement... Je pense quand même qu'il faut le faire, mais jusqu'à quel point que c'est le système qu'il faut changer, mais je pense que comme individu, faut faire notre part quand même. (Liliane)

Une autre confie cependant être davantage préoccupée par les inégalités sociales et les impacts du capitalisme que par les considérations écologiques. Pour Guylaine, l'urgence écologique paraît secondaire à côté des inégalités sociales : « Le mot *urgence* est lié aux inégalités socioéconomiques, à la pauvreté, aux dérives de continents comme l'Afrique, au retour des dictatures où il n'y a pas de populisme aberrant... Ça, ça m'apparaît plus urgent ».

Elle poursuit en situant comment ce sont les inégalités qui accentuent les vulnérabilités des populations.

Comment ça se fait qu'un tremblement de terre, par exemple, comme celui qui a été vécu en Haïti en 2010, a produit 250 000 morts et puis un tremblement au Japon ou en Californie en produit quelques centaines, tu vois ? Tu as là, des tremblements de terre à peu près de la même magnitude, t'sais, tu vois tout de suite comment les infrastructures n'ont pas protégé les Haïtiens. Alors ça, ça m'affecte beaucoup tu vois. (Guylaine)

4.5.2 Des considérations écologiques au sein des organisations

Nous avons interrogé les participantes pour savoir comment, au sein des organisations où elles sont principalement impliquées, leurs préoccupations pour les questions écologiques étaient prises en compte. Il s'agissait d'explorer si l'intérêt qu'elles portent à ces questions trouve une résonnance. Y trouvent-elles des lieux de convergence entre leurs préoccupations personnelles et politiques ?

Deux d'entre elles admettent que cette considération est minime, portée davantage par les individus et prenant la forme de pratiques administratives plus écoresponsables sur le plan

de l'organisation des activités et de la gestion des espaces de travail. Toutes deux conviennent que leur organisation n'a pas beaucoup cherché à intégrer une perspective écologique à leurs travaux, mais s'inscrivent en appui au sein de différentes coalitions du mouvement de l'action communautaire et des femmes.

Autrement, la plupart rapportent un contexte organisationnel récent, plus favorable à intégrer une perspective écologique. Jusqu'à récemment, certaines observaient une incapacité à effectuer les liens avec les finalités politiques et les axes thématiques cadrant l'action des organisations. Ainsi, toute référence aux enjeux environnementaux entraînait un réflexe de priorisation des luttes, reléguant au second plan ce type de préoccupation.

Je pense que souvent quand la question se pose, jusqu'à tout récemment, c'était un peu tassé pour des raisons de survie. Dans le sens où les femmes vulnérabilisées sont tellement en situation de course quotidienne pour survivre qu'on a toujours vu l'écologie comme un peu de troisième ordre. On va commencer par manger, une fois qu'on aura mangé, qu'on sera en sécurité, parce qu'on aura réussi à éviter la violence, on pensera à faire du recyclage. (Laurie)

Ainsi, pour trois organisations, des activités en lien avec les considérations écologiques figurent dorénavant à leur plan d'action. Il s'agira entre autres de faire connaître les perspectives écoféministes et ses penseuses, d'explorer les pratiques des membres à l'aune d'une lecture écoféministe, d'évaluer les contraintes à la participation des femmes au sein d'instances décisionnelles en matière d'environnement ou encore de soutenir le développement d'une pensée critique quant aux discours centrés sur les gestes individuels. Elles remarquent que l'intérêt et l'intégration d'une certaine perspective liée à l'écologie sont associés d'une part aux manières d'appréhender ces considérations en lien avec la mission respective des groupes et, d'autre part, à un certain cheminement des idées et au leadership des personnes.

C'était comme toujours très théorique, pis là j'ai l'impression, écoute, que c'est super pratique, plein de textes vulgarisés qui parlent de l'impact des changements

climatiques, des enjeux environnementaux sur les femmes, à l'international et même au Québec. Moi je me souviens d'un texte qu'on a partagé avec nos groupes de femmes sur la charge mentale des choix environnementaux des femmes. Quasiment qu'il faut qu'on fasse nos déodorants, les purées de bébé, c'est comme s'il y a une pression sociale de faire ça, c'est encore les femmes qui ont cette charge mentale là. Avant on avait de la misère à réfléchir à cette question-là, pis là, c'est comme si on avait une proposition facile. Je trouve qu'il y a eu un mouvement assez rapide à mon avis. (Sophie)

Je pense que l'arrivée et le renouvellement dans les équipes de travail, et l'arrivée d'une relève de militantes, pis le développement de l'analyse intersectionnelle changent un peu ça, en fait pas mal, parce qu'on a réussi à l'inclure dans notre plan d'action depuis 2 ans, ça c'est nouveau. (Laurie)

Pour l'une d'elles, cependant, la convergence des luttes est encore difficile à effectuer. Son organisation cherche encore des avenues pour mobiliser les membres, toute considération pour la lutte écologique apparaissant secondaire à leurs yeux.

La majorité des personnes qui sont en situation de pauvreté sont sensibles à ça, mais il y a vraiment des oppositions. Pis dans les faits, ces oppositions n'en sont pas vraiment, dans le sens que tous les changements climatiques vont avoir un impact sur les personnes les plus pauvres. C'est les personnes les plus pauvres qui sont les moins outillées pour faire face aux changements climatiques, pis elles sont les moins susceptibles de s'en préoccuper. D'une part, on se sent tous impuissants et impuissantes face aux changements climatiques quand dans la vie, quand en plus faut que tu te concentres sur ta vie parce que tu as juste 700 \$ par mois. Après ça, les changements climatiques... Il faut toujours dealer avec ça. On a la sensibilité écolo, environnementaliste, mais on la porte à côté. (Lysandre)

4.5.3 La question écologique au sein du mouvement des femmes

Nous avons exploré le processus par lequel la question écologique avait été amenée au sein des organisations auxquelles les participantes sont affiliées. Cet échange a permis de saisir

certaines des réserves associées à l'écoféminisme. Rappelons que ce qui a été recueilli constitue la lecture personnelle qu'en font les militantes interrogées et n'engage qu'ellesmêmes.

4.5.3.1 Une préoccupation en marge

Comme présenté précédemment, l'enjeu de la priorisation des luttes et les efforts perçus quant au développement d'une perspective écologique au sein des organisations sont réitérés pour expliquer des interventions ponctuelles et limitées. Ainsi, la question écologique au sein de certains groupes demeure en marge pour au moins trois des participantes interrogées.

C'est pour ça que ça demande plus d'efforts, parce que c'est plus nouveau quand même. On est encore dans l'intersectionnel, à essayer de l'amener et on voit les résistances là. Imagine l'écologie, c'est encore un point de plus. Je pense qu'il y a une question de génération. (Patricia)

Ça revient souvent, parce qu'il y a clairement des inégalités socioéconomiques du point de vue de l'environnement. D'une façon ou d'une autre, c'est nommé par certains membres, c'est sur le plan des décisions après, ça peut créer des petites oppositions mettons sur ce qui devrait être la priorité du collectif. L'environnement ne fait pratiquement jamais partie des sujets prioritaires. (Lysandre)

Comme j'ai dit, on n'est pas beaucoup là-dedans. En tant qu'organisation, on est en avance sur des affaires, mais il y a des choses qui prennent plus de temps. On commence les réflexions sur les trucs intersectionnels, donc on commence les réflexions. C'est pas des trucs sur lesquels nos membres nous ont interpellées. (Liliane)

Leur participation au sein de différentes coalitions permet tout de même d'agir ponctuellement en appui sur des enjeux écologiques. Rappelons que l'ensemble des organisations auxquelles elles sont affiliées ont pris part aux actions de la MMF et sont pour la plupart membres de la Coalition québécoise de la Marche mondiale des femmes. Les rendez-vous de la MMF font partie de ces réseaux où il devient possible d'inscrire son appui sur des enjeux écologiques. Relevons cependant que les activités de la MMF ne sont pas nommées d'emblée pour témoigner de ces occasions.

Nous on était présent, on a justement participé le 27 septembre (27 septembre 2019 – Marche pour le climat) et tout ça. Moi, je suis allée avec ma famille et il y a quelques-uns de nos groupes aussi qui étaient là. Nous on relaie quand même l'information, mais pas juste la relayer, mais aussi quand ça part de nous, c'est sûr qu'il y a des groupes membres plus motivés que d'autres [...]. (Liliane)

Patricia mentionne : « Ah, mais ça (l'enjeu de l'extractivisme), on est tellement en appui, comme la Marche mondiale des femmes, je veux dire je suis sur le comité de solidarité internationale. C'est une des revendications, la justice écologique, sur laquelle on est en appui ».

D'autres rapportent les tentatives utilisées pour soutenir une certaine perspective environnementale au sein des organisations, que ce soit sous l'angle des injustices climatiques, de la décroissance ou de l'extractivisme. « Après les questions environnementales, on essaie de les passer, comme à l'assemblée de l'automne, on a invité le MEPACQ¹⁸ à venir présenter sa formation sur les changements climatiques et les inégalités sociales » (Lysandre).

Pour celles dont les organisations ont actuellement choisi de s'y consacrer, l'intérêt pour les enjeux environnementaux ne rend pas pour autant ces préoccupations prioritaires à l'agenda ni ne les préserve d'être perçues en sus de l'ensemble des dossiers. Elles en parlent d'ailleurs comme d'un exercice de priorisation. Sophie déclare : « On a souvent plusieurs rôles et revendications, et ce n'est pas nécessairement la revendication qu'on porte en

¹⁸ Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec.

premier, soyons clairs, c'est jamais la première revendication, souvent ça va même être la dernière ». Laurie perçoit quant à elle un effet de génération : « Les personnes plus vieilles trouvent que les jeunes, on est un peu crinquées à vouloir rajouter un autre sujet ».

C'est vrai que c'est quand même bizarre, on voit que la planète se dégrade, pis on n'est pas capable de le prioriser. Parce qu'il y a d'autres priorités aussi en même temps... Comment on fait pour prioriser plus cet enjeu-là que les violences faites envers les femmes, alors que c'est aussi une violence faite envers les femmes. Il faut peut-être arrêter de voir ça comme des silos et de mêler tout ça. (Geneviève)

4.5.3.2 Un cheminement sur quelques années

Trois participantes relatent le cheminement par lequel leurs organisations en sont venues à porter des projets qui traitent d'enjeux environnementaux. On comprend qu'il s'agit d'un processus ayant été influencé par les activités de la MMF et des occasions ponctuelles de formation, notamment sur l'écoféminisme. Au nombre des variables déterminantes, elles évoquent la contribution des membres, un soutien financier et une volonté politique de s'inscrire en appui aux luttes autochtones du Québec. « Je te parle de 2013-2014 et on voyait déjà les thématiques se dessiner autour de la Terre et là je me suis dit : "tiens on va faire venir une formation sur l'écoféminisme" » (Geneviève).

L'une d'elles souligne que le fait d'avoir obtenu un appui financier constitue un levier important permettant l'articulation d'une réflexion en phase avec les priorités de son organisation. À cela s'ajoute l'influence des représentantes qui gravitent au sein de la direction. Comme le remarque Geneviève, une perspective située est déterminante pour développer la réflexion:

Quand, par exemple, sur notre conseil d'administration il y a la fille de Gaspésie les lles, qui est comme une région où il y aura des impacts qui pourront se faire ressentir, elle est là. Quand les filles se sentiront directement interpellées, ça sera facile après.

Une autre considère qu'un ensemble d'éléments a contribué à revisiter les priorités de travail à l'aune d'une perspective écologique. Elle souligne cependant que ce choix survient à la demande explicite des membres. Elle porte dorénavant le mandat d'avancer la perspective de son organisation sous l'angle de la justice écologique et d'offrir une perspective critique à un certain discours de l'économie verte.

Pis toute cette espèce de tendance à verdir le capitalisme, ça nous pue au nez et ça amplifie l'exclusion des femmes marginalisées. Pis souvent, le mouvement écologiste est vu comme ça de par les groupes pauvres. Ils voient ça comme quelque chose qui est accessible juste aux gens qui ont de l'argent. (Laurie)

Une perception partagée par deux autres participantes qui déplorent l'effet moralisateur d'un certain discours et la perception que l'écologisme est une affaire de classe sociale. « Tu sais comment c'est sensible ces sujets-là, souvent les gens vont penser qu'on les juge » (Liliane).

Pour une autre, cette perception erronée a pour effet d'occulter certains des savoirs acquis sur la réduction des ressources.

Souvent, l'environnement pis ça, je dois le redire souvent, parce que pour certaines, elles pensent que tout ce qui est environnemental coute plus cher, pis moi, je les ramène à la source, c'est réduire. Recycler c'est le dernier « R ». Il faudrait toujours réduire à la source premièrement et en dernier recycler. Quand il y a des femmes plus âgées dans les groupes, elles nous disent que c'était déjà comme ça pour eux, elles réduisaient à la source, c'était naturel pour eux. Donc, je les trouve merveilleuses de nous expliquer tout ce qu'elles faisaient. (Valérie)

Pour renverser cette perception d'un écologisme des riches, Laurie souhaite ainsi revisiter les pratiques existantes au sein de son réseau sous l'angle écologique.

[...] on a en place des outils qu'on peut penser dans une perspective de transition écologiste, pis dans une perspective de souveraineté alimentaire. C'est comme, je

pense qu'on est capable de revoir nos missions, et de les voir comme des solutions aussi à la crise qu'on vit. (Laurie)

Par ailleurs, elle rapporte que son organisation souhaite puiser à même le concept de la décroissance pour remettre en question ses pratiques et interroger le débordement et l'essoufflement des travailleuses.

Pour une autre, enfin, la préoccupation relative à l'environnement s'explique d'abord en raison d'une solidarité pour les luttes autochtones et plus généralement dans un rapport solidaire avec les femmes du Sud.

Je te dirais que celle de 2015 où je pense [...], je te dirais qu'on l'a priorisée plus que d'habitude, c'est parce qu'il y avait un lien avec les femmes autochtones. Je pense que c'est pour ça qu'on l'a peut-être plus portée à ce moment-là, parce que c'était pas tant l'environnement, c'était les femmes autochtones. C'est pour ça que je dis, pour la question de la Marche mondiale des femmes, on a toujours plus pris la question environnementale et les changements climatiques sur l'impact des femmes dans le monde. Les femmes africaines qui doivent faire plus de kilomètres pour aller chercher de l'eau potable, d'avoir de la difficulté à nourrir sa famille, dans les champs sont plus capables de cultiver. L'impact de faire ça fait en sorte que ça compromet leur sécurité. (Sophie)

Ayant agi comme déléguée du Québec au sein de Rencontres internationales de la MMF, elle rappelle les difficultés éprouvées au moment de transmettre et réinvestir les analyses internationales dans le contexte de la conjoncture québécoise.

Moi je me souviens quand je suis revenue, c'est là qu'on a commencé à réfléchir à, c'est comment au Québec. C'est tellement différent, disons que oui, le désert alimentaire existe, mais c'est pour aller à l'épicerie, ce n'est pas aller chercher de l'eau... c'est là je pense qu'il y a eu une rupture aussi, parce que c'était difficile de trouver un pendant actuel québécois. (Sophie)

Une autre participante fera écho à ces propos pour déplorer une faible exemplification québécoise des analyses rendant difficile la perception des impacts des changements climatiques pour les femmes du Québec.

Ça, pour moi, c'est encore, ce n'est pas théorique parce que bon, on sait qu'y'a certains endroits dans le monde où les femmes perdent leurs jobs ou encore elles travaillent dans des conditions dégueulasses en agriculture de survivance, si tu veux. Bon, mais, t'sais, ici, c'est les femmes autochtones qui ont souffert de ces inégalités-là, mais t'sais j'arrive mal encore à bien saisir l'impact ici là, de la question des changements climatiques sur les femmes. (Guylaine)

Pour l'organisation à laquelle Sophie est affiliée, l'angle retenu est celui de la charge mentale des femmes et de la division sexuelle du travail.

On s'était dit, on va trouver une façon pour faire ressortir que les femmes ont encore une charge plus grande que les hommes quand on parle de l'environnement. [...] Donc nous, quand on fait des réflexions sur la question de la conciliation famille-travail-études, on peut l'axer sur la question, tsé, nos choix environnementaux ont un impact aussi sur cet enjeu-là. (Sophie)

4.5.3.3 Différentes perceptions de l'écoféminisme

Cet échange a permis de saisir les différentes compréhensions et perceptions de l'écoféminisme. Pour trois participantes, l'écoféminisme mobilise plus ou moins. Trois hypothèses sont avancées pour expliquer l'utilisation limitée du concept : son caractère pointu, l'analyse politique à laquelle il peut être associé, et les contextes et instances dans lesquels il est utilisé. Ce concept apparaît plus niché, ou encore plus difficile à communiquer. Selon ce qu'observe Lysandre au sein de la CQMMF, la référence à ce terme ne suscite pas particulièrement de réactions : « Honnêtement, je n'ai pas l'impression que ça suscite tant de réactions. Je pense que les gens y adhèrent relativement facilement sans nécessairement y comprendre tous les tenants et aboutissants ».

Pour deux d'entre elles, ce constat est attribuable aux limites mêmes d'un travail d'analyse mené au sein d'une coalition ces lieux offrant peu d'espaces d'appropriation collective et de délibérations.

Chacun amène autour de la table un peu ses priorisations [...], comme je dis au niveau du principe, on n'est pas en désaccord, mais est-ce qu'on est capables après ça de le faire atterrir ou de le faire écrire au sein de nos groupes, c'est ça comme je te dis le défi. Je pense qu'en principe oui, mais comment ça peut se traduire concrètement. (Liliane)

Une autre interroge enfin l'intérêt des groupes de femmes québécois pour une analyse anticapitaliste.

On n'est pas là et j'ai l'impression qu'on n'est pas intéressées... Partout dans le monde on va célébrer la journée anticapitaliste, mais au Québec ça n'a pas passé. Ils ont de la misère à dénoncer ce système-là qui est en train de détruire la planète, on ne peut pas ne pas faire de lien entre les deux, c'est impossible. C'est les femmes qui sont au front, c'est les femmes les premières victimes et c'est elles qui vont le plus en souffrir. (Patricia)

Trois militantes ont avancé leur compréhension de l'écoféminisme. Pour l'une d'elles, ce concept est utilisé dans leurs publications et les membres de son organisation y réfèrent sans toutefois en avoir une définition partagée. Elle observe que l'utilisation de ce terme a cheminé au sein de son organisation et ne suscite plus de réaction, notamment en raison des différentes formations reçues : « comme je te disais, on a essayé d'avoir des formations, on en a eu, pis on a eu des formations sur les perturbateurs endocriniens, donc on parle d'écoféminisme. C'est comme ça qu'on l'a intégré dans notre discours » (Sophie).

Lorsqu'elle tente une définition, elle soutient qu'il s'agit de faire intervenir une lecture féministe sur les enjeux environnementaux : « écoféminisme, pour moi, ça a plus une résonnance sur qu'est-ce qu'on peut faire pour placer les enjeux féministes dans une perspective environnementale, c'est ça ma conception » (Sophie).

Une autre participante confie que son organisation, bien que régulièrement interpellée par des journalistes précisément sur ce concept, n'a pas statué d'une définition en propre. Elle conçoit que le fait que des femmes agissent et prennent un leadership sur des sujets environnementaux participe en quelque sorte de la mouvance écoféministe.

Ponctuellement, on se fait poser des questions par des journalistes là-dessus. Je dirais que c'est peut-être une fois aux 5 ans, pis là dans la dernière année, ça a été beaucoup plus présent, on s'est fait interpeller là-dessus. Je pourrais dire qu'on a peut-être notre écoféminisme [...]. Nous on a des projets, initiés par des femmes qu'on porte à cœur de jour à longueur d'année. Ce sont des femmes qui font bouger plein de dossiers, on s'est pas donné de définition, donc ce n'est pas... on est clairement féministes pis on est clairement écolos. (Valérie)

Elle admet en revanche qu'en vertu des déclinaisons écoféministes, plusieurs des membres de son organisation ne s'y reconnaîtraient pas, alors que l'utilisation accrue de l'analyse différenciée selon les sexes permet de soutenir le développement d'une perspective féministe.

Une autre cherche à traduire, à même les référents de son organisation, les aspects potentiellement intéressants des différentes conceptions de l'écoféminisme. Elle conçoit que la division sexuelle du travail doit être au cœur de cette vision.

Que le bien-être des familles et des communautés, dans la transition, ne soit pas porté exclusivement par des femmes. Pour l'instant, ça augure plutôt mal. Pour nous, ça c'est de l'écoféminisme, d'avoir ces divisions-là sexuelles du travail en situation de transition, avoir ces enjeux-là en tête pour assurer de conserver une liberté égale à celle des hommes pour prendre les rôles, les fonctions qu'on souhaite dans nos familles pis dans nos communautés au moment où il va falloir faire la transition. Faut pas que ce soit une charge de plus, la charge verte, une charge mentale de plus au travail invisible des femmes. Ça c'est super important. (Laurie)

Elle retient également une dimension relative à la violence faite aux femmes comme un autre aspect à considérer dans une lecture féministe des enjeux. « À part de ça, il y a la

question des violences faites aux femmes, en lien avec les bouleversements économiques, comme il était mention dans la dernière Marche mondiale » (Laurie).

Elle pointe deux dimensions des approches écoféministes plus problématiques. Toute conception relative à la propension des femmes à porter un souci accru pour la protection de la planète suscite un malaise. Elle souligne également les glissements possibles lorsque l'analyse écologique s'apparente à une certaine conception spirituelle des rapports entre la Terre et les espèces.

Ce n'est pas juste une question d'interdépendance, mais plus que ça. C'est la croyance selon laquelle les humains les plus sensibles, mais tous les humains, on aurait une capacité à entendre ou ressentir la Terre parce qu'on en fait partie. Notre connexion est là, on ressent la douleur. (Laurie)

Reconnaissant que cette approche participe d'une certaine conception endossée par des membres de son organisation, celle-ci cadre moins avec les analyses et la mission politique du groupe. Elle soulève en ce sens comment le slogan de la MMF 2015, « Nos corps, nos territoires », pouvait suggérer une conception globalisante, d'un TOUT interconnecté :

Je trouve ça super beau. C'est juste que moi j'essaie de travailler à utiliser les outils de ce courant-là plus dans une perspective d'intervention féministe en utilisant un vocabulaire et des méthodes qui vont être plus adaptés à notre culture organisationnelle. (Laurie)

Sans qu'il soit question d'une tentative de formulation de l'écoféminisme, une participante suggère que les prérogatives féministes pour le soin des personnes puissent constituer un creuset à partir duquel formuler une contribution féministe sur les enjeux écologiques.

[...] mais comme féministe, le souci des autres, le souci des liens sociaux et de la subjectivité intérieure, il me semble que c'est quelque chose que les mouvements féministes portent aussi et si on peut mettre toute cette expérience-là, ce souci-là du

monde et des autres, souci du monde comme dirait Hannah Arendt, au service de l'écologie, il me semble que ce serait bien aussi t'sais. (Guylaine)

4.5.3.4 Sous l'angle de la justice

Impliquées au sein du mouvement de l'action communautaire autonome, des participantes soutiennent que les référents de la justice écologique semblent plus rassembleurs et offrent la possibilité d'alimenter la convergence des luttes. Trois d'entre elles observent un certain momentum sur la prise en compte des questions climatiques au sein des groupes communautaires.

Justice climatique, justice sociale. Ça résume bien en fait l'ensemble des revendications. [...] ça fait longtemps que cette question-là d'un meilleur arrimage entre les groupes écolos, environnementalistes et les groupes communautaires puissent se lier à la justice sociale est souhaité. (Lysandre)

Geneviève mentionne : « Donc, je sens qu'il y a quelque chose qui se passe, mais je suis sûre qu'il y a quelque chose qui s'est passé le 27 »¹⁹. Le potentiel évocateur du concept en expliquerait l'adhésion. Considéré dans le contexte de mobilisations d'envergure, ce concept s'explique relativement simplement et offre la perspective de faire converger les luttes en réunissant sous un vocable commun des groupes environnementaux et des groupes de défense des droits. Comme le reconnais l'une d'elles, tout en admettant que ce ne sont pas tous les groupes environnementaux qui ont des préoccupations pour la justice sociale, les collaborations ponctuelles permettent minimalement d'identifier les alliés. Positionner le discours de manière positive plutôt qu'à la négative fait partie des raisons pour lesquelles une participante adopte le concept de justice climatique. Elle confie cependant n'avoir encore aucune analyse politique des différentes options et d'être, en ce sens, plutôt confuse quant aux différents concepts.

_

¹⁹ 27 septembre 2019 la Marche pour le climat.

Moi je suis mêlée avec tout ça parce que il y en a qui parlent de crise climatique, d'urgence climatique, de justice climatique, de changements climatiques, d'environnement, d'écologie, bon je suis un peu larguée dans tout ça. Moi je me dis justice climatique, parce que ça me semble être positif... je trouve que justice climatique ça apporte peut-être des propositions qui allaient résonner aux groupes de femmes peut-être réfractaires. Je l'ai comme intégrée, je sais même pas à quoi ça réfère le concept de justice climatique. (Geneviève)

C'est juste que je trouve que ça englobe bien, pis que ça peut permettre des collaborations ponctuelles. Avant de pérenniser des pratiques et des mises en commun, peut-être qu'il faut commencer par se cruiser et s'organiser des trucs de façon ponctuelle autour d'enjeux à peu près communs. (Lysandre)

4.5.3.5 L'influence des grands rendez-vous de la Marche mondiale des femmes et des États généraux de l'action et de l'analyse féministes

Ayant cherché à saisir l'influence des rendez-vous de la MMF et des ÉG sur la prise en compte de la question écologique au sein des organisations, cette influence semble à première vue modeste. Trois militantes y ont référé d'emblée pour témoigner du cheminement de la question écologique au sein des organisations dans lesquelles elles s'impliquent. Soulignons que ces participantes auront, à un moment ou un autre, agi comme représentantes de la délégation québécoise de la Marche mondiale lors de rencontres internationales. Cela étant, leur implication active au sein de la CQMMF ne rend pas systématiquement plus tangible la prise en compte de la question écologique au sein de leur organisation. Toutes ont peiné à ancrer, au sein de leur organisation, les perspectives écoféministes portées à l'international. Comme vu précédemment, certaines mentionnent l'écart entre les discours des femmes du Sud et la capacité d'exemplifier à la réalité nordaméricaine les liens entre l'économie et l'écologie.

Mais je te dirais que c'est plus moi qui motive les troupes et qui amène ça parce que moi ça me rejoint directement que l'organisation elle-même qui va réfléchir sur les liens entre... faut vraiment que ce soit porté et amené par des personnes.

L'organisation en tant que telle n'a pas de vision n'a pas de réflexion entre le travail, l'écologie et les femmes et tout ça... (Patricia)

Le souvenir de la MMF 2015 ayant mis de l'avant un discours critique sur l'industrie extractiviste aurait même eu un effet mitigé. Selon Laurie, « 2015, ça n'a pas passé dans les régions ».

La plupart ont appuyé et participé aux actions de la MMF en y apportant leurs contributions respectives sur les problématiques centrales, ce qui est habituellement la pratique d'adhésion au sein de ce type de grands rendez-vous. Ainsi, on comprend que l'appui aux propositions traitant d'écologie fait plus ou moins l'objet de discussions. En référence au processus d'élaboration des revendications de la MMF 2020, deux participantes rappellent que l'adhésion s'obtient sur des propositions dont la formulation, relativement large, est susceptible de rejoindre massivement.

Les revendications ça été un long processus de consultation auprès des groupes membres de la CQMMF avec des sondages, des questionnaires, des discussions d'assemblée des groupes membre de la CQMMF. Chacune des revendications sont bonnes, sont larges. Justice climatique on parle d'accès à l'eau potable, l'agriculture biologique, ça couvre vraiment très très large. (Lysandre)

Nous on a amené surtout des revendications qui touchent plus à la pauvreté, et ces aspects-là. Donc, c'est plus là-dessus qu'on voulait qu'il y en ait une au moins qui résonne pour pouvoir mobiliser notre monde. Parce que la CQMMF, c'est beau avoir des revendications, mais faut aussi mobiliser le monde. (Liliane)

Les échanges permettent de comprendre que l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) aura joué un rôle déterminant dans la formulation de propositions associées aux enjeux environnementaux, tant en 2015 sur le développement extractiviste que plus récemment sur la justice climatique. « Je me souviens plus qui a porté, mais je me souviens que c'est beaucoup l'AQOCI qui le porte, mais tu vois ce n'est pas un groupe féministe » (Patricia).

Dans celles qui ont beaucoup travaillé (revendications de la MMF 2020), il y a aussi des membres de l'AQOCI qui ont décidé de s'impliquer parce que eux autres ont leur déclaration féministe²⁰. Donc, c'est à partir de leur déclaration notamment que la revendication a été retravaillée. (Geneviève)

Qui plus est, cette participante souligne que c'est encore sous l'influence des analyses portées à l'international que les actions de la MMF 2020 traitent de souveraineté alimentaire, alors qu'initialement, la CQMMF envisageait limiter ses revendications autour des thèmes fondateurs, soit ceux de la violence et de la pauvreté.

En fait déjà, depuis la dernière marche au Québec, on s'était dit nous ici la priorité ça va être pauvreté et violence. Ça s'était déjà statué qu'on allait avoir ces deux-là. Pis là on revient du Secrétariat international, pis là on dit, bah oui oui on a aussi entendu parler de pauvreté violence là-bas, mais on a aussi entendu la question de l'immigration et la justice climatique. Donc, on a rapporté ça et je te dirais, de manière assez automatique, les gens ont fait « d'accord on va avoir ces quatre revendications-là ». Après on a fait plusieurs processus de consultation, on a spécifié qu'on voulait strictement une revendication sur les droits des femmes autochtones. C'est comme ça qu'on est venues à en avoir cinq. (Geneviève)

Relevons enfin une perspective discordante quant à la problématisation choisie pour traiter d'écologie pour cette édition québécoise de la MMF. Une participante, s'étant jointe plus tard dans le processus d'élaboration des revendications de la MMF 2020 déplore l'accent accordé à l'axe climatique. Cette lunette d'approche occulte, selon elle, une lutte importante quant aux effets des procédés industriels sur les perturbateurs endocriniens.

Nous, on juge qu'il y a vraiment une urgence sur la notion de perturbateurs endocriniens, il y a des gens qui sont très touchés par ça. Pour plusieurs, elles ne le

²⁰ La déclaration pour une justice climatique féministe a été élaborée par des membres de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale dans la foulée du rendez-vous international « Women Deliver 2019 ». https://aqoci.qc.ca/pour-une-justice-climatique-feministe/. Au Québec, cette déclaration est appuyée par la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, par trois regroupements nationaux du mouvement des femmes, deux regroupements régionaux et deux centres locaux de femmes.

savent pas, je pense qu'il devrait avoir un aspect, un point là-dessus... Avant c'était le principe de se protéger sans preuve, mais maintenant on a des preuves. Le ministère de la Santé dit que ça crée des décès, mais que ça crée beaucoup de maladies chroniques aussi. C'est tout documenté maintenant. Il y a un enjeu majeur, je pourrais dire jusqu'à la survie de l'humanité, on est rendu à ce point-là. Donc pour moi, que ce ne soit pas là du tout, c'est dommage. (Valérie)

En ce qui a trait à la démarche des ÉG, aucune des participantes n'y fait référence en lien avec le cheminement d'une perspective plus écologique. Plus encore, certaines sont surprises d'apprendre que cet événement a traité de la guestion.

4.5.4 Les observations actuelles sur la prise en compte de la question écologique par les groupes de femmes

Cette partie traite du dernier bloc de l'entretien portant sur leurs réflexions quant à la prise en compte de considérations écologique au sein des groupes de femmes. On y aborde les raisons pour lesquelles elles estiment que les groupes de femmes devraient accorder une plus grande importance aux questions écologiques, leur perception des obstacles quant à cet objectif, et enfin, des pistes pouvant permettre une plus grande intégration de considérations écologiques.

Toutes considèrent que le mouvement des femmes devrait accorder une plus grande importance aux enjeux environnementaux selon des degrés qui varient. Partant du fait qu'il s'agit d'enjeux actuels, certaines diront qu'il s'agit d'un objectif à considérer dans la mesure des capacités organisationnelles, alors que d'autres estiment que c'est incontournable.

Dans un idéal, oui, le mouvement des femmes porterait la question environnementale, parce que je pense que les femmes, je n'aime pas ça dire ça comme ça, mais les premières à ressentir les effets des inégalités liées aux changements climatiques [...], mais les femmes sont souvent les premières victimes. (Lysandre)

Pour moi, c'est indissociable en fait, on devrait plus que jamais s'en soucier parce que c'est transversal, parce que c'est notre milieu de vie et c'est la base. L'accès au travail c'est bien beau, mais si on a plus de planète pour travailler... (Patricia)

C'est sous l'angle des inégalités et des atteintes aux droits des femmes que l'on justifie une prise en compte de cet enjeu. « Parce qu'on le sait que quand des crises surviennent, nos gains prennent le bord, nos droits sont en péril » (Laurie).

En fait, pourquoi il (le mouvement) ne devrait pas s'en préoccuper ? Ce serait ça ma réponse. Dans cette idée d'intégrer les impacts qu'il aura sur les femmes. Je reviens un peu à l'idée que j'avais émise plus tôt, c'est-à-dire de l'inclure comme étant un type de violence, de l'inclure comme un facteur d'inégalité, d'avoir une vision intersectorielle davantage. (Geneviève)

Trois principaux obstacles ressortent de nos entretiens : une problématisation féministe encore difficile, les capacités limitées des organisations et le défi des collaborations au sein du mouvement des femmes, et les exigences de la convergence des luttes.

4.5.4.1 Une problématisation féministe encore difficile

En dépit du fait qu'elles souhaitent accorder une plus grande considération aux enjeux environnementaux, des militantes admettent avoir encore des difficultés à en conceptualiser une lecture féministe afin de soutenir cette prise en compte au sein de leurs organisations. Pour expliquer cette difficulté, elles invoquent notamment un manque d'outils et d'exemples appliqués au contexte québécois. Une d'elles remarque que le bassin limité de personnes-ressources associées à la mouvance écoféministe se pose comme un obstacle à la diffusion des connaissances et au développement d'une analyse propre au Québec.

[...] on m'a dit qu'il y a pas tant de militantes écoféministes qui arriment les deux et aussi ça fait en sorte que cette expertise écoféministe repose sur quelques militantes, ça crée, je pense, une sorte de goulot d'étranglement sur la diffusion des connaissances. (Geneviève)

En référence aux discours internationaux positionnant les femmes comme un groupe plus vulnérable aux effets des changements climatiques, elles peinent à identifier des exemples situés au Québec. De même, en référence aux discours de militantes du Sud où l'économie de subsistance est importante et dévoile rapidement les liens entre la dégradation environnementale et la survie, l'une d'elles émet l'hypothèse que des conditions socioéconomiques plus enviables nous mettent à distance d'une telle prise de conscience. Patricia soutient : « on est rarement confrontées aux conséquences directes du bordel environnemental. C'est plus difficile de prendre conscience, je ne sais pas comment le nommer cet obstacle-là » ; elle ajoute plus loin « Mais peut-être qu'on manque d'outils et moi je pense, pour le dire personnellement, c'est peut-être vrai pour d'autres groupes, ce n'est pas par manque de volonté, c'est par manque d'outils ». Guylaine s'exprime ainsi : « Bon, est-ce qu'on vit ça ici ? Je pense que je n'ai pas encore assez absorbé les réalités qui sont liées à ça pour pouvoir le dire, t'sais, de façon plus concrète là » ; elle renchérit « le mouvement écologiste et mouvement féministe n'a pas développé suffisamment d'outils pour faire cette connexion-là ».

Deux participantes placent la division sexuelle du travail comme un enjeu central d'une lecture féministe de la question écologique. « Pour moi, pis je pense que c'est partagé, c'est super important que la charge mentale de la transition ne soit pas portée par les femmes » (Laurie).

Elles émettent des réserves face aux discours qui font la promotion de la réduction de la consommation et des déchets, et qui impliquent toute une planification de l'organisation de la maisonnée : « laver ma maison avec ma brosse à dents pis mon vinaigre, comme, fuck off! » (Laurie).

L'enjeu de la division sexuelle du travail de la « charge verte », comme le dirait Laurie, bien qu'incontournable, est plus ou moins mis de l'avant et représente pour l'une d'elles un certain défi sur le plan de la mobilisation.

C'est pour ça la charge mentale, c'est vrai que je le vois pas si positif. Moi je pense qu'il y a quand même quelque chose de positif. C'est vrai que quand je regarde ça, les enjeux, je les vois en lourdeur plutôt que stimulants et trippants. (Sophie)

4.5.4.2 Les capacités des organisations et les défis de travailler en coalition

Des militantes pointent les capacités limitées des organisations et le défi de mener des projets en collaboration au sein du mouvement des femmes. Sur le plan des capacités organisationnelles, les commentaires recueillis soulignent la surcharge de travail, le manque de ressources et la perception voulant que la question écologique soit un ajout.

La surcharge de travail et la pauvreté. On n'a pas les ressources... On est victime de féminicides, de violence conjugale, de violence sexuelle, on est pauvre, on a du travail invisible par-dessus la tête, on est responsable de nos familles et de nos communautés. Porter la lutte écologique, ça se rajoute pour beaucoup de femmes. Donc, les obstacles c'est nos conditions matérielles. (Laurie)

Définitivement. Je me rends compte que nous, si on n'avait pas eu de projets, je ne sais pas quelle place ça aurait pris. Pis malgré toute l'importance sociale que ça a présentement, je ne suis pas sûre qu'on aurait eu vraiment les capacités. C'est vraiment en fonction des capacités organisationnelles, même s'il y a un intérêt, même s'il y a des tentatives qui sont faites, mais on n'y arrive juste pas. (Geneviève)

Il y a des enjeux de ressources, en termes de temps, en termes de salariées disponibles pour travailler sur ces questions-là. Je pense qu'on ne manque pas d'intelligence autour de la table, c'est vraiment pas ça, je pense qu'on est capable de plancher sur ça et de faire des arrimages. (Lysandre)

D'autres observent un mouvement des femmes qui peine à fédérer autour de projets communs. Une militante cite en exemple le peu d'enthousiasme suscité par l'édition 2020 de la MMF pour témoigner d'un contexte plus ou moins propice au ralliement. Les discussions sur l'intersectionnalité sont mises en cause par deux militantes pour expliquer des pratiques peu collaboratives et la difficulté de faire des alliances. L'une observe les tensions que suscitent les discussions sur l'intersectionnalité et se dit préoccupée de l'état des troupes.

Il y a beaucoup d'obstacles, je pense, et en ce moment, de ce que je vois dans ma petite expérience dans le mouvement, c'est difficile de se rallier autour d'une cause commune. Même la marche qui pour moi devrait être un élément rassembleur au Québec, bin je comprends pas, là c'est ma première marche, mais je ne comprends pas pourquoi ça lève pas. Pourquoi la majorité des groupes nationaux ne font pas partie de la marche ? (Patricia)

Le manque de temps pour soutenir des analyses et des réflexions collectives est pointé du doigt et constitue une perte d'occasions d'apprentissage et de renforcement du mouvement. Par conséquent, des militantes se sentent dépourvues face à la maitrise de certains sujets et mal outillées pour se prononcer sur des propositions qui font partie du projet collectif.

Mais ça fait longtemps qu'on n'a pas eu des discussions, des réflexions dans le mouvement. Même au niveau de la CQMMF, on est beaucoup de monde autour de la table, c'est difficile d'avoir des réflexions développées, c'est plus chacun va apporter, va essayer de faire passer une revendication à propos d'un sujet, pis quand t'es 50-60, c'est difficile d'avoir des réflexions développées alors tu te dis, « bon, c'est correct, ils doivent avoir raison ». Tu fais confiance, et ça fait partie de la *game*, parce que sinon... mais c'est dommage parce qu'il [n']y a plus d'espace d'apprentissage et de mise en commun. (Liliane)

Mais ça, ça demande du temps de lecture, du temps d'appropriation, ça demande de la disponibilité mentale, en plus de tout ce que tu as à faire dans ton organisation. Donc c'est ça, il y a des revendications que je porte mieux, moi la question de la pauvreté ça va, justice climatique je peux m'aiguiller, violence aussi. Mais là, la

question des femmes racisées et femmes immigrantes c'est comme « oh ! » J'ai l'impression que ce sentiment-là il doit être partagé dans le mouvement sur un ensemble de questions, pas juste la question de l'environnement. (Lysandre)

4.5.4.3 Les exigences de la convergence des luttes

Observant que les groupes écologistes tentent des collaborations avec des groupes de défense de droit et de justice sociale, que le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) traite de justice climatique, des militantes constatent l'amorce de nouvelles collaborations et, avec elles, leurs exigences. Tant sur le plan des discours que des approches de travail, la collaboration intersectorielle suppose un temps d'apprivoisement mutuel et une posture d'ouverture permettant d'identifier des points communs. Comme le fait remarquer une militante, une délibération où des organisations construisent ensemble une réflexion ne se produit pas en trois heures. À cet égard, l'une d'elles s'interroge sur les termes utilisés pour rallier : certains des termes utilisés compromettent-ils d'avance les conditions d'une réelle construction commune ?

Pis le fait qu'on dise qu'on est en situation d'urgence climatique, tout ce sentiment d'urgence qui fait qu'on n'a pas le temps de se connaître dans un contexte d'urgence. Je pense que les mots utilisés ont un impact sur comment on se mobilise. (Geneviève)

Sur le plan des discours, des participantes se questionnent sur les perceptions construites par le relais de certaines prises de paroles. Ainsi, on fait référence aux effets moralisateurs de certains discours issus des groupes écologistes qui entretiennent une perception élitiste et bourgeoise à l'égard de ces préoccupations. « Ça sûrement été mal communiqué, parce que les gens pensent qu'il faut être riche pour être écolo » (Valérie) ; « rapidement les gens se mettent en position de défense, parce que rapidement elles se sentent jugées, parce qu'encore là, c'est des gestes individuels » (Patricia).

Des militantes soucieuses de mobiliser des personnes de toutes les classes sociales doivent réfuter ce discours et, comme le propose l'une d'elles, chercher, à partir des réalités quotidiennes des personnes, à développer une réflexion avec elles.

Une autre interroge une certaine analyse féministe pouvant freiner les possibilités d'alliance. Ainsi, s'il est démontré que les femmes seront plus affectées par les effets des changements climatiques, l'utilisation systématique de ce type d'argument nourrit-il un certain quant-à-soi ? Lysandre s'exprime ainsi : « J'ai de la misère en fait avec ce discours-là, je le trouve un peu divisif. Je le trouve comme vu en silo plutôt qu'en collectivité ».

Plusieurs déplorent justement des pratiques de travail dites en silo, où chaque organisation demeure dans ses habitudes, voire s'occupe seulement de ses propres intérêts.

Il y a eu comme une force de mouvement, mais maintenant, tout le monde est comme en retranchement de son bord, et chacun essaie de tirer sur son bord, ça va revenir, mais [...] Donc c'est sûr que quand on parle de ces sujets-là, qui à mon point de vue ont besoin d'une cohésion ou une concertation, c'est encore plus difficile. On a plus tendance à rester sur nos luttes respectives. (Liliane)

Encore une fois, l'importante charge de travail est mise en cause pour expliquer une certaine résistance face aux exigences du développement de nouvelles alliances. Elles nous parlent de déséquilibre, d'inconfort pour permettre la possible rencontre des idées et des points communs. Liliane confie : « Moi je pense que premièrement, ça prend de l'ouverture de la part des autres, pis dire que c'est pas nécessairement d'être juste dans ton carré de sable, mais pas nécessairement de convaincre l'autre ».

Je pense que c'est des façons de faire différentes, c'est pour ça qu'on doit sortir de notre zone de confort. C'est des façons de faire différentes et ces groupes-là ont pas de financements et sont pas organisés comme nous on l'est. Ils ont eu du financement pour certains, mais pas toute de manière égale. Donc, faut essayer de sortir de nos façons de faire habituelles et on est très structurées aussi dans le mouvement des femmes. (Geneviève)

Travailler en alliance, ça veut dire renoncer à des formes de souveraineté sur ses propres problématiques ou alors à les partager avec d'autres, à les triturer, à les passer à la critique des autres aussi. Et comme il y a très peu de débats, de délibération dans notre société où est-ce qu'on peut vraiment t'sais concrètement se mettre en situation de déséquilibre par rapport à nos propres convictions profondes, personnelles, etc. C'est... on reste un petit peu chacun dans nos silos et à ce moment-là [...]. (Guylaine)

4.5.4.4 Quelques pistes

Parmi les pistes identifiées, susceptibles de soutenir une plus grande prise en compte d'une perspective écologique au sein des groupes de femmes, nous retenons deux avenues qui sont interdépendantes et s'inscrivent forcément en réponse aux constats présentés précédemment. Un leadership féministe sur les considérations écologiques est espéré et encore à développer. Ce dernier passera, notamment, par une diversité d'exemples et de réflexions qui devront s'ancrer à des réalités concrètes, comme les enjeux régionaux qui mobilisent les organisations.

Donc, il y avait un intérêt envers les enjeux propres à leur territoire. C'est en lien avec l'arrivée d'un *pipeline*. Après, il y avait la Mauricie qui disait qu'ils aimeraient se pencher plus sur ces questions-là. Alors, il y a un autre angle. Après tu as une région, l'Outaouais, qui dit « je ne sais pas ce que ça veut dire le BAPE, pis je suis intéressé à savoir ce que ça veut dire le BAPE ». Il y a le Saguenay—Lac-Saint-Jean qui dit « nous on a GNL et on aimerait ça se mobiliser, ça nous intéresserait de prendre part au débat social en tant qu'organisation ». C'était aussi la Côte-Nord qui participe en raison de l'industrie minière. Alors je pense que chacune des organisations pourrait te nommer ses enjeux, ses préoccupations régionales, c'est un peu ça que j'ai en tête je te dirais. (Geneviève)

Pour une autre, il s'agirait de valoriser et de requalifier des pratiques actuelles de luttes à la pauvreté comme des pratiques écoféministes. Quelques-unes identifient l'importance d'ancrer une réflexion et des actions autour de la division sexuelle du travail.

Des militantes soutiennent que les rendez-vous de la Marche mondiale des femmes forcent en quelque sorte une réflexion nécessaire. Toutefois, pour soutenir cette dernière, des outils et une certaine expertise sont à déployer au sein des groupes afin de, comme le dira l'une d'elles, grossir les rangs de celles qui sont en mesure d'essaimer une lecture féministe des enjeux écologiques. Pour beaucoup, l'intégration et le développement d'un leadership féministe passeront par la capacité des groupes d'en développer une lecture partant des conditions matérielles des personnes et de leurs membres.

Pis je pense qu'en termes de mouvement féminisme, il faut être capable de parler de cet enjeu-là, mais avec le quotidien de la patente. Comment dans leur plan de travail quotidien, les groupes peuvent le placer, un geste, une condition pour pas qu'on ait l'impression que c'est un autre dossier. (Sophie)

L'une d'elles part de l'exemple des services limités dans certaines régions qui seront d'autant plus compromis en cas de catastrophes naturelles et de changements climatiques. Ainsi, au regard de certaines réalités géographiques, l'isolement pourrait accroître des vulnérabilités.

Accoucher à Forestville ça ne se peut pas. C'est la même chose à plusieurs places. Les filles là-bas sont obligées de planifier leur accouchement. Tout le manque de services en cas de catastrophe, c'est déjà un problème. Imagine-toi si les routes pètent en plus. (Laurie)

Puisant à même les possibilités analytiques qu'offre une grille de lecture intersectionnelle, certaines proposent que la question écologique y soit intégrée. Par exemple, Lysandre mentionne : « Si on parle de levier dans la question environnementale, ce serait de rassembler ou de trouver du liant, en tout cas, entre les diverses intersections que vivent les femmes ».

L'isolement rural, c'est un enjeu intersectionnel. Pis je pense que ça nous aide à voir l'environnement comme une dimension à prendre en compte dans une analyse

intersectionnelle. Parce qu'on a vraiment des membres qui souffrent d'un isolement géographique. (Laurie)

Pour deux militantes, la préoccupation écologique peut être une occasion pour le mouvement des femmes de renouveler ses lectures et renforcer sa cohésion, comme en témoigne Lysandre : « À mon avis, c'est comme urgent et important que le mouvement des femmes se rallie, se rassemble et la question environnementale peut aider à ça ».

CHAPITRE 5

ANALYSE ET DISCUSSION

L'exercice d'analyse et de mise en discussion des sources documentaires et des entretiens est ambitieux et comporte des limites. La richesse des contenus offerte par l'accumulation des sources documentaires aurait pu suffire pour les fins d'un mémoire. A posteriori, nous observons leur potentiel sur le plan de l'analyse des discours. Toutefois, l'objectif ici consiste plutôt à répondre à notre question initiale, à savoir: qu'est-ce qui résiste au tournant écoféministe au sein du mouvement des femmes ?

Dans un premier temps, nous reviendrons de manière chronologique sur la progression des considérations écologiques au sein des sources documentaires retenues, nous permettant de cerner sa mise à l'agenda et ses axes d'articulation. La mise en commun des entretiens suivra afin de rendre compte des expériences et réflexions militantes sur la prise en compte de ces considérations.

5.1 Des tentatives d'articulation écoféministe

Partant de la définition englobante soumise par Casselot (2015), voulant que l'écoféminisme concerne « l'ensemble des pratiques et théories féministes analysant les liens historiques, politiques, éthiques et symboliques entre l'oppression des femmes et l'oppression de la

nature », nous décelons cinq moments d'articulation écoféministe au sein des sources documentaires recensées.

5.1.1 Le premier moment : une invitation écoféministe

Rappelons qu'avec la *Charte mondiale des femmes* et la MMF 2010, c'est le langage des droits internationaux qui est mobilisé pour réclamer le droit à un environnement sain et la souveraineté des communautés sur l'utilisation des ressources territoriales et pour dénoncer la marchandisation de l'eau.

Selon cette problématisation, la privatisation et une logique tarifaire accrue provoquent les inégalités d'accès aux services publics, ces dernières affectant les femmes en général. Suivant les analyses de Galerand (2009), une telle mobilisation des discours du droit international suppose une exploitation économique commune à l'ensemble des femmes qui permet de positionner le caractère sexué de la pauvreté. Or, en occultant la division sexuelle du travail comme enjeu spécifique d'un rapport économique d'exploitation, cet exercice a pour effet de gommer les inégalités entre les femmes et participe d'une dématérialisation des rapports sociaux de sexe. Par conséquent, le caractère sexué de la pauvreté demeure inexpliqué.

Afin d'introduire la défense du droit à l'eau, objet inhabituel des luttes féministes, on incite à puiser aux approches écoféministes pour associer la défense des femmes et de la nature, et relier des analyses féministes aux luttes écologistes. Cette brève et seule mention explicite à l'écoféminisme avance qu'une même logique patriarcale d'appropriation du corps des femmes et de la nature permet une telle marchandisation du monde. Ce premier moment permet de présenter les principes de l'approche écoféministe.

5.1.2 Le deuxième moment : l'injustice environnementale et l'éthique du care

De manière plus précise, les liens avec les ressources naturelles seront introduits sous le thème du « bien commun » lors de la MMF 2010. Au Québec, les revendications relatives au bien commun portent sur le refus de la privatisation des services publics, ces derniers incluant, au côté de la santé et de l'éducation, l'eau et l'énergie éolienne²¹. Une association qui rejoint les conceptions extensives de la reproduction sociale telle que soumise par Di Chiro:

[...] le travail de soins, ayant trait aux activités de maintenance de la vie quotidienne telles que la production alimentaire, l'accès à l'eau, les soins aux animaux et aux personnes vulnérables (enfants, aînés, malades), l'entretien ménager, la gestion des déchets, la protection de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité, doit être fondamentalement interprété comme un travail de changement environnemental et vice versa. (Di Chiro, 2019, p. 207, traduction libre)

Cependant, au regard de notre connaissance des discours à l'égard des services publics tels que formulés par les mouvements sociaux au Québec, il s'agit d'une conception pour le moins inhabituelle pour parler des services publics. Dans le cas précis de la gestion et de l'accès à l'eau potable, la privatisation de ce service constitue une atteinte au droit à l'eau pour tous et toutes.

Quant aux inégalités d'accès à l'eau potable, quelques mots rappelleront que cette situation affecte particulièrement les communautés autochtones. La situation particulière des femmes autochtones en lien avec cet enjeu n'y est pas spécifiée. Ces exemples servent à appuyer l'idée que le droit fondamental d'accès à l'eau est particulièrement bafoué vis-à-vis des communautés autochtones. L'articulation des liens entre l'écologie et les conditions

²¹ « Nous revendiquons la fin de la privatisation des services publics et du bien commun – santé, éducation, eau, énergie éolienne – et nous nous opposons à toute augmentation des tarifs de ces services ». CQMMF (2010, p. 1).

d'existence des femmes demeure ténue. De nouveau, à l'instar de Galerand (2009), qui déplore du corpus revendicatif de la MMF 2000 un capitalisme indûment particularisé et un patriarcat dématérialisé, on remarque que la logique patriarcale évoquée pour introduire un sort propre aux femmes n'est pas mise en interaction avec un discours économique à qui l'on attribue l'appauvrissement des femmes spécifiquement. Ainsi, pour des raisons idéologiques (patriarcales), le capitalisme aurait des effets particuliers sur les femmes, sans que cette assertion soit pour autant explicitée à partir de considérations matérielles d'existence.

Relevons enfin que la préséance des logiques économiques y est décriée en ce qui a trait à la pérennité des écosystèmes aquatiques. Cette situation est introduite pour dénoncer le tort commis aux générations futures et l'irresponsabilité des gouvernements devant concilier l'équilibre des intérêts entre la préservation des écosystèmes et le développement économique. En somme, ce deuxième moment d'articulation écoféministe s'inscrit sur le registre d'une éthique du care. Les liens d'interdépendance entre les visées économiques et écologiques du développement des communautés, à peine exposés, introduisent une perspective de subsistance des écosystèmes où le souci pour autrui inclut la nature et une responsabilité à l'endroit des générations futures (Laugier, 2015; Merchant, 1981). Cette conception s'inscrit en continuité avec l'idée de développement durable où la préservation des écosystèmes s'accorde à un principe d'équité intergénérationnelle (Falquet, 2002).

5.1.3 Le troisième moment : l'économie écologique féministe des États généraux

La démarche des ÉG délaisse le discours des droits et établit l'économie écologique féministe comme orientation stratégique. Les luttes pour l'égalité et le respect de l'environnement doivent dorénavant être pensées mutuellement.

Les productions entourant cette rencontre permettent de revisiter le concept de bien commun selon deux approches distinctes, soit à partir de la division sexuelle du travail et d'une analyse rétrospective de l'exploitation économique des ressources naturelles du Québec. Ce second volet du rapport de la Table du bien commun conclut que les politiques provinciales en matière d'environnement participent d'un pillage croissant des ressources minières, forestières et hydroélectriques, et échouent à orchestrer un développement qui soit viable pour les générations à venir. Rappelons que le Forum de 1992 avait retenu le concept de développement viable pour critiquer une utilisation édulcorée du développement durable.

Le discours officiel se servirait des mots recyclage et écologie sans mettre en œuvre des politiques concrètes pour un développement viable. Un changement vers ce développement viable est considéré comme une question de survie de l'avenir de l'humanité — l'équité envers les générations futures est évoquée (ÉG, 2013, p. 61).

Une lecture féministe du bien commun consiste à proposer que soit considéré sous l'égide du bien commun d'une collectivité l'ensemble des dispositifs de socialisation du travail reproductif, telles les cuisines collectives et les garderies communautaires. Si initialement l'exercice propose d'aborder largement le travail de soins en y incluant celui de protection de la nature, la proposition s'essouffle à identifier les dispositifs de socialisation associés spécifiquement à ces tâches, nous privant ainsi d'exemples pouvant soutenir d'autres liens avec le soin des écosystèmes.

À l'issue de cette réflexion, la référence au concept de bien-être sera préférée à celui de bien commun. Le premier étant plus en phase avec une approche contextualisée des enjeux spécifiques aux réalités des collectivités et devant prendre en considération la diversité des peuples, des personnes et de la biodiversité. Nous retrouvons par ailleurs la référence au concept de bien-être dans les revendications associées à la santé des femmes, le bien-être y est aussi mobilisé dans une interaction avec la santé des écosystèmes et les enjeux environnementaux.

Le bien-être est aussi une compréhension globale qui permet de comprendre comment les systèmes d'oppression interagissent et affectent la qualité de vie des femmes dans son ensemble. Ce changement permet de dépasser une vision individuelle de la santé pour développer une vision collective qui s'attache à comprendre comment les conditions de vie, de travail et l'environnement dans lequel les femmes s'inscrivent ont un impact sur leur état de santé physique et mental ainsi que sur leur bien-être dans la société. (ÉG, 2013, p. 36)

Ce choix s'inscrirait davantage dans une perspective de justice où l'on voit apparaître la justice environnementale.

Nous sommes convaincues que le premier pas vers une autre forme d'économie doit être un changement dans les valeurs de ce système : le bien-être, la justice sociale, économique et environnementale ne doivent plus être des sous-produits potentiels d'une économie, mais l'objectif et le critère principal de celle-ci. (ÉG, 2013, p. 71)

Rejoignant les prérogatives de l'économie écologiste féministe de Perkins (2001) et en s'appuyant sur la pensée de Federici (2004, p. 14, chapitre des sources documentaires), le rapport de la Table du bien commun campe sa proposition sur les aspects suivants : un angle d'approche de l'économie centré sur le foyer privé et de la communauté en partant du travail non rémunéré, la pertinence des techniques de production en adéquation avec leur contexte social et écologique, le critère de soutenabilité et la prise en compte de l'engagement communautaire dans les processus sociaux de changement. De même, référant aux prémisses des philosophies écoféministes (Casselot, 2015; Laugier, 2015), ce rapport en appelle à renverser la hiérarchie des valeurs guidant nos modes d'organisation. Il s'agirait ainsi de réclamer (reclaim), à l'instar de Di Chiro (2019; Mies, 1998; Salleh, 2016), que le travail des soins quotidiens propres à nos subsistances ne soit plus invisible, privatisé et accompli gratuitement par les femmes, les populations racisées et immigrantes, et les groupes marginalisés, mais soit dorénavant reconnu comme étant au centre de nos modes d'organisation économique.

We need a climate policy vision that is grounded not in overcoming subsistence to attain modern (carbon-free) progress, but in promoting a new definition of a

subsistence way of living, one that embodies interdependent, socially, just and earth-caring and climate-caring human-nature relationships. Subsistence, so defined, means we're all in: subsistence is now we all'live well together within limits on a finite earth. (Di Chiro, 2019, p. 309)

Placer l'écologie au centre de l'analyse économique féministe consisterait ainsi à reconnaître et valoriser les contributions non salariées des femmes et à collectiviser la prise en charge des soins pour attaquer la division sexuelle du travail, miser sur la préservation des ressources naturelles en ayant pour cible la souveraineté alimentaire et les énergies renouvelables, reconnaître le droit au consentement des peuples autochtones, soutenir la transition et avancer une réflexion sur la décroissance. Nous percevons ici des liens avec les propositions de reconceptualisation du travail formulées par Maria Mies (1998 et la perspective de régénération promue par Salleh (Blanchard, 2017). Suivant celle-ci, le recadrage des politiques économiques serait fondé et orienté à partir du travail des femmes, des paysans et des populations autochtones engagées dans un travail de soins à l'égard des processus biophysiques nécessaires à la régénération.

5.1.4 Le quatrième moment : l'écoféminisme de la Marche mondiale de 2015

Solidaire des luttes des femmes du Sud et de celles des femmes autochtones du Québec, la MMF 2015 met en joue le développement extractiviste, incarné par le Plan Nord et l'exploration des hydrocarbures. Ce modèle de développement est associé à l'accroissement de la division sexuelle du travail et générateur d'impacts sur la santé de l'environnement et des communautés.

Nous nous élevons contre la course à l'extraction minière, au forage, au transport et à l'exploration des hydrocarbures et leur impact sur nos cours d'eau et sur nos communautés. Nous défendons le droit au consentement libre et éclairé des premiers peuples sur ces territoires ancestraux non cédés. (CQMMF, 2014, p. 6)

Le colonialisme est davantage mis de l'avant pour cette édition de la MMF et permet d'appuyer le droit à l'autodétermination des communautés autochtones de décider de l'utilisation des ressources de leurs territoires. Encore une fois, le sort particulier des femmes autochtones en lien avec le développement extractiviste s'efface sous le sort commun fait aux communautés, donnant à voir ainsi une démonstration de racisme environnemental.

La référence au territoire, thème central des outils d'animation de cette édition, emprunte à une conception écologique plus en phase avec les approches autochtones. Cette stratégie d'animation cherchera à faire jaillir les interactions possibles entre les violences subies par les femmes et exercées sur les écosystèmes et les territoires. En vertu des entretiens, il semble que cet exercice n'ait pas permis d'asseoir une analyse contextualisée et suffisamment forte d'une telle imbrication, puisque plusieurs participantes ont déploré le besoin d'exemplification.

5.1.4.1 La division sexuelle du travail

Au moment où le gouvernement coupe dans le filet social et réduit les services à la population, on nous dit que le développement économique doit passer par l'exploitation des ressources du Québec. Or ce type de développement renforce la division sexuelle du travail, a des impacts sur la santé de l'environnement et des communautés et se fait sans l'accord des peuples autochtones qui vivent sur le territoire. (CQMMF, 2015c, p. 1)

L'association que l'on semble effectuer entre l'extractivisme et la division sexuelle du travail s'apparente au fait que les politiques économiques entretiennent une hiérarchisation des secteurs d'emplois à privilégier au sein de domaines d'emploi majoritairement occupés par des hommes. L'argumentaire de la MMF 2015 fera valoir que le travail de soins, nécessaire au développement des collectivités, demeure dévalorisé par les priorités économiques. Ainsi, nous retrouvons les deux principes organisateurs de la division sexuelle du travail, soit

le principe de séparation (travail d'homme versus travail de femme) et le principe de hiérarchie (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme).

Il existe un travail de soin, de services et d'éducation qui ne peut se faire à la chaîne. La logique comptable affecte notre santé physique et mentale et celle des personnes qui reçoivent ces soins. Le capitalisme patriarcal favorise la déshumanisation de notre travail à l'échelle mondiale. (CQMMF, 2014, p. 4)

Rejoignant l'idée de dette incarnée proposée par Salleh (2012) et suivant les référents matérialistes d'une appropriation du travail et du corps des femmes, on rappelle que les femmes paient le fort prix de leur santé d'un travail de soin considéré comme gratuit. « Ce travail est gratuit pour la société mais ne l'est pas pour les femmes en affectant leur temps, leur bien-être, leur santé et leur autonomie économique » (CQMMF, 2014, p. 4).

À l'instar des distinctions opérées par Salleh avec ses différentes déclinaisons de la dette, il nous semble que l'argumentaire de la MMF segmente également les torts subits. Rappelons ici que, selon Salleh (2012),

[...] le capitalisme est construit sur une dette sociale envers les travailleurs exploités, une dette incarnée envers les femmes non rémunérées pour leur travail de reproduction, et une dette écologique envers les paysans et indigènes dont les terres et les moyens de subsistance sont appropriés. (p. 88)

On comprend selon ces distinctions que seules les femmes subiraient un tort corporel alors qu'il nous semble que les impacts de l'exploitation capitaliste et colonialiste sur le plan du travail et du pillage des ressources naturelles se répercutent aussi dans les corps, tant des travailleurs et travailleuses exploité[e]s que dans celui des communautés dont les ressources de subsistance sont appropriées. Cette conceptualisation segmentée ne nous prive-t-elle pas de l'interaction des systèmes d'oppression capitalistes-patriarcaux-colonialistes pour n'en montrer que des effets distincts et particularisés ?

5.1.5 Le cinquième moment : la Marche mondiale des femmes 2020 et l'urgence climatique

Enfin, le cinquième moment de cette articulation écoféministe consiste dans le fait que la MMF 2020 prend la destruction environnementale comme un axe d'intervention politique incontournable en posant l'extinction massive des espèces à côté des changements climatiques, principalement comme un enjeu de justice. Ce choix forcera dorénavant à concevoir les luttes féministes internationales à l'aune des enjeux environnementaux. On campe l'urgence climatique comme un problème de distribution inégale du pouvoir, rendue possible par la complicité des logiques imbriquées d'un capitalisme patriarcal et colonialiste. Relevons que le spécisme surgit également au nombre des systèmes à l'œuvre sans que ce nouveau venu soit pour autant explicité. Il n'est plus question d'appropriation des ressources et des corps, des conceptions plus proches des discours écoféministes et matérialistes, mais plutôt d'expliquer que les inégalités provoquent des injustices environnementales auprès de groupes particulièrement marginalisés, dont les femmes. Le travail gratuit des femmes et celui de soins ne sont pas mis en interaction avec la destruction de la nature ni mobilisés dans les pistes de solution. C'est seulement que la nature devient un nouvel objet de la lutte des féministes puisque, selon les prérogatives d'interdépendance et reprenant des référents autochtones, « quand la Terre souffre, les peuples souffrent aussi » (CQMMF, 2020, p. 7).

À l'instar des travaux de Merchant (1981), s'exprime à nouveau une éthique environnementale où le soin pour autrui inclut la nature et constitue un moteur d'action. Ainsi, c'est le principe d'interdépendance humains/non-humains qui est réitéré, et le fait que les inégalités croissantes et la concentration des pouvoirs privent des populations entières des décisions qui les concernent et les affectent.

Ecologists and feminists alike will therefore assign value to all parts of the humannature system and take care to examine the long and short range consequences of decisions affecting an individual, group, or species. In case of ethic conflict each case much be discussed from the perspective of the interconnectedness of all parts and the good of the whole. (Merchant, 1981, p. 10)

5.2 L'écoféminisme ou l'environnementalisme féministe?

Le survol des sources documentaires retenues permet d'observer que la progression des préoccupations écologiques au sein des discours du mouvement des femmes s'inscrit dans la continuité des conceptions formulées en 1992 lors du Forum « Pour un Québec féminin pluriel ». Ainsi, le développement économique du Québec suppose un développement viable pour les générations subséquentes. Cet exercice donne à voir la récurrence de l'idée d'interdépendance, appuyée notamment lors des ÉG. De même, nous relevons des tentatives de lier davantage la dégradation des écosystèmes et les injustices qui en découlent, et ce, particulièrement auprès des communautés autochtones. L'argumentaire mobilisé sera davantage celui de la justice environnementale, compris comme le fait d'une discrimination spécifique en fonction d'une caractéristique ou de l'appartenance à un groupe social (Gagnon-Bouchard, 2019), dans le cas présent à l'endroit des femmes et des communautés autochtones. Cette orientation s'inscrit dans un registre contestataire des inégalités sociales et de l'impact différencié des risques que dans la formulation d'autres possibilités (Paddeu, 2017). Une seule référence explicite à l'écoféminisme sera identifiée, toutefois, les ÉG et la MMF 2015 donnent à voir des discours et des conceptions de la soutenabilité qui s'inscrivent dans la continuité de l'écoféminisme.

Enfin, à l'instar des travaux de Galerand (2009), il nous a semblé que les référents au capitalisme et au marché sont mobilisés comme des causes structurelles de la pauvreté en général et ayant des effets plus importants sur les femmes que sur les hommes, et sur les communautés autochtones. La division sexuelle du travail, l'enjeu central des rapports sociaux de sexe, y est faiblement traitée, mis à part au travers des productions des ÉG et de la MMF 2015. Le rendez-vous de la MMF 2015 offre une percée écoféministe plus marquée.

Ainsi, la critique, centrée sur la division sexuelle du travail et le développement économique extractiviste, permettra de traiter d'un capitalisme patriarcal s'appropriant les corps des femmes et les ressources de la Terre au détriment des communautés.

5.3 Les expériences et les réflexions militantes sur la prise en compte des enjeux écologiques

Nous proposons ici de revenir sur les entretiens afin de mettre en exergue les aspects communs et distincts des enjeux inhérents à une plus grande intégration de la dimension écologique au sein des analyses et des discours du mouvement des femmes. Rappelons les particularités de notre échantillon composé de militantes-travailleuses dont le degré d'implication quant à ces considérations varie grandement. Suivant le cadre de nos entretiens, nous traiterons des considérations personnelles relatives aux questions écologiques, de la progression de la question écologique au sein des organisations et des enjeux identifiés quant à cette intégration.

5.3.1 La perspective située des militantes quant aux préoccupations écologiques

Ouvrir les entretiens par une exploration des considérations personnelles quant à la question écologique avait pour but de saisir les variables ayant influencé leurs expériences et leurs analyses. Suivant les principes d'une épistémologie féministe d'un privé qui soit politique, nous espérions ainsi dégager une piste de réflexion autour de la politisation de leurs considérations personnelles. Nous souhaitions scruter les aspects sur lesquels elles s'appuient pour témoigner d'une préoccupation écologique, un tel procédé permettant d'élargir le répertoire des gestes d'un quotidien écoresponsable pour le mettre en discussion avec des féministes. Enfin, ce bloc cherchait à identifier si un événement

déterminant pouvait expliquer les fondements de leur implication sans toutefois entrer dans des explications essentialistes ou offrir des analyses réductrices.

Deux idées surgissent de cette partition: l'influence de la trajectoire militante aurait été déterminante sur la prise en considération croissante de préoccupations écologiques, à tout le moins sur le plan des discours et de l'analyse. C'est via le quotidien du cadre familial dans l'enfance et plus tard une fois adulte, que s'incarne un rapport au monde qui inclut, selon divers degrés, le souci pour la préservation de la nature. L'influence du cadre familial permet d'aborder le rôle des mères dans la transmission d'un tel souci du monde. Plus tard, l'expérience de la parentalité suscite une préoccupation accrue d'une telle transmission. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que la famille serait le seul lieu de transmission de l'idée de nature et encore moins d'insinuer qu'il revient à la mère de la transmettre. Plutôt, nous proposons d'aborder ces expériences et le rapport à la nature au regard des rapports sociaux de sexe.

5.3.1.1 La trajectoire militante et l'apport sur le plan analytique

L'implication militante constitue un facteur déterminant de l'importance grandissante accordée aux enjeux environnementaux. C'est au gré de diverses implications et en résonnance avec une préoccupation sociétale croissante que leur réflexion sur l'écologie se raffine. Quatre d'entre elles y consacreront un projet d'étude et trois d'entre elles en feront l'objet principal de leur engagement professionnel.

Les manifestations évoquées pour étayer le cheminement de leurs réflexions environnementales concernent pour la plupart des luttes altermondialistes. Ces participations offrent des occasions d'approfondir les liens entre les règles économiques, la dégradation des habitats et l'accroissement des inégalités. Plusieurs nommeront l'influence des luttes et des réflexions autochtones, de même que celles des femmes du Sud, comme

ayant permis d'élargir leur angle d'analyse. Ainsi, on comprend que l'appropriation d'une lecture critique des enjeux environnementaux est faiblement ancrée dans leurs propres milieux et réalités.

Le degré d'implication aux actions de la MMF ponctue les témoignages. Mis à part les actrices clefs de notre échantillon, ces rassemblements féministes ne seront pas nommés d'emblée comme creuset de leurs intérêts pour les enjeux environnementaux. On comprend que c'est plutôt le fait d'y avoir joué un rôle actif, par le biais d'un engagement particulier, qui sera déterminant dans l'approfondissement des liens et des réflexions.

Toutes celles qui ont été impliquées de près dans les actions de la MMF nommeront l'influence des approches et des réflexions des femmes du Sud et, à l'échelle du Québec, la contribution des femmes autochtones. Ces constats ne sont pas sans rappeler les travaux de Rochette et al. (2013) ayant révélé le cloisonnement des luttes environnementales et féministes au Québec et l'absence d'un corpus féministe articulant les liens avec des enjeux environnementaux.

5.3.1.2 Le cadre familial comme vecteur de sensibilisation aux questions écologiques

La moitié des participantes évoquent l'influence des valeurs familiales pour situer l'importance qu'elles accordent aux enjeux écologiques. Elles rappellent ainsi des modes d'alimentation orientés par le respect des cycles saisonniers locaux, des choix de consommation privilégiant des objets durables plutôt que jetables, correspondant aujourd'hui à la mouvance du zéro déchet. Elles nous ont aussi parlé de l'implication familiale dans la préservation des ressources et la défense de la biodiversité. Retenons qu'un certain rapport au monde et une éthique environnementale s'établissent dès l'enfance.

Ces propos soulèvent deux dimensions. D'abord, une certaine tradition d'un rapport à la nature inscrit dans la gestion de la maison, de l'oikos, compris également comme le fait d'habiter une communauté (Di Chiro, 2014; Salleh, 1997). Cette conception rejoint le principe de soutenabilité mis de l'avant par l'économie écologique féministe de Perkins (2001, 2007), tout autant que par Di Chiro (2008, 2019), et fait voir un environnementalisme ordinaire (Paddeu, 2017) à l'œuvre bien avant les discours prescriptifs du capitalisme vert. Ces pratiques domestiques feront dire à l'une des participantes que ce sont ces savoirs entourant la réduction et la réutilisation qui sont à revaloriser lorsqu'il s'agit de soutenir l'implication des femmes autour des enjeux environnementaux. « Dans le fond, elles sentent qu'elles voient passer toutes sortes de nouvelles, pis elles ne savent pas trop ce qui est vrai et ce qui est pas vrai, pourtant elles ont des super réflexes » (Valérie).

Paradoxalement, ce sont ces mêmes références d'une gestion domestique écoresponsable, d'un environnementalisme ordinaire, que nos participantes s'efforcent de mettre en action à divers degrés dans leur vie privée, qui suscitent au sein des organisations des réserves sur le plan des discours et les craintes d'un retour en arrière. Pourtant, « la charge verte », pour reprendre les termes de Laurie, elles la portent malgré le fait qu'elles résistent à ce qu'elles en soient socialement les responsables désignées; une telle tension nous entraîne précisément sur le terrain des rapports sociaux de sexe.

La deuxième dimension que nous relevons est l'évocation du rôle des mères dans les propos recueillis. Ainsi, les expériences et les souvenirs mobilisés témoignent de l'influence qu'elles ont eue sur les participantes, soit par leurs lectures ou leur participation militante, tout autant que par leur rôle dans la maisonnée. Faisant écho à l'étude de Lalanne et Lapeyre (2009), un tel constat n'exprime-t-il pas l'expérience de rapports sociaux de sexe et d'une division sexuelle du travail au cœur des chaumières ?

Le fait d'avoir ou non des enfants est identifié comme une variable intervenant dans leur lecture de la situation environnementale. À des degrés divers, elles expriment une préoccupation sur l'état de dégradation environnementale et leur responsabilité face à ces constats. Pour l'une d'elles, la grossesse sera identifiée comme un moment déterminant de son engagement pour des choix de consommation encore plus cohérents, alors que pour une autre, le refus de la maternité la conforte devant l'état de la planète. En somme, la possibilité de vivre ou non la maternité entraîne sur des considérations ayant trait à l'empreinte environnementale et à la possibilité d'incarner ce souci du monde. Encore une fois, c'est l'expression d'une éthique du care, qui s'exprime autour de l'expérience ou non de la parentalité. Nous ne pouvons passer sous silence les liens que nous percevons avec la lutte du Love Canal (Merchant, 1981) où la logique des soins aura été le moteur de l'action. Il nous semble retrouver la figure contemporaine de cette expression dans le Collectif *Mères au front*, où mères et grand-mères se réunissent pour « pour protéger l'avenir de nos enfants de la crise climatique »²² et pressent les gouvernements de passer à l'action devant « la maison qui brûle avec les enfants dedans »²³.

Sur un autre registre, l'une d'elles parlera d'une expérience particulière d'un de ses accouchements, sur un total de cinq par ailleurs, comme d'un moment puissant où elle a eu le sentiment que la nature, comprise comme une force indépendante de sa volonté, passait à travers elle. Elle évoque ainsi une impression de mise en suspens de sa capacité d'agir, d'un sentiment de dépassement. Rejoignant Val Plumwood (2012), elle se garde bien de figer cette expérience à l'idée d'une « nature féminine » universelle tout en arguant du même souffle de ne pouvoir taire toutes les résonnances associées à cette naissance. Cette

²² https://meresaufront.org/

 $^{^{23}\} https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-05-08/climat/ne-laissons-pas-la-maison-bruler-avec-nos-enfants-dedans.php$

expérience singulière n'interroge-t-elle pas la prise en compte d'une lecture féministe de la matérialité des corps et de l'expérience sensorielle? Certes, le rapport au corps et la reconception de l'idée de nature fait partie des travaux écoféministes, selon des avenues perçues soit comme audacieuses ou risquées, tout autant qu'il mobiliserait les nouveaux matérialismes investiguant l'interpénétration du social et du biologique (Casselot, 2015).

5.3.1.4 Une préoccupation croissante et un sentiment d'impuissance

Pour la plupart de ces militantes, la préoccupation à l'égard de la question écologique est au cœur de leur vie, sur le plan des habitudes de déplacement, de consommation, mais aussi de leurs pratiques militantes ou professionnelles. Cette préoccupation croissante les stimule à s'impliquer davantage dans la recherche de solutions. Plusieurs d'entre elles admettent toutefois que ces efforts demeurent insuffisants et leur font vivre un sentiment d'impuissance. Certaines pointent les conditions privilégiées leur permettant de faire des choix plus écoresponsables, mais la plupart déplorent les limites de cette échelle d'action. « On est tous pognés là-dedans, j'essaye d'être la plus cohérente possible sachant que ce n'est pas toujours possible » (Lysandre).

Deux d'entre elles interrogent toutefois la priorité des luttes. Pour l'une d'elles, c'est le féminisme et l'égalité qui se classent au top de ses préoccupations, alors que pour Guylaine, les inégalités sociales sont prépondérantes. L'urgence écologique lui paraît secondaire à côté des inégalités sociales.

5.3.2 Le cheminement des préoccupations écologiques au sein des organisations

Nous avons interrogé les participantes pour savoir comment, au sein des organisations où elles sont principalement impliquées, leurs préoccupations pour les questions écologiques

étaient prises en compte. Compte tenu de la composition de notre échantillon, encore une fois, le degré d'implication au sein des rendez-vous de la MMF et des ÉG teinte le regard sur ce cheminement et permet aux actrices clefs de pointer les activités ayant inscrit ces préoccupations à l'agenda féministe et d'en expliciter les procédés.

5.3.2.1 L'intégration ou la priorisation de la question écologique ?

La plupart des participantes observent que la question environnementale s'invite de plus en plus comme un axe de revendication au sein de différentes coalitions de défense des droits et rapportent un contexte organisationnel récent, plus favorable à intégrer une perspective écologique. Comme l'une d'elles le remarque, cette préoccupation croissante pour les enjeux environnementaux s'inscrit dans l'air du temps et pourrait expliquer que le mouvement des femmes s'en saisisse.

Cependant, les répondantes témoignent d'une recherche d'association entre leurs missions et les enjeux environnementaux plus ou moins maîtrisée. Il est plus facile de s'inscrire en appui à différentes coalitions ou d'intégrer des pratiques organisationnelles écoresponsables que d'adopter une vision environnementaliste dans leur programmation éducative et politique.

Il appert que toute référence aux enjeux environnementaux entraîne un réflexe à prioriser les luttes et a souvent pour effet de secondariser ce type de préoccupation. Ainsi, alors que sur un plan individuel elles se disent de plus en plus concernées par l'urgence écologique et admettent la limite de leurs actions individuelles, elles concèdent que cette préoccupation demeure marginale au sein des organisations où elles sont impliquées. Ce constat interroge sur l'idée même de l'écologie ou de l'environnement, donnant ainsi à penser que les enjeux environnementaux sont exclus de considérations telles que l'alimentation ou la sécurité, en marge du rapport des femmes à l'économie. Nous percevons plutôt l'expression d'un

rapport au politique cadré par la défense de politiques et l'obtention de protections sociales qui, dans l'immédiat, répond à des besoins d'améliorer le sort des femmes ou de pallier des inégalités sociales marquées, et non pas une réinvention du politique et de l'économie comme les mobilisations écoféministes l'imaginent (reclaim).

Trois participantes relatent le cheminement par lequel leurs organisations en sont venues à porter des projets en lien avec des enjeux environnementaux. Pour autant, l'intérêt pour ces sujets ne les préserve pas d'être perçus en sus de l'ensemble des dossiers portés par les organisations. Une des avenues retenues facilitant une telle prise en compte consiste à faire intervenir une lecture environnementaliste à ce qu'elles font déjà. L'influence des actions de la MMF est citée comme l'une des variables ayant concouru à l'adoption d'un axe environnemental. Les autres variables plus déterminantes encore sont les suivantes : l'obtention d'un appui financier, le leadership des personnes au sein des directions des organisations et les attentes des membres. Concrètement, les actions retenues portent sur la place des femmes et de leurs préoccupations au sein d'instances démocratiques dédiées à l'environnement, ce que l'on pourrait inscrire dans le champ de l'environnementalisme démocratique (Paddeu, 2017), de même que tout un travail de démystification et de critique des discours prescriptifs du capitalisme vert qu'elles associent à la charge mentale verte.

5.3.2.2 Les grands rendez-vous du mouvement des femmes : lecture équivoque

Celles que nous désignons comme les actrices clefs identifient trois moments ayant contribué à repositionner l'écologie au sein du mouvement. Le temps des formations sur l'écoféminisme aurait introduit et alimenté l'intérêt envers cette approche, alors que les ÉG auraient permis d'engager un tournant politique important. La Marche mondiale de 2015 figure quant à elle comme une occasion plus ou moins réussie de contextualiser

régionalement une lecture écoféministe de l'appropriation patriarcale et capitaliste des corps et de la nature.

Encore une fois, on remarque que le degré d'implication colore l'analyse puisque d'autres militantes occultent entièrement le caractère déterminant des ÉG. Trois d'entre elles soulèvent plutôt l'ascendant de leur participation au sein de la CQMMF, et des discours et actions des Marches mondiales. Elles réitèrent l'influence des approches des femmes du Sud et des femmes autochtones, et l'effort qui leur revient de réinvestir ces dernières à l'échelle de leur milieu. À cet effet, l'ensemble des militantes constatent qu'il s'agit d'un des défis centraux d'un féminisme environnemental.

On comprend par ailleurs que le travail d'élaboration des revendications est partagé selon les leaderships respectifs des organisations membres de la CQMMF et qu'à ce titre, les revendications à caractère environnemental seraient principalement soutenues par les représentantes des organisations de coopération internationale. C'est notamment le cas pour la MMF 2020 et l'argumentaire de la justice climatique. En somme, ces occasions en coalition forcent une mise en commun et mobilisent les membres de leur regroupement respectif sans qu'il y ait pour autant un réinvestissement des propositions au sein des organisations. Partant d'expériences des militantes, retenons que c'est l'effet cumulé et diffus de plusieurs mouvances (zéro déchet, décroissance, transition, importance de ces questions dans l'actualité, luttes autochtones, etc.) qui a entraîné, avec l'impulsion des rendez-vous de la Marche mondiale, une certaine recherche d'intégration des enjeux environnementaux au sein de leurs travaux.

5.3.2.3 L'écoféminisme

Les entretiens nous ont permis de saisir l'intérêt qu'a pu susciter l'offre de formation sur l'écoféminisme. Ces contenus, proposés pour introduire les différentes conceptions et

analyses écoféministes auraient soutenu un certain degré d'apprivoisement. Ainsi, les conceptions plus essentialistes ou spirituelles seront présentées et susciteront, selon les auditoires, des accueils plus ou moins critiques.

La proposition pédagogique, axée principalement sur l'hégémonie d'un positivisme scientifique et sur la division sexuelle du travail, obtient un vif intérêt sur la première dimension et interroge ce qui a trait à la division sexuelle du travail. De fait, la réflexion écologique entraîne inévitablement à une révision critique de l'organisation de nos modes de vie et de la gestion de l'économie familiale, faisant dire à Di Chiro (2014) que tout enjeu environnemental en est un de reproduction sociale.

Choisir davantage des options décroissantistes de nos modes de consommation oblige non seulement à revisiter nos habitudes, mais également à revoir une certaine conception de l'égalité et de l'autonomie et, conséquemment, à revisiter les luttes. Parmi les réserves exprimées, la crainte d'une « charge verte », pour reprendre l'expression de Laurie, a un effet rebutant alors qu'elle constitue précisément l'une des portes d'entrée de la division sexuelle du travail. Elle reflète en somme la perception d'un autre lieu où se jouent les rapports sociaux de sexe devant lesquels des féministes perçoivent avec une certaine lassitude le travail à accomplir.

5.3.2.4 Des conceptions écoféministes qui diffèrent

Le concept écoféministe semble peu utilisé par les militantes et au sein de leurs organisations. Ce terme réfère pour quelques-unes à une lecture permettant de lier les effets imbriqués de l'oppression patriarcale et capitaliste sur la nature et les femmes. Ainsi, c'est en regard de sa portée analytique et politique qu'il offre son utilité.

Reconnaissant la diversité des propositions écoféministes, l'une d'elles choisit de puiser à même les apports de ce courant pour en retenir ce qui rejoint les orientations politiques de son organisation. Ainsi, les dimensions propres à la division sexuelle du travail, le travail gratuit des femmes et celui des soins lui apparaissent centrales, de même que tout ce qui a trait aux violences faites aux femmes. D'autres en parlent comme d'une manière de positionner les enjeux féministes en lien avec les questions environnementales et, selon cette perspective, la charge mentale associée à une planification domestique plus écoresponsable figure au nombre des pistes retenues.

Enfin, pour d'autres, l'écoféminisme apparaît niché, plus difficile à communiquer et plus ou moins mobilisé au sein des coalitions féministes et communautaires. Elles remarquent que le référent de la justice climatique ou de la justice environnementale, plus évocateur et rassembleur, serait davantage utilisé. Il soutiendrait plus aisément la convergence des luttes et l'alliance des groupes environnementaux sur des enjeux de justice sociale.

Ces réflexions témoignent d'une appropriation ambivalente du concept de l'écoféminisme et des valeurs qu'il défend. Elles nous semblent également refléter tout le continuum des approches politiques du mouvement des femmes, certaines choisissant d'œuvrer à la transformation de l'ordre patriarcal et à l'abolition des dominations, alors que d'autres, sans remettre en cause les structures et les procédés fondateurs des rapports sociaux de sexe, porteront un projet de justice (Descarries, 2015).

5.3.3 Les obstacles à la prise en compte d'une perspective écologique

Toutes considèrent que le mouvement des femmes devrait accorder une plus grande importance aux enjeux environnementaux selon des degrés variables. Elles justifient un tel effort soit sous l'angle des inégalités et des atteintes aux droits des femmes, ou alors selon l'idée que nos modes d'organisation sociétale sont intenables.

Elles pointent des obstacles à une telle intégration que nous proposons de rassembler sous les catégories suivantes : le cadrage des discours, une problématisation féministe encore difficile, les capacités organisationnelles limitées et l'exigence de la convergence des luttes.

5.3.3.1 Le cadrage des discours et ses effets sur la mobilisation

Deux reproches sont formulés quant au cadrage actuel des discours dans l'espace public. Rejoignant l'étude de Rochette et al. (2013), on critiquera d'une part la préséance des expertises technoscientifiques pour aborder les changements climatiques et, d'autre part, la préséance des discours prescriptifs centrés sur de bonnes pratiques écocitoyennes. Chacune de ces stratégies rhétoriques a des effets précis sur les conceptualisations du rapport des femmes aux enjeux environnementaux. La première, principalement le fait de scientifiques masculins, contribuerait à alimenter le dualisme hiérarchique entre les savoirs d'expertise et à délégitimer les préoccupations quotidiennes et sociales apportées notamment par les femmes. Ainsi, à l'instar des observations de Rochette et al. (2013), une des militantes remarque à son tour que les groupes de femmes qui participent à des coalitions mixtes sur les enjeux climatiques ont une participation timorée et postulent d'emblée de leur incompétence.

C'est principalement l'effet rébarbatif des discours prescriptifs et centrés sur les individus dont elles nous ont parlé. L'argumentaire relatif à la révision et à l'adoption de pratiques écoresponsables, situées principalement dans la sphère privée, fait craindre des reculs en matière de division sexuelle du travail au sein des ménages. Or, comme le souligne l'une d'elles, cette crainte, bien que légitime, ne doit pas pour autant freiner les réflexions. Certaines en feront leur cheval de bataille et tenteront de formuler une critique soit de l'économie verte, soit de la charge verte afin de démystifier les rapports de classe et de sexe qui s'expriment à travers la prépondérance de ces discours.

5.3.3.2 Une problématisation féministe difficile

À la critique du cadrage actuel des discours, les militantes ont à moult occasions déploré le manque d'exemples ancrés dans la réalité québécoise. Ce constat ayant pour effet de freiner la mobilisation des féministes qui considèrent l'impact des enjeux environnementaux davantage comme un souci moral que comme la promesse d'une observation tangible de ses effets. La perception des inégalités économiques aurait d'emblée préséance sur une lecture des interactions entre l'environnement et les conditions de vie des femmes. De fait, les perspectives de subsistance à partir desquelles les militantes du Sud ont pu articuler leurs luttes trouvent plus difficilement une équivalence. Comme le fera remarquer l'une des militantes, ne s'agit-il pas là d'un travail à mener pour politiser nos conditions d'existences ?

...si on parle de quelle nourriture avez-vous accès, les produits dans votre logement sont faits de quoi, comment cela a des impacts sur le bien-être dans la famille, c'est une perspective écologique ! (Chloé)

Nous retrouvons ici cet appel à une redéfinition de la subsistance telle que formulée par Di Chiro (2019) et Salleh (2012). Non pas celle d'une subsistance reposant sur une transition technologique, mais celle de la valorisation d'une subsistance déjà à l'œuvre, accomplie notamment par le travail gratuit des femmes et en marge des valeurs centrales du système économique.

La problématisation féministe serait également difficile compte tenu du fait que la prise en compte de considérations écologiques entraîne précisément sur le terrain de la sphère privée et à une révision des conceptions de l'autonomie et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ainsi, renverser l'échelle des valeurs figure au nombre des exigences du développement d'un nouveau rapport au monde.

Cette discussion nous invite à mobiliser la perspective de l'économiste Agarwal pour qui une approche féministe de l'environnement est forcément cadrée par les conditions matérielles d'existence. Par conséquent, une telle approche doit être contextualisée et consiste à réclamer des changements sur le plan de la division sexuelle du travail et d'une égale participation aux décisions politiques.

5.3.3.3 Les capacités organisationnelles et l'exigence des convergences

Les conditions organisationnelles sont pointées comme l'un des obstacles de cette difficile problématisation féministe. Ainsi, on rappellera d'une part les mesures d'austérité ayant affecté les femmes et les organisations dans leur capacité d'action, mais également dans la priorisation des luttes. Un tel contexte expliquerait que la défense des droits et la protection des acquis aient eu préséance sur un exercice de conjugaison des analyses. Conséquemment, toute lecture environnementale des enjeux demeure perçue comme une lutte additionnelle. Au passage, certaines interrogent la capacité des groupes de femmes de nourrir les solidarités au sein même d'un réseau où des sujets et des discussions sont difficiles à mener.

Par ailleurs, la spécialisation des organisations permettant un partage stratégique et efficace des luttes à mener a pour effet de cadrer les analyses autour de problématiques spécifiques limitant ainsi les capacités de faire des liens sur les dynamiques imbriquées des systèmes. Tout ce travail d'association exige un temps d'approfondissement, certes, mais aussi une certaine disponibilité à revisiter ses conceptions, des conditions organisationnelles qui, selon les contextes, ne sont pas toujours au rendez-vous. Rappelons que des variables telles qu'un soutien financier spécifique ou l'apport de militantes ou de travailleuses susceptibles d'alimenter les réflexions ont été identifiés comme des vecteurs d'influence déterminants.

Enfin, elles nous ont également parlé des efforts mutuels exigés par la convergence des luttes, rappelant ses conditions de possibilité, tels le nécessaire temps de réflexion et des échanges, et l'importance de l'accueil et d'une ouverture à la rencontre des analyses. Le manque de temps pour soutenir des analyses et des réflexions collectives est pointé du doigt, et constitue une perte d'occasions d'apprentissage et de renforcement du mouvement. Par conséquent, des militantes se sentent dépourvues sur la maitrise de certains sujets et mal outillées pour se prononcer sur des propositions qui font partie du projet collectif.

5.3.3.4 Un écoféminisme à matérialiser

Certaines avenues à emprunter sont identifiées afin d'accorder une plus grande place aux considérations écologiques au sein des discours des groupes de femmes. Pour beaucoup, l'intégration et le développement d'un leadership féministe passeront par la capacité des groupes d'en développer une lecture partant des conditions matérielles des femmes. Elles espèrent à cette fin des outils et le leadership d'organisations susceptibles de proposer et de soutenir une analyse féministe et écologique rassembleuse. Toutes conviennent qu'une plus grande articulation des liens entre l'écologie et les femmes doit passer par un travail d'exemplification ancrée dans la vie quotidienne pour en arriver à identifier l'effet de la logique des systèmes et réclamer des changements collectifs. Quelques-unes réitèrent qu'une telle réflexion doit partir du travail non rémunéré et être contextualisée à l'échelle des réalités territoriales. Quelques militantes ont avancé l'idée que l'approche intersectionnelle puisse être mobilisée pour prendre en compte des variables concernant l'habitat et les enjeux régionaux. Suivant cette piste du développement régional, deux d'entre elles considèrent que le sentiment de compétence des féministes doit et peut s'acquérir à l'échelle locale. Elles pressent en ce sens les femmes de prendre part à la conversation.

5.3.3.5 La justice environnementale comme vecteur d'alliances

La piste des inégalités et le vocable de la justice environnementale semblent, au regard des femmes interrogées, plus prometteurs, tant pour la convergence des luttes que pour cadrer l'action politique des féministes. Selon cette perspective, il est possible de mobiliser les différentes injustices. Suivant cette avenue, dont le point d'entrée est celui des inégalités et de la lutte à la pauvreté, il devient possible de revisiter des pratiques de solidarité déjà à l'œuvre au sein des groupes de femmes, telles les pratiques de souveraineté alimentaire, et de les requalifier comme des pratiques porteuses de la transition socioécologique juste. Ces initiatives, déjà lancées, constituent des indices d'une intégration croissante et tangible de pratiques écoféministes entendues, selon Di Chiro (2008), comme des activités de réparation de nos communautés et de milieux ravagés. À l'instar de ce que soumet Ariel Salleh, les pratiques de souveraineté alimentaire portées par certains groupes de femmes supposent un travail de reproduction sensible à la préservation des processus écologiques. Mais plus encore, il nous semble que cette piste participe foncièrement au reclaim (Haché, 2016) écoféministe de valorisation des savoirs à l'œuvre en marge des discours dominants, notamment d'une économie verte ou d'une transition technoénergétique.

CONCLUSION

QU'EST-CE QUI RÉSISTE AU TOURNANT ÉCOFÉMINISTE ?

En dépit des limites inhérentes à cette recherche, la mise en discussion d'expériences de militantes-travailleuses et la revue des sources documentaires retenues permettent d'observer, comme nous en avions formulé l'hypothèse, le double défi épistémologique et politique d'une articulation politique écoféministe au sein de groupes nationaux du mouvement des femmes au Québec. Au moment d'entreprendre cette recherche, nous avancions deux pistes pouvant expliquer une telle perception. Sous l'angle épistémologique, nous pointions une faible mise en relation théorique entre le genre, les crises écologique et l'écoféminisme, et le vide empirique permettant de constituer un corpus d'influence susceptible d'alimenter le mouvement des femmes. En parallèle, nous postulions que la perspective située du rapport des femmes à l'urgence écologique, et à l'expérience subjective du rapport à l'environnement et à la nature, ait été secondarisée par les groupes de femmes. Sur le plan politique, nous avancions, à l'instar de Rochette et al. (2013), Di Chiro (2014) et Comby (2015), que le cadrage public des discours était en cause dans la faible politisation féministe.

Certes, si le cadrage des discours est à mettre en cause dans cette réflexion, il serait inadéquat d'affirmer qu'il a freiné la politisation des luttes. Il en ressort plutôt que certains d'entre eux constituent des leviers pour l'action des groupes de femmes. Toutefois, il nous semble juste d'avancer, en vertu des propos recueillis auprès des militantes-travailleuses, que les groupes de femmes ont encore peu investi une telle réflexion ou alors cherchent à le

faire. Et ce, en dépit des contraintes organisationnelles et structurelles qui influencent et contraignent leurs actions. Par conséquent, une problématisation féministe des enjeux écologiques et/ou de l'urgence écologique semble plus ou moins maîtrisée, quoiqu'elle se dessine.

Nous avons vu que les MMF ont ponctuellement soufflé les analyses écoféministes des femmes du Sud et les perspectives des femmes autochtones pour réclamer un autre monde possible. Ces analyses auraient inspiré les militantes interrogées, mais ont été difficiles à réinvestir à l'échelle de leur réalité personnelle ou au sein des organisations. Il nous semble que c'est le rapport situé des femmes à leurs conditions d'existence qui aurait, à ce jour, échappé à une articulation écoféministe enracinée. Comme si, à l'invitation formulée lors des animations de la MMF 2015, l'exercice était à reprendre afin de répondre aux questions suivantes : quels sont les impacts des décisions économiques sur et dans mon corps, et sur mon milieu de vie ? Comme le formulait une des militantes, la manière d'inviter à une telle réflexion contribue-t-elle ou non à reproduire les schématisations conceptuelles ?

Un tel exercice se trouve parfois limité selon les pratiques organisationnelles des groupes et les axes d'analyses et d'action. Comme nous l'avons vu avec l'appel des ÉG, le tournant écoféministe de l'analyse économique exige un élargissement des cadres de l'action, et de l'analyse de l'égalité et de l'autonomie, alors que des organisations travaillent sur des thématiques spécifiques. En cela, les propos recueillis ont rappelé que les cadres d'actions des groupes, limités notamment sur le plan des ressources financières et structurés selon des axes thématiques, induisent la perception que toute réflexion environnementale devient un dossier additionnel. Une telle perception n'offre-t-elle pas justement l'illustration de nos conceptions segmentées au regard de l'environnement et du développement économique ?

En revanche, les principes d'interdépendance et de soutenabilité/subsistance des écosystèmes imprègnent les préoccupations des militantes et les productions recensées

sans que ces principes soient pour autant explicitement associés à des approches écoféministes. Comme si une certaine contribution écoféministe ou un environnementalisme ordinaire, déjà à l'œuvre, demeurait sous silence, à l'ombre des récits. Par conséquent, tant les militantes que les groupes de femmes se trouvent privés d'un corpus de référence susceptible d'alimenter les analyses et les pratiques alors qu'on le réclame. Au Québec, la lutte contre le développement extractiviste et ses effets sur les conditions de vie des femmes constituent à ce jour l'expression la plus explicite de l'interaction capitaliste-patriarcale et colonialiste de l'appropriation des corps et des territoires, bien qu'elle ne soit pas la seule.

Nous retenons que les sentiments d'impuissance et les réflexions éthiques à l'égard des enjeux environnementaux demeurent généralement portés individuellement. Ce qui n'a pas manqué de nous interroger sur l'importance de la politisation du privé comme axe d'action. Si des organisations ont choisi d'axer leurs réflexions et leurs actions écoféministes en lien avec la charge mentale verte pour dénoncer un discours prescriptif et individualiste face aux enjeux climatiques, il semble que cet axe tablant justement sur la division sexuelle du travail suscite des ambivalences. Or, selon la synthèse des conversations, c'est justement sous l'égide de la logique des soins/care qu'une piste porteuse se dessine.

Les discours entourant les rendez-vous des MMF et des ÉG ont donné lieu, selon les moments et les leaderships mobilisés, à une certaine valse dans la teneur écoféministe des discours. En effet, au regard des productions analysées, les ÉG et la MMF 2015 ont été des occasions de centrer la division sexuelle du travail en lien avec les principes d'interdépendance et de soutenabilité des écosystèmes. Autrement, le cadrage altermondialiste de la Marche mondiale des femmes, cherchant à camper une oppression commune pour l'ensemble des femmes, a eu pour effet de tout reléguer à un système capitaliste pensé comme système unique et comme une cause structurelle de la pauvreté. Une telle articulation, occultant la division sexuelle du travail comme rapport économique d'exploitation, aurait estompé les différents intérêts entre les femmes elles-mêmes. Le

vocable de la justice environnementale offrirait, selon les militantes interrogées, des possibilités de mobiliser et de faire converger les différentes expressions des rapports sociaux d'oppression. Il sera intéressant de suivre comment ces occasions deviendront propices à positionner un spécifique féministe.

Ce survol nous permet tout de même d'avancer, à l'instar de Cambourakis (2018), que la seule référence au concept écoféministe est insuffisante pour témoigner de l'ensemble des pratiques et activités abordant l'imbrication entre l'écologie et le féminisme. Ainsi, au cours de cette exploration, nous avons pu retracer des principes et des analyses en phase avec des conceptions écoféministes sans que le terme soit pour autant revendiqué. Rappelons que des organisations ont identifié des manières d'intégrer une prise en compte de considérations environnementales au sein de leur programmation politique et que la préoccupation croissante à l'égard des enjeux environnementaux ouvre l'appétit pour s'attabler autour d'un tel chantier.

Pour conclure, nous croyons avoir pu valider nos hypothèses initiales en plus de cerner des facteurs pouvant expliquer certaines résistances au tournant écoféministe au sein des groupes de femmes. Ainsi, c'est à la fois pour des raisons épistémologiques relatives au processus de conceptualisation et de mobilisation de cette approche, et pour des raisons politiques que l'écoféminisme demeure oblitéré. Cet exercice a par ailleurs permis d'identifier des pistes potentielles à approfondir. Finalement, il en ressort qu'une expression d'essoufflement des militantes-travailleuses et des organisations, de même qu'une certaine ambivalence entourant la division sexuelle du travail participent des défis politiques de la prise en compte de considérations écologiques au sein des discours. Comme un clin d'œil au titre initial de cette recherche, il semble encore juste d'évoquer que l'épuisement des baleines et des infirmières exprime ce rapport au monde où un « earthcare » est bien présent et s'exprime politiquement à divers degrés (Merchant, 1981).

ANNEXE A

FORMULAIRE DE RECRUTEMENT

Appel à participer à une étude – Julie Raby – mars 2020

Étude des enjeux relatifs à la prise en compte d'une perspective écologique au sein des discours du mouvement des femmes québécois.

Bonjour,

Dans le cadre de ma maitrise en sociologie, sous la direction d'Élisabeth Abergel professeure au département de sociologie de l'UQAM, je souhaite interroger des militantes et/ou travailleuses du mouvement des femmes sur l'urgence écologique. Mon objectif est de cerner les facteurs qui interviennent dans la prise en compte de l'écologie et de l'écoféminisme au sein du mouvement des femmes québécois.

Pour participer, vous devez répondre aux critères suivants :

- Être militante ou travailleuse d'une organisation nationale du mouvement des femmes québécois ;
- Avoir pris part à l'un ou l'autre, ou aux deux projets suivants :
 - Marche mondiale des femmes entre 2010 et aujourd'hui :

 Soit en ayant contribué aux instances et processus préparatoires aux grands rassemblements d'octobre 2010 ou 2015, ou simplement en ayant participé aux rassemblements.

États généraux de l'action et de l'analyse féministes – le Forum – novembre 2013.

 Soit en ayant contribué aux instances et processus préparatoires (2011 à 2013) ou simplement en ayant participé au Forum.

Je souhaiterais pouvoir m'entretenir avec vous pour une entrevue dont la durée peut varier entre 45 et 90 minutes. Le lieu serait à préciser à votre convenance au cours de la période suivante, soit entre le 3 mars et le 1^{er} avril 2020.

Puisqu'il s'agit d'une recherche exploratoire menée dans le cadre de mon projet d'études, cette participation ne vous apportera aucun bénéfice direct si ce n'est la satisfaction de contribuer à l'avancement des connaissances sur le mouvement des femmes et les études féministes, et la possibilité de participer à la présentation des résultats préliminaires à l'automne. Suivant les règles éthiques, les propos qui seront recueillis dans le cadre de cette entrevue ne seront utilisés que pour les seules fins de ce projet et l'anonymat des participantes et de l'organisation à laquelle elles sont rattachées sera respecté.

Je vous remercie à l'avance de la considération que vous porterez à cette demande et vous invite à me contacter **d'ici le 10 mars** pour me faire part de votre intention ou pour toute question quant à votre participation à l'adresse suivante : raby.julie@courrier.uqam.ca.

Au plaisir,

Julie Raby

Julie Raby - Étude des enjeux relatifs à la prise en compte d'une perspective écologique au sein des discours du mouvement des femmes québécois

Invitation à participer à la recherche

Bonjour,

Si vous recevez cette invitation, c'est que vous êtes une militante ou une travailleuse d'une organisation nationale du mouvement des femmes québécois et que vous ou votre organisation avez participé aux actions de la Marche mondiale des femmes de 2005 à aujourd'hui et/ou à la démarche des États généraux de l'action et de l'analyse féministes entre 2011 et 2013.

Dans le cadre de ma maitrise en sociologie, sous la direction d'Élisabeth Abergel, professeure au département de sociologie de l'UQAM, je sollicite votre participation à une étude exploratoire portant sur la prise en compte de l'urgence écologique au sein du mouvement des femmes québécois.

Mon objectif est de cerner les facteurs qui interviennent dans la prise en compte de l'écologie et de l'écoféminisme au sein du mouvement des femmes québécois.

Je souhaiterais pouvoir m'entretenir avec vous pour une entrevue d'une durée approximative d'une heure (1 h), dans un lieu de votre convenance entre le 3 mars et le 1^{er} avril 2020.

Puisqu'il s'agit d'une recherche exploratoire menée dans le cadre de mon projet d'études, cette participation ne vous apportera aucun bénéfice direct si ce n'est la satisfaction de contribuer à l'avancement des connaissances sur le mouvement des femmes et les études

féministes, et la possibilité de participer à la présentation des résultats préliminaires. Suivant les règles éthiques, les propos qui seront recueillis dans le cadre de cette entrevue ne seront utilisés que pour les seules fins de ce projet, et l'anonymat des participantes et de l'organisation à laquelle elles sont rattachées sera respecté.

Je vous remercie à l'avance de la considération que vous porterez à cette demande et vous invite à me contacter d'ici le 6 mars pour me faire part de votre intention ou de toute question quant à votre participation à l'adresse suivante : raby.julie@courrier.uqam.ca.

Au plaisir,

Julie Raby

ANNEXE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Étude des enjeux relatifs à la prise en compte d'une perspective écologique au sein des discours du mouvement des femmes québécois.

Étudiante-chercheuse

Julie Raby Maitrise en sociologie (450) 464-5747 raby.julie@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Élisabeth Abergel Département de sociologie abergel.elisabeth@uqam.ca (514) 987-3000, poste 4470

Préambule

Je vous invite à participer à un projet de recherche qui implique de vous rencontrer pour un entretien semi-dirigé. Cette entrevue pourrait varier entre 45 et 90 minutes, et consistera à vous poser des questions relativement à l'urgence écologique et à sa mise à l'agenda au sein du mouvement des femmes au Québec.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire attentivement les renseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Je vous invite à poser toutes les questions que vous jugerez utiles de manière à ce que vous consentiez à participer en toute connaissance de cause.

Description du projet et de ses objectifs

Cette recherche qualitative constitue mon projet de maitrise en sociologie. Je cherche à comprendre le rapport que des militantes/travailleuses actives au sein d'organisations nationales du mouvement des femmes du Québec entretiennent à l'égard de l'urgence écologique et comment ces considérations sont mises ou non à l'agenda des organisations. Mes objectifs sont les suivants : (1) cerner les enjeux de la prise en compte de l'écologie au sein des analyses et des discours ; et (2) identifier les facteurs qui interviennent dans la prise en compte de l'écoféminisme.

Sur une base volontaire, seront interrogées une douzaine de militantes-travailleuses de regroupements nationaux du mouvement des femmes québécois ayant participé d'une manière ou d'une autre (participation active vs appui) aux actions de la Marche mondiale

des femmes entre 2005 et aujourd'hui, et/ou aux États généraux de l'action et de l'analyse féministes en 2013. La période d'enquête se déroulera entre le 3 mars et le 1^{er} avril 2020.

Nature et durée de votre participation

La participation qui vous est demandée est la suivante :

- Convenir avec la chercheuse d'un lieu pour la tenue de l'entretien ;
- Participation à une seule entrevue d'une durée pouvant varier entre 45 et
 90 minutes;
- Répondre à des questions ouvertes ;
- Partager vos réflexions et vos connaissances sur le thème de la recherche ;
- Donner votre accord à ce que l'entretien soit enregistré ;
- Signer le formulaire de consentement.

Avantages liés à la participation

Vous ne retirerez pas d'avantages personnels à participer à cette étude (dédommagement, bénéfice matériel). Vous pourriez toutefois y trouver une occasion de réfléchir sur le thème de l'urgence écologique et le mouvement des femmes. Cette collaboration vous permettra d'être invitée à la présentation des résultats préliminaires. Votre contribution participera à l'avancement des connaissances sur le mouvement des femmes du Québec.

Risques liés à la participation

En principe, vous n'encourez personnellement aucun risque ou préjudice d'ordre physique, psychologique, économique ou social en participant à cette recherche.

De même, les organisations auprès de qui vous êtes associée comme militante-travailleuse ne courent aucun risque.

Toutefois, considérant qu'en marge de ce projet de maitrise, je suis travailleuse à Relaisfemmes, un organisme dédié à l'accompagnement et à la formation, vous pourriez considérer que cette étude me donnera accès à des informations de nature interne sur l'organisation avec laquelle vous êtes associée. Bien que mon projet d'étude et mon mandat à Relais-femmes soient deux choses distinctes, il se pourrait que vous souhaitiez éviter de partager des informations en lien avec votre organisation. Tout au long de l'entretien, chacun des blocs vous sera préalablement présenté. En tout temps, il vous sera possible de ne pas répondre et de mettre fin à l'entretien.

Confidentialité

Vos informations personnelles, de même que celles de l'organisation à laquelle vous êtes associée ne seront connues que de la chercheuse et de sa directrice, et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Les entrevues transcrites seront numérotées, et seulement la chercheuse et sa directrice auront la liste des participantes et le numéro qui leur aura été attribué. Les enregistrements seront entreposés dans un disque dur externe personnel et seront détruits dès qu'ils auront été transcrits. Les documents associés à votre entrevue et le disque dur externe seront conservés dans un classeur, sous clef, durant la durée de l'étude. L'ensemble des documents seront détruits deux ans après le dépôt du mémoire.

172

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser de participer à

ce projet ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez

de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à m'aviser verbalement ; toutes les données vous

concernant seront détruites.

Compensation

Vous ne recevrez pas de compensation financière pour votre participation à ce projet de

recherche.

Des questions sur le projet ?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez

communiquer avec les responsables du projet :

Élisabeth Abergel: (514) 987-3000, poste 4470, abergel.elisabeth@uqam.ca

Julie Raby, (438) 407-5757 (cellulaire), raby.julie@courrier.uqam.ca

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets

étudiants impliquant des êtres humains de la Faculté des sciences humaines (CERPÉ FSH) a

approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations

concernant les responsabilités de l'équipe de recherche en matière d'éthique de la

recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la

coordination du CERPÉ FSH: sergent.julie@uqam.ca ou (514) 987-3000, poste 3642.

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche

tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation,

ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le

présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents

aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en

tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour

prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard; (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit cidessus; (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom		
Signature		
 Date		

ANNEXE C

CANEVAS D'ENTREVUE

Julie Raby - Projet de recherche : Étude des enjeux relatifs à la prise en compte d'une perspective écologique au sein des discours du mouvement des femmes québécois.

Modèle de grille d'entretien

Introduction:

Présentation des objectifs de la recherche et du formulaire de consentement. (Anonymisation des données de la participante et de son organisation ; Conservation sous clefs des entretiens ; Possibilité de ne pas répondre à une question ou d'interrompre l'entretien sans justifications.)

Présentation de mon mandat à Relais-femmes – développement de la liaison.

Présentation du cadre de l'entretien, du déroulement et des thèmes qui seront abordés :

J'essaie d'être une Martienne qui débarque chez vous!

« Cet entretien souhaite aborder vos considérations personnelles à l'égard de l'écologie, de l'urgence écologique et de l'écoféminisme, de même que celle de votre organisation. L'entretien comporte 3 portions : 1- vos considérations privées sur l'écologie et l'urgence écologique ; 2- la prise en compte de la question écologique au sein du mouvement des femmes québécois ; et 3- les enjeux, obstacles et les pistes possibles pour le mouvement des femmes. Chacun des blocs vous sera introduit et vous permettra de réitérer votre consentement à poursuivre ou non l'entretien. Est-ce que vous avez des questions ? Avant de commencer l'entretien, je vous demande de remplir le formulaire suivant me permettant d'avoir un profil de votre implication dans le mouvement des femmes. »

Présentation du formulaire à compléter – Informations générales de la participante :

1. Considérations privées relatives aux questions écologiques.

Consentement à la poursuite de l'entretien. « Cette portion cherche à explorer vos considérations privées à l'égard de l'écologie et de l'urgence écologique. Souhaitez-vous continuer l'entretien ? Si oui, je vous rappelle que vous pouvez refuser de répondre à l'une ou l'autre des questions. »

- Quelle importance accordez-vous aux questions écologiques en général et à l'urgence écologique en particulier?
- De quelles manières ces questions occupent-elles une place dans votre vie quotidienne ?
- Depuis quand ? Y a-t-il eu un moment déclencheur ?

• Est-ce que vos considérations font ou ont été l'objet de discussions au sein de l'organisation à laquelle vous êtes associée ?

2. La question écologique au sein du mouvement des femmes

Consentement à la poursuite de l'entretien. « Cette portion cherche à explorer les considérations organisationnelles à l'égard de l'écologie, de l'urgence écologique et de l'écoféminisme. Elle pourrait vous amener à aborder des réflexions internes à votre organisation. Souhaitez-vous continuer l'entretien ? Si oui, je vous rappelle que vous pouvez refuser de répondre à l'une ou l'autre des questions. »

- Par quels moyens pratiques ou activités, la question de l'écologie est abordée au sein de l'organisation à laquelle vous êtes associée ?
- En quels termes et sous quel angle ces questions sont-elles abordées ?
- Comment (quelle genèse) diriez-vous que la question de l'écologie est devenue un sujet de discussion ou de travail au sein de l'organisation à laquelle vous êtes associée ? (moment déclencheur, quel accueil/écueil).
- Quelle lecture faites-vous de la prise en compte de l'urgence écologique au sein de votre organisation?
- Quelle importance occupe ces questions au sein de l'organisation ?
- Les actions de la MMF et les États généraux ont fait référence à l'écoféminisme pour aborder les liens entre la situation des femmes et l'urgence écologique, quelle considération avez-vous à l'égard de l'écoféminisme?
- Au sein de votre organisation, quelle considération est accordée à l'écoféminisme?

- En quels termes présentez-vous l'écoféminisme ?
- La question économique s'il y a lieu...

3. Les enjeux de la prise en compte d'une dimension écologique

Consentement à la poursuite de l'entretien : « Nous voici à la dernière portion de cet entretien. Cette portion porte sur les enjeux et les obstacles de la prise en compte d'une perspective écologique au sein des discours du mouvement des femmes. Elle ne comporte pas de question sur votre organisation et vous amènera à partager vos réflexions personnelles. Souhaitez-vous continuer l'entretien ? Encore une fois, vous pouvez refuser de répondre à l'une ou l'autre des questions. »

- Pourquoi le mouvement des femmes devrait-il ou non, se préoccuper et agir à l'égard de l'urgence écologique ?
- Selon vous, quels sont les **enjeux** de la prise en compte d'une dimension écologique au sein des discours du mouvement des femmes ?
- Quels sont les principaux obstacles à la prise en compte de l'urgence écologique au sein de votre organisation ou du mouvement des femmes ?
- Sur quelles dimensions voyez-vous que le mouvement des femmes doit intervenir ?
- Quels pourraient être les leviers ou les stratégies pour agir ?
- Qu'est-ce que ça ouvre pour la convergence des luttes ?

4. Boucler l'entretien

Remerciements.

Ouverture à devoir y revenir... Présentation des prochaines étapes et vérification de l'intérêt à une présentation des résultats préliminaires.

ANNEXE D

CONSULTATION SUR LE REFUS D'ANONYMAT

Vendredi le 28 mai 2020

Projet de recherche : Étude des enjeux relatifs à la prise en compte d'une perspective

écologique au sein des discours du mouvement des femmes québécois. Entretiens réalisés

entre le 2 mars et le 5 avril 2020

Objet : Refus d'anonymat

Bonjour,

J'espère que ce message vous trouve en bonne santé, physique et mentale. Je vous écris

pour vous tenir informées d'une demande survenue au cours des entretiens et à laquelle je

compte répondre. L'une des participantes a refusé l'anonymat. Ce choix constitue pour elle

une manière de rendre visible sa contribution à la recherche. Elle y voyait par ailleurs une

occasion, pour elle comme pour d'autres participantes à la recherche, de donner une

visibilité aux savoirs et aux réflexions de féministes préoccupées par les enjeux

environnementaux.

Pourquoi déjà l'anonymat?

Le formulaire éthique pour lequel vous avez donné votre accord annonce que vos données seront traitées avec confidentialité et de manière à préserver votre anonymat. Ces mesures visent à créer un climat de confiance au moment de l'entretien et à assurer le respect de l'intégrité des personnes dans l'éventualité où la teneur des propos pourrait leur porter préjudice.

Dans les faits, cela m'engage au traitement et à la conservation de vos entretiens (je fonctionne avec des acronymes pour préserver votre identification). Pour la publication, il s'agit de changer les noms des participantes interrogées et de porter attention dans le traitement des faits qui pourraient contribuer à les identifier. Il s'agit, dans la mesure du possible, de parler de manière générale et descriptive des situations plutôt que, par exemple, de nommer explicitement les organisations ou des personnes mentionnées dans les extraits.

Considérations éthiques au refus de l'anonymat

J'ai vérifié auprès de ma superviseure et auprès du *Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains* (CERPE). Cette demande est tout à fait recevable dans la mesure où l'identification d'une participante ne nuit pas aux autres participantes à la recherche. Cette situation pourrait, par exemple, survenir au sein d'un contexte de compétition ou d'évaluation, où le fait de nommer une participante pourrait nuire aux intérêts d'autres participantes. **Dans le cadre des objectifs poursuivis par cette**

recherche²⁴ et selon les entretiens menés, je ne vois pas en quoi, l'identification d'une participante pourrait nuire aux autres participantes.

Application du refus de l'anonymat

Concrètement, cette demande signifie que lorsque je citerai des extraits de l'entretien avec elle, son nom ne serait pas changé. Dans le rapport, la section méthodologique fera état du traitement effectué quant au respect de l'anonymat ou de l'identification des participantes, en tout respect des volontés de chacune.

Compte tenu des explications présentées ici, cette situation vous offre l'occasion de vous prononcer, si vous le désirez, sur l'anonymat de votre participation. Vous pourriez, si vous vous sentez libre et confortable de le faire, refuser que votre nom soit changé dans les extraits cités et, par conséquent, être identifiée et identifiable dans cette recherche. Dans l'éventualité où vous choisissez cette option, je vous demanderais de vous manifester <u>d'ici le</u> 15 juin 2020.

Je profite de cette correspondance pour vous donner accès à la transcription de votre entretien. Notez cependant que ces transcriptions peuvent contenir des fautes, des tics de langage et des sigles *hashtag* pour signifier que des mots ont été inaudibles au moment de la transcription.

Mon intention est de vous donner l'occasion de compléter votre pensée si à la suite de l'entretien des réflexions ont surgi et si vous souhaitez préciser vos propos. Dans ce cas aussi, vous aurez jusqu'au 15 juin pour le faire de la façon suivante : à l'écrit, en mode

²⁴ Mes objectifs sont les suivants : (1) cerner les enjeux de la prise en compte de l'écologie au sein des analyses et des discours; et (2) identifier les facteurs qui interviennent dans la prise en compte de l'écoféminisme.

commentaire, directement dans le texte de votre transcription. Après le 15 juin, j'amorcerai le traitement des entretiens.

Je vous remercie encore de votre contribution. J'ai été privilégiée de cette conversation avec vous.

Julie Raby

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agarwal, B. (1998). Environmental management, equity an ecofeminism: Debating India's experience. *Journal of Peasant Studies*, 25(4), 55-95. https://doi.org/10.1080/03066159808438684
- Alliance de recherche IREF/Relais-femmes. (2004, janvier). L'économie en question du point de vue des femmes [Document de travail déposé pour discussion au groupe de travail sur les « alternatives économiques féministes » de la Marche mondiale des femmes].
- Baribeau, C. et Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentations dans la Revue des sciences de l'éducation. Revue des sciences de l'éducation, 38(1), 23-45
- Bauhardt, C. (2014). Solutions to the crisis? The Green NewDeal, Degrowth, and the Solidarity Economy: Alternatives to the capitalist growth economy from an ecofeminist economics perspective. *Ecological Economics*, 102, 60-68.
- Bidet-Mordrel, A., Galerand, E. et Kergoat, D. (2016). Analyse critique et féminismes matérialistes. *Travail, sexualité, culture, Cahiers du genre, 3*(4), 5-27 https://doi.org/10.3917/cdge.hs04.0005
- Biehl, J. (1991). Rethinking Ecofeminist Politics. South End Press.
- Biesecker, A. et Hofmeister, S. (2010). Focus: (Re)Productivity: Sustainable Relations both between Society and Nature and between the Genders. *Ecological Economics*, 69(8), 1703-1711.
- Blais, M. (2018). Masculinisme et violences contre les femmes : une analyse des effets du contremouvement antiféministe sur le mouvement féministe québécois [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal].

- Blanchard, A. (2017) Le matérialisme incarné en action. Entretien avec Ariel Salleh. *Association Multitudes*, *2*(67) 37-45.
- Bourgault, S. et Perreault, J. (2015). *Le CARE. Éthique féministe actuelle*. Éditions du remueménage.
- Burgart Goutal, J. (2017). Un nouveau printemps pour l'écoféminisme ? *Multitudes,* 2(67), 17-28.
- Cambourakis, I. (2018). Un écoféminisme à la française ? Les liens entre mouvements féministe et écologiste dans les 1970 en France. *Genre et Histoire, 22*(4). Récupéré au http://journals.openedition.org/genrehistoire/3798
- Campbell-Fiset, M.-E. (2017). Analyse d'un blacklash intramouvement : Les États généraux de l'action et de l'analyse féministe (2011-2014) [Mémoire de maitrise en sciences politiques, Université du Québec à Montréal].
- Casselot, M.-A. (2010). *Réciprocités militantes : L'écoféminisme, entre l'écologie et le féminisme*. Groupe de recherche d'intérêt public de l'UQAM (GRIP-UQAM), Université du Québec à Montréal.
- Casselot, M.-A. (2015, août). Écoféminisme et nouveau matérialisme : similarités et tensions. Présentation dans le cadre du CIRFF.
- Casselot, M.-A. (2017). Cartographie de l'écoféminisme. Dans M.-A. Casselot et V. Lefebvre-Faucher (coord.), *Faire partie du monde : Réflexions écoféministes* (p. 19-34). Éditions du remue-ménage.
- Casselot, M.-A. et Lefebvre-Faucher, V. (coord.). (2017). Faire partie du monde : Réflexions écoféministes. Éditions du remue-ménage.
- Comby, J.-B. (2015). *La Question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public.* Raisons d'Agir.
- Comité d'orientation des États généraux. (2013). Bilan de comité d'orientation. États généraux de l'action et de l'analyse féministes, 2011-2013.
- Cook, J. (2016). La colonisation de l'écoféminisme par la philosophie. Dans É. Haché (coord.), Reclaim : Recueil de textes écoféministes choisis et présentés par Émilie Haché (p. 285-318). Éditions Cambourakis.

- Coordination au Québec de la Marche mondiale des femmes [CQMMF]. (2010, mars). Communiqué du lancement de la Marche mondiale des femmes 2010. En 2010, ça va marcher. http://cdeacf.ca/actualite/2010/03/09/2010-va-marcher-journee-internationale-femmes-lancement
- Coordination au Québec de la Marche mondiale des femmes [CQMMF]. (2015a). Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires : Outil d'éducation populaire, Marche mondiale des femmes 2015.

 http://cdeacf.ca/sites/default/files/editor/outil_education_populaire_mmf_2015.pdf
- Coordination au Québec de la Marche mondiale des femmes [CQMMF]. (2015c, octobre).

 MMF: 4000 km pour construire des résistances et des solidarités féministes
 [Communiqué]. http://www.cdeacf.ca/actualite/2015/10/13/mmf-4000-km-pour-construire-resistances-solidarites
- Coordination au Québec de la Marche mondiale des femmes [CQMMF]. (2020, mars). Cahier de revendications 2020, Résistons pour vivre, marchons pour transformer. http://cqmmf.org/documentation.html
- Coordination au Québec de la Marche mondiale des femmes [CQMMF]. (2015d). Déclaration de la Marche mondiale des femmes au Québec contre les oléoducs.
- Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes [CQMMF]. (2010). En 2010, Ça va marcher. Champs d'action bien commun et accès aux ressources.
- Dengler, C. et Strunck B. (2017). The monetized Economy versus Care and the environment: Degrowth perspectives on reconciling and antagonism. *Feminist Economics*.
- Descarries, F. (2015). L'antiféminisme, expression sociopolitique du sexisme et de la misogynie : C'est la faute au féminisme ! Dans D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.), Les antiféminismes : analyse d'un discours réactionnaire (p. 75-90). Éditions du remue-ménage.
- Di Chiro, G. (2008). Living environmentalisms: coalition politics, social reproduction, and environmental justice. *Environmental Politics*, *17*(2), 276-298.

- Di Chiro, G. (2014). Applying a feminist critique to environnemental education. *Australian Journal of environmental education*, 30(1), 9-16.
- Di Chiro, G. (2019). Care not growth: Imagining a subsistence economy for all. *The British Journal of Politics and International Relations*, *21*(2), 303-311.
- Dorlin, E. (2009). *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*. Presses universitaires de France.
- Dufour, P. (2012). Refonder l'État et l'action publique. Les savoirs militants construits autour des mobilisations de la Marche mondiale des femmes de 2010. *Canadian Woman studies*, *29*(3), 142.
- États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG). (2013). Rapport de la table du bien commun.
- Falquet, J. F. (2002). Écologie : Quand les femmes comptent. L'Harmattan.
- Falquet, J. F. (2016). La combinatoire straight. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. *Cahiers du Genre*, *3*(HS-4), 73-96.
- Fédération des femmes du Québec [FFQ]. (2012, mai). Le féminisme dans tous ses états. États généraux de l'action et de l'analyse féministes. Retraçons notre histoire, préparons nos luttes [Cahier de la participante, Colloque].
- Fédération des femmes du Québec [FFQ]. (2013, novembre). *Cahier du Forum. États généraux du féminisme*.
- Federici, S. (2004). Caliban et la sorcière: femmes, corps et accumulation primitive.
- Fillieule, O. et Roux, P. (2009). *Le sexe du militantisme*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Fraser, N. (2011). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. Éditions La Découverte.
- Fraser, N. (2016). *Contradictions of capital and care*. New Left Review. https://newleftreview.org/issues/ii100/articles/nancy-fraser-contradictions-of-capital-and-care

- Gagnon-Bouchard, L. (2019). Quand l'économie écologique dé-nature la justice environnementale. *VertiGo*, 19(1). https://id.erudit.org/iderudit/1065420ar
- Galerand, E. (2007). Les rapports sociaux de sexe et leur dé-matérialisation. Retour sur le corpus revendicatif de la Marche mondiale des femmes de 2000 [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal et Université de Versailles St-Quentin-en Yvelines].
- Galerand, E. (2009). Contradictions de sexe et de classe la marche mondiale des femmes de 2000. Dans Olivier Fillieule *et al.* (dir.), *Le sexe du militantisme* (chap. 9). Presses de Sciences Po.
- Gandon, A. L. (2009). L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société. L'écologie, 22(1).5-25 https://doi.org/10.7202/037793ar
- Gay, V. (2017, 7 mars). Re-découvrir l'écoféminisme. *Presse-toi à Gauche*. https://www.pressegauche.org/Re-decouvrir-l-ecofeminisme
- Gendron, C. (2014). Beyond environmental and ecological economics: proposal for an economic sociology of the environment. *Ecological Economics*, *105*, 244. 240-253. https://archipel.uqam.ca/12734/1/Beyond%20environmental%20and%20ecological%20economics.pdf
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critère d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives, 24,* 3-7.
- Goulet, E. (2011). Comment comprendre les transformations du mouvement des femmes au Québec ? : Analyse des répercussions de l'antiféminisme [Mémoire de maitrise, Université de Montréal].
- Gramme, S. (2016). Genre et changement climatiques. Analyse de la vulnérabilité à partir des rapports sociaux de sexe [Mémoire de maitrise, Université du Québec à Montréal].
- Guillaumin, C. (1978). Pratique du pouvoir et idée de Nature (2) Le discours de la Nature. Questions féministes, (3), 5-28. http://www.jstor.org/stable/40619120?origin=JSTOR-pdf
- Haché, É. (coord.). (2016). Reclaim : Recueil de textes écoféministes, choisis et présentés par Émilie Haché. Éditions Cambourakis.

- Jackson, S. (2009). Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible et nécessaire. *Nouvelles Questions Féministes*, 28(3), 16-33. https://doi.org/10.3917/nqf.283.0016
- Khankhoje, M. (1986). [Compte rendu de *Patriarchy and Accumulation on a World Scale : Women in the International Division of Labour* de Maria Mies]. *Labour, Capital and Society / Travail, capital et société, 19*(2), 317-319. https://www.jstor.org/stable/43157768
- Lalanne, M. et Lapeyre, N. (2009). L'engagement écologique au quotidien a-t-il un genre ? *Recherches féministes, 22*(1). 47-68 https://doi.org/10.7202/037795ar
- Lamoureux, D. (2013). Le trésor perdu de la politique. Espace public et engagement citoyen. Écosociété.
- Lamoureux, D. (2016). *Les possibles du féminisme. Agir sans « nous »*. Éditions du remueménage.
- Larrère, C. (2012). Féminisme écolo ou écologie féministe. *Tracés : Revue de Sciences humaines, 22.*105-121 https://doi.org/10.4000/traces.5454
- Larrère, C. (2015). La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme. *Les cahiers du genre*, 2(59). 103-125. https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2015-2-page-103.htm
- Larrère, C. (2017). L'écoféminisme ou comment faire de la politique autrement. *Multitudes,* 2(67), 29-36.
- Laugier, S. (2015). Care, environnement et éthique globale. *Les cahiers du genre*, *2*(59). 127-152 https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2015-2-page-127.htm
- Laugier, S., Falquet, J. et Molinier, P. (2015). Genre et inégalités environnementales : Nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes. *Les cahiers du genre,* 2(59), 5-20, https://doi.org/10.3917/cdge.059.0005
- Léveillé, D. (1988). [Compte rendu de Maria Mies, *Patriarchy and Accumulation on a World Scale. Women in the International Division of Labour*]. *Recherches féministes, 1*(2), 149-152. https://doi.org/10.7202/057523ar

- MacGregor, S. (2010). Earthcare or feminist ecological citizenship? *Femina Politica, 19*(1), 22-32.
- Maillé, C. (2000). Féminisme et mouvement des femmes au Québec. Un bilan complexe. Globe : Revue internationale d'études québécoises, 3(2). 87–105 https://doi.org/10.7202/1000583ar
- Marche mondiale des femmes [MMF]. (2003) Orientations générales pour la construction de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. https://sisyphe.org/spip.php?article627
- Marche mondiale des femmes [MMF]. (2004). Charte mondiale des femmes pour l'humanité [Adoptée au Rwanda en décembre 2004].

 http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS MONTREALAISES FR/MEDIA /DOCUMENTS/Charte mondiale des femmes pour humanite.pdf
- Marche mondiale des femmes [MMF]. (2014, novembre). *Texte de réflexion pour la MMF 2015*. Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes. http://www.cathii.org/sites/www.cathii.org/files/Texte-de-r%C3%A9flexion-CQMMF-2015.pdf
- Marche mondiale des femmes [MMF]. (2014, novembre). Appel à la résistance contre la destruction sociale et environnementale. Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes.

 https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/mmfqc/pages/28/attachments/original/142-5061468/Appel a la resistance MMF-Novembre 2014.pdf?1425061468
- Marche mondiale des femmes [MMF]. (2015). Outil d'éducation populaire. MMF 2015.

 Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes.

 http://cdeacf.ca/sites/default/files/editor/outil education populaire mmf 2015.pdf
- Marche mondiale des femmes [MMF]. (2020). *Brochure Action internationale 2020, Parcours FR*.
- Martinez-Alier, J. (2012). Environmental Justice and Economic Degrowth: An Alliance between Two Movements. *Capitalism, Nature, Socialism, 23*, 51-73.
- Mellor, M. (1997). Women, nature and the social construction of "economic man". *Ecological Economics*, *20*, 129-140.

- Merchant, C. (1981, juin). *Earthcare. Women and the environmental movement*.
- Merchant, C. (2006). The scientific revolution and the death of nature. *Isis*, 97(3), 513-533.
- Mies, M. (1998). Patriarchy and accumulation on a world scale. Women in the international division of labor. Zed Books Ltd.
- Mies, M. et Bennholdt-Thomsen, V. (1999). *The subsistence perspective. Beyond the Globalised Economy*. Zed Books.
- Mies, M. et Shiva, V. (1998). Écoféminisme. L'Harmattan.
- Morel, S. (2011, 8 décembre). L'économie féministe : quelques éléments de présentation. *Économie autrement.org*, 3.
- Paddeu, F. (2017). Agir à l'heure de l'anthropocène. Les quatre familles de l'environnementalisme urbain. *L'information géographique*, 81(3), 32-53.
- Pagé, G. (2014). Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou Pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle. *Nouvelles Pratiques sociales*, 26(2), 200-217.
- Paillé, P. et Muchielli, A. (2003). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Armand Colin.
- Perkins, P. E. (1996). Building communities to Limite trade: Following the examples of Women's initiatives. *Alternatives*, 22(1).
- Perkins, P. E. (2001). *Feminist ecological economics*. Socioeco.org. , p.1-10 https://base.socioeco.org/docs/doc-88_en.pd
- Perkins, P. E. (2007). Feminist Ecological Economics and Sustainability. *Journal of Bioeconomics 9*, 227-244.
- Perreau, B. (2010). *Tronto Joan, Un monde vulnérable. Pour une politique du care.*, Genre, sexualité & société [En ligne], 4 | Automne 2010, mis en ligne le 05 décembre 2010, consulté le 12 septembre 2021. URL: http://journals.openedition.org/gss/1699; DOI: https://doi.org/10.4000/gss.1699

- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Université d'Ottawa.
- Plumwood, V. (2012). Ecofeminism: An overview and discussion of positions and arguments. *Australian Journal of Philosophy, 64*(suppl. 1), 120-138.
- Raid, L. (2015). PLumwood. La voix différente de l'écoféminisme. *Cahiers du Genre*, 2(59), 49-72.
- Rochette, A., Gramme, S. et Lavigne Lebuis, F. (2013). L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec. Service aux collectivités de l'UQAM, Réseau des femmes en environnement et Protocole UQAM/Relais-femmes, Université du Québec à Montréal.
- Sabourin, C., Belleau, J. et Duval, M. (2004). Atelier de réflexions et d'échange sur le renouvellement de la théorie économique d'un point de vue féministe et écologique. Relais-femmes, UQAM, UQAT, ARIR.
- Salleh, A. (1997). Ecofeminism as politics, nature, Marx and the postmodern. Zed Book.
- Salleh, A. (2003). Ecofeminism as Sociology. Capitalism Nature Socialism, 14(1), 61-74.
- Salleh, A. (2012). RIO +20 et l'économie verte : Les technocrates, les méta-industriels, le Forum social mondial et Occupy. *Mouvements*, *70*(2), 83-98. https://doi.org/10.3917/mouv.070.0083
- Salleh, A. (2016). Pour un écoféminisme international. Dans É. Haché (coord.), Reclaim : Recueil de textes écoféministes, choisis et présentés par Émilie Haché. 343-367. Éditions Cambourakis.
- Sargisson, L. (2001). Whats' wrong with ecofeminism. *Environmental Politics, 10*(1), 52-64. https://doi.org/10.1080/714000513
- Shiva, V. (2016). Étreindre les arbres. Dans É. Haché (coord.), Reclaim : Recueil de textes écoféministes, choisis et présentés par Émilie Haché (p. 183). Éditions Cambourakis.
- Sturgeon, N. (1997). *Ecofeminist Natures. Race, Gender, Feminist Theory, and Political Action*. Routledge.

- Thomas, H. (2018). [Compte rendu de Ariel Salleh, *Ecofeminism as Politics. Nature, Marx and the Postmodern*, Zed Books]. *Lectures*. https://doi.org/10.4000/lectures.24648
- Thompson, C. (2006). Back to nature?: Resurrecting Ecofeminisme after Post-structuralist and Third Wave Feminisms. *Isis*, *97*(3), 505-512.
- Warren, K. (1998). The legacy of Carolyn Merchant. The death of nature. *Organization and environment*, *11*(2). 186-188 https://doi.org/10.1177/0921810698112005
- Warren, K. (2011). An Ecofeminist Philosophical Perspective of Anthony Weston's 'The incompleat eco-philosopher'. *Ethics, Policy and Environment, 14*(1), 103-111.
- Zelizer, V. (2008). L'économie du CARE. *Revue française des Socio économie, 2*(2). 13-25 https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2008-2-page-13.htm